



ANNEXE de l'AVAP



Site Patrimonial Remarquable

(SPR) depuis la Loi LCAP du 7 juillet 2016

Diagnostic Patrimonial

ARRÊT DU PROJET D'AVAP EN CONSEIL MUNICIPAL



<u>I. LE TERRITOIRE COMMUNAL ET LE PATRIMOINE PAYSAGER</u>	PAGE 10
I.1 Le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Grand Paysage	page 12
I.1.1. Le contexte géomorphologique : les fondements des paysages de L'Isle-sur-la-Sorgue	
I.1.2. La structuration paysagère du territoire	
I.1.3. Les représentations sociales des paysages de L'Isle-sur-la-Sorgue	
I.2. L'organisation humaine (spatiale) du territoire communal	page 20
I.2.1. L'occupation humaine du territoire : <i>fresque chronologique</i>	
I.2.2. Les grands aménagements et les logiques d'implantation sur le territoire	
II. LE PATRIMOINE BÂTI (URBAIN, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE) ET SON ÉVOLUTION	PAGE 38
II.0. Fresque historique	page 39
II.1. La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue	page 54
II.1.1. Le développement urbain	page 56
a) L'organisation de la ville	
b) L'emprise bâtie et son évolution	
c) Le quartier de la Juiverie : une exception	
II.1.2. La morphologie urbaine (composition et formes urbaines)	page 104
a) Les éléments structurants de la forme urbaine	
b) Les espaces libres (publics, collectifs & privés) dans la ville	
II.1.3. Le paysage urbain de L'Isle-sur-la-Sorgue	page 153
a) Les ambiances paysagères dans la ville	
b) Les usages des espaces libres : le domaine public & les espaces privés ou collectifs	
c) Les principales dénaturations du paysage urbain	

II. LE PATRIMOINE BÂTI (URBAIN, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE) ET SON ÉVOLUTION	PAGE 199
II.2. La ville extra muros de L'Isle-sur-la-Sorgue	page 201
II.2.1. Les faubourgs « historiques » de L'Isle-sur-la-Sorgue	
II.2.2. Les implantations religieuses hors les murs	
II.2.3. Les moulins, usines & fabriques hors les murs	
II.2.4. L'étalement urbain depuis la moitié du XX ^{ème} siècle	
II.2.5. Les entrées de ville	
II.2. Les entités urbaines / rurales de L'Isle-sur-la-Sorgue	page 279
II.2.1. Les hameaux-villages de L'Isle-sur-la-Sorgue	
a) Le village de Velorgues	
b) Le hameau du Petit-Palais	
c) Le quartier Saint-Antoine	
II.2.2. Le bâti dispersé des campagnes	
III. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	PAGE 302
III.1. Les modes constructifs de L'Isle-sur-la-Sorgue et leurs spécificités architecturales et techniques	page 303
III.1.1. Les matériaux	
III.1.2. Les modes constructifs (= mise en œuvre des matériaux)	
III.2. Les typologies architecturales	page 327
III.3. La diversité architecturale du patrimoine bâti	page 364
III.3.1. Le vocabulaire architectural	
III.3.2. Les principales dénaturations du patrimoine bâti	
III.4. Les éléments d'accompagnement du patrimoine bâti	page 475
III.5. L'intérêt patrimonial du bâti	page 507

PRÉAMBULE

Ce diagnostic a été établi sur la base de :

- ◆ **un important travail de repérage et caractérisation de terrain**, consistant notamment à :
 - ⇒ un inventaire-repérage à la parcelle dans la ville intra muros, selon une grille d'analyse (cf. annexe)
 - ⇒ un repérage dans les faubourgs,
 - ⇒ un repérage ciblé dans les campagnes ;
- ◆ **l'expérience et des connaissances de la Direction du Patrimoine de la ville**, et tout particulièrement de François GUYONET, son directeur, Patrice DONDERIS & Nelly DUVERGER pour l'inventaire architectural dans la ville ;
- ◆ **la synthèse bibliographique** à partir de l'étude ZPPAUP de 2007 et de nombreux documents de référence régionaux, ouvrages thématiques, mémoires d'études, rapports de fouilles...

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

- ANTHONY Gérard (1999). 2000 ans d'appuis. Du *maenianum* au balcon. Ed. Vial. 293 p.
- ANZIANI Roselyne, CHOIMET Gabrielle, GUYONNET François, MREJEN-O'HANA Simone (2013). Proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité des Sites Caractéristiques de l'Histoire des « Juifs du Pape ». V. Site de L'Isle-sur-la-Sorgue. Juin 2013. 29 p. + annexes.
- BERNARD Gilles (?). L'aventure des bastides. Ed. Privat. 155 p.
- BERNARD Gilles (1993). Les bastides du sud-ouest. Diagram Editeur. Collection « Bastides du sud-ouest » dirigée par Jean-Louis CHEVALIER. 40 p.
- BERNARDI Philippe (2011). Bâtir au Moyen-Age. CNRS Editions.
- BOEHM Tessa, GUYONNET François, LAVERGNE David, MARX Jean, SYLVAIN Marc (2011). Le Cimetière juif de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse). Une première approche archéologique au service d'un projet de mise en valeur. IN : Les sources du funéraire à l'époque contemporaine. direction de Bruno BERTHERAT. Editions Universitaires d'Avignon, collection En-Jeux. pp. 189-210.
- BOUTICOURT Emilien (2016). Charpentes méridionales. Construire autrement : le midi rhodanien à la fin du Moyen-Age. Editions Honoré Clair.
- BLANC Jean-Pierre, BRETON Alain, GAGNIERE Sylvain, GRANIER Jacky, MAUREAU Alain, SAINT PRIETS d'URGEL Josserand de (1991). Avignon, ville d'art. Avignon, Ed. A. Barthélémy / Les Amis du Palais du Roure. 245 p.
- BLANC Olivier, BONNEMAISON Joachim (1998). Hôtels particuliers de Paris. Paris, Finest S.A. / Ed. Pierre Terrail. 207 p.
- BROISE Pierre (1984). Agglomérations rurales gallo-romaines en Vaucluse. IN : Revue Archéologique de la Narbonnaise, Année 1984, Volume 17 Numéro 1. pp. 257-271.
- BUTAUD Germain (2007). Murs neufs et vieux murs dans le Midi médiéval. IN : *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 73 | 2006, mis en ligne le 19 octobre 2007. URL : <http://cdlm.revues.org/1683>
- BUTAUD Germain (2010). Aperçus sur la coseigneurie en Comtat Venaissin (XII^{ème}-XV^{ème} siècles). IN : Mélanges de l'École Française de Rome - Moyen Âge [En ligne], 122-1 | 2010. Mis en ligne le 20/02/2013. URL : <http://mefrm.revues.org/595> ; DOI : 10.4000/mefrm.595
- C.A.U.E. de Loire-Atlantique (2012). Les chaux et les sables dans les enduits. Entretien et restauration des bâtiments anciens. Coll. « Outils pédagogique ». 128 p.
- C.A.U.E. du Vaucluse (2015). Etat des lieux et propositions d'aménagement et de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Plâtrières. Document provisoire. Conseil Départemental de Vaucluse. Août 2015. 25 p.
- CAILLET R. (1925). Le Canal de Carpentras 1561-1925. Imp. Batailler, Carpentras.
- CAYLUS Odile (2000). Les hôtels particuliers d'Arles. Arles, Editions Actes-Sud. 88 p.
- CCPSMV (s.d.). Livret des Riverains de la Forêt. Petit bois derrière chez moi... Publication de la CCPSMV, téléchargeable sur le site Internet de la CCPSMV. 48 p.
- CCPSMV (s.d.). Livret des Riverains de la Sorgue. Quand la Sorgue s'invite chez moi... Publication de la CCPSMV, téléchargeable sur le site Internet de la CCPSMV. 20 p.
- CECCARELLI A. (1987). L'histoire de L'Isle-sur-la-Sorgue, des origines à 1274. Scriba, L'Isle-sur-la-Sorgue.
- CECCARELLI A. (1988). L'histoire de L'Isle-sur-la-Sorgue, de 1274 à la Révolution. Scriba, L'Isle-sur-la-Sorgue.
- CHAZELLES Claire-Anne de, GUYONNET François (2007). La construction en pisé du Languedoc-Roussillon et de la Provence, du Moyen-Age à la période moderne (XIII^{ème}-XIX^{ème} siècle). IN : Les constructions en terre massive : pisé et bauge. Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue 2. Sous la direction de Hubert GUILLAUD, Claire-Anne de CHAZELLES & Alain KLEIN. Ed. L'Espérou. pp. 109-141.
- CHOL D.J.E. (2002). Secrets et décors des hôtels particuliers aixois. Gardanne, Imprimerie Esmenjaud. 254 p.
- CLAP Sylvestre (1993). L'Isle-sur-la-Sorgue, le temps retrouvé. Edition Equinoxe, Barthelemy, Avignon. 119 p.
- CODOU Yann (2003). Le paysage religieux et l'habitat rural en Provence de l'Antiquité tardive au XII^{ème} siècle. [article]. IN : Archéologie du Midi médiéval, Année 2003, Volume 21 Numéro 1. pp. 33-69.

BIBLIOGRAPHIE

(suite)

- COIGNET J. (1998). Dossier d'étude de reconstitution urbaine du centre ancien de l'Isle-sur-la-Sorgue. Dossier dactylographié.
- Collectif Service d'Archéologie du Vaucluse, Notices d'Archéologie Vauclusienne, n°2, édité par Michel-Edouard Bellet, Avignon, 1992.
- Conseil Général de Vaucluse (2013). Atlas des Paysages de Vaucluse. Ed. CG 84 / DREAL PACA / DDE 84). 148 p.
- COSTE Pierre (1986). Pierre sèche en Provence. Les Alpes de Lumière, n° 89/90. 94 p.
- COSTE Pierre, CORNU Claire, LARCENA Danièle, SETTE René (2008). Pierre sèche. . Editions Le Bec en l'Air. 164 p.
- DE LAINCEL L. (1872). Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange.
- DUBLED Henri, Histoire du Comtat Venaissin, terre papale rattachée à la France en 1791 seulement, éditions Marcel Petit, Lodève, 1990.
- DUBOURG Jacques (2004). Bastides, villes neuves du Moyen-Age. Ed. Sud-Ouest. 92 p.
- DUBY Georges (1975). Histoire de la France rurale. Tomes 1 à 4. Sous la direction de Georges Duby. Ed. Poche Seuil.
- DUBY Georges (1980). Histoire de la France urbaine. Sous la direction de Georges Duby. La ville médiévale. Editions du Seuil.
- DUBY Georges (1981). Histoire de la France urbaine. sous la direction de Georges Duby. La ville classique. Editions du Seuil.
- DUVERGER Nelly, DADURE Maxime, GUYONNET François, BUTAUD Germain (2011). Ilot de la Tour d'Argent : Etude archéologique. Rapport des opérations 2010 et 2011.
- DUVERGER Nelly, GUYONNET François, BUTAUD Germain, DADURE Maxime (2011). Étude archéologique de l'ensemble de la Tour d'Argent. Service d'Archéologie du Département de Vaucluse. Septembre 2011 177 p.
- ERLANDE-BRANDEBURG Alain, MEREL-BRANDEBURG Anne-Bénédicte (2003). Histoire de l'architecture française. Du Moyen Age à la Renaissance. IV^{ème} siècle - début XVI^{ème} siècle. Editions Mengès / Editions du Patrimoine.
- ESQUIEU Y. (2003). Du gothique à la Renaissance, architecture et décor en France 1470-1550, Actes du colloque de Viviers 20-23 septembre 2001, publications de l'Université de Provence. Textes réunis par Y.ESQUIEU.
- ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (sous la direction de) (1998). Cent maisons médiévales en France (du XII^{ème} au milieu du XIV^{ème} siècle). Un corps et une esquisse. Editions du CNRS.
- FARBER Jules-B. (2006). Les juifs du Pape en Provence. Ed. Actes Sud, Coll. Sciences humaines - Histoire régionale. 260 p. (nouvelle édition)
- FAYOT P., TIRAN C. (?). La Garance, ancienne richesse du Comtat Venaissin. Office du Tourisme de Pernes.
- FERAY Jean (1988). Architecture intérieure et décoration en France, des origines à 1875. Ed. Berger-Levrault – Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites. 399 p.
- FILIPETTI Sylviane, TROTTEREAU Janine (?). Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle. 320 p.
- FREAL Jacques (?). Architecture paysanne en France. La maison. 384 p.
- FUSTIER-DAUTIER Nerte (2013). Bastides et jardins de Provence. Marseille, Ed. Parenthèses. 301 p.
- GAGNIERE S. et GRANIER J. (?). Images du passé vauclusien, 156 gravures anciennes, Ed. Rullière Libeccio, Avignon.
- GALLAS J (1993). Histoire de Vaucluse. Ed. Barthélémy, Avignon.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre (1999). Demeures médiévales. Cœur de la Cité. Ed. Rempart, Coll. Patrimoine Vivant. 126 p.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre (2002). Les maisons urbaines du X^{ème} au milieu du XIII^{ème} siècle : état de la question. IN : La Maison au Moyen Age dans le Midi de la France (*M.S.A.M.F. hors série 2002*). pp. 147-177.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre (2008). Les demeures médiévales en pans de bois dans le sud-ouest de la France : état de la question. IN : La Maison au Moyen-Age dans le Midi de la France (*M.S.A.M.F. hors série 2008*). pp. 114-146.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre (2008). Réflexions sur les structures constructives dans les maisons urbaines du Midi de la France entre le XII^o et le XV^o siècle. IN : La Maison au Moyen-Age dans le Midi de la France (*M.S.A.M.F. hors série 2008*). pp. 147-177.
- GAUTHIEZ Bernard (2003). Espaces Urbains : Vocabulaire et morphologie. Imprimerie Nationale Editions. Inventaire Général Paris. MONUM, Editions du Patrimoine, Coll. Principes d'analyse scientifique. 493 p.

BIBLIOGRAPHIE

(suite)

- GAUTHIEZ B., ZADORA-RIO E., H. GALINIE H. (2003) Villes et villages au Moyen Age, les dynamiques morphologiques. Tours, 2 volumes.
- GIMPEL Jean (2002). La révolution industrielle au Moyen-Age. Ed. du Seuil, coll. Points Histoire.
- GRAVIER M. (2002). Paysans et paysages de l'arc comtadin. Ed. Edisud / CME. 95 p.
- GUIGUE Julien (1939) Notes sur l'Isle. Avignon, Imprimerie Rullière Frères. 198 p.
- GUILLERME André (1983). Les temps de l'eau – La cité, l'eau et les techniques. Editions Champ Vallon
- GUILLERME André (1995). Bâtir la ville, révolutions industrielles dans les matériaux de construction. Editions Champ vallon
- GUYONNET F. (2002). Etude préliminaire des élévations de l'ilot de la Tour d'Argent. Service d'archéologie du département de Vaucluse.
- GUYONNET François (2007), « Cavaillon », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Provence-Alpes-Côte-D'azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/6271>.
- GUYONNET François (2011). À la recherche des plafonds du Moyen Âge en Vaucluse : de la sauvegarde à l'étude. IN : BERNARDI Philippe & MATHON Jean-Bernard eds., *Aux sources des plafonds peints médiévaux. Provence, Languedoc, Catalogne*. Capetang : Recherche sur les Charpentes et les Plafonds Peints Médiévaux (RCPMP).
- GUYONNET François (2012). L'architecture en terre crue du Languedoc-Roussillon et de la Provence au Moyen-Age. IN : Rencontres d'Archéologie et d'Histoire sur les constructions en terre crue. Le Pont-de-Gard, 7-9 décembre 2012.
- LARBODIERE J.M. (2011). Hôtels particuliers de Paris. Paris, Ed. Massin, Coll. Les essentiels du Patrimoine. 191 p.
- LAVAL (1880). Coup d'œil sur la ville de l'Isle. IN : Bulletin Historique et Archéologique de Vaucluse.
- LAVEDAN Pierre et HUGUENEY Jeanne (1974). L'urbanisme au Moyen Age. société française d'archéologie.
- LEBOUTEUX Pierre (2001). Traité de couverture traditionnelle. Histoire. Matériaux. Techniques. Editions H. Vial. 316 p.
- LECOQ Raymond (1973). Serrurerie ancienne. Techniques et œuvres. Librairie Gedalge.
- LE GOAZIOU Marie (2008). L'âme des maisons des quatre coins de France. Ed. Edilarge S.A. Editions Ouest-France. 479 p.
- LEGUAY Jean-Pierre (2002). L'eau dans la ville au Moyen Age. Ed. Presses Universitaires de Rennes.
- LENIAUD Jean-Michel (2006). Vingt siècles d'architecture religieuse en France. Ed. CNDP scérEn.
- LOCCI Jean-Pierre (1993). Le Vaucluse industriel. Soie, garance, moulins & fabriques... Marguerittes, Ed. Equinoxe, Coll. Le temps retrouvé. 126 p.
- LOYER François, (2003). Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours. Editions Mengès / Editions du Patrimoine.
- MARCEL-BIAYS S. (1991). L'Isle-sur-la-Sorgue, Urbanisme et habitat du Moyen-Age à la Révolution. Mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Provence, Aix-Marseille I.
- MASSON-LAUTIER **Maïna2016**). Gypseries en Provence : décors moulés médiévaux. IN : *In Situ* [En ligne], 28 | 2016, mis en ligne le 05 avril 2016, consulté le 16 août 2016. URL : <http://insitu.revues.org/12824> ; DOI : 10.4000/insitu.12824
- MASSOT Jean-Luc (1990) Maisons rurales et vie paysanne en Provence. Ed. SERG / Berger-Levrault. 403 p.
- MASSOT Jean-Luc (1992) Architecture et décoration du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. Ed. Edisud, coll. L'Art de restaurer en Provence / 2. 338 p.
- MESLIAND Claude (1989). Paysans de Vaucluse (1860-1939). Pub. Univ. Provence.
- MOULINAS René (1981). Les Juifs du pape en France. Les communautés d'Avignon et du Comtat Venaissin aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Préface de Claude MOSSE. Ed. Privat, Toulouse, Collection franco-judaïca, 10. 586 p.
- MOULINAS René (2000). Les Juifs du pape Avignon et le Comtat Venaissin. Ed. Albin Michel, Coll. Espaces Libres.
- MOULIS Isabelle (2006). Le vocabulaire architectural du Moyen-Age. IN : Cahiers du Patrimoine n°7, Coll. « à la découverte du Patrimoine », ville de Graulhet (Tarn) – collaboration avec P. GIRONNET, A.B.F. du Tarn. 8 p.
- MOULIS Isabelle, BERTONE Philippe (2015). Peasant plaster : from rocks to decorated ornaments. IN : Vernacular Architecture : towards a sustainable future, MILETO, VEGAS, SORIANO & CRISTINI Eds. pp. 521-526.

BIBLIOGRAPHIE

(suite)

- NAPOLEONE Anne-Laure, GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre (2008). La Maison au Moyen-Age dans le Midi de la France - sous la direction de (M.S.A.M.F. hors série 2008). pp. 114-146.
- PEETERS A. (?). Les plantes tinctoriales dans l'économie du Vaucluse au XIX^{ème} siècle. E.H.E.S.S.
- PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie (1972). Architecture : Méthode et Vocabulaire. Imprimerie Nationale Editions. Inventaire Général Paris. MONUM, Editions du Patrimoine, Coll. Principes d'analyse scientifique. 4^e édition (2002). 622 p.
- PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie. (2003). Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Révolution. Editions Mengès / Editions du Patrimoine.
- PERROUX Louis (1997). La serrurerie d'Art. Compositions sur les styles Renaissance, Louis XIV, Louis XV & Louis XVI (XVI^{ème}, XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Editions Vial. 50 planches.
- PINON Pierre (1991). Lire et composer l'espace public. Editions du STU. Direction de l'Architecture et de l'urbanisme, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer. 77 p.
- POLO Coline (2013). Le quartier Ville Boquière à l'Isle-sur-la-Sorgue. XII^{ème}-XV^{ème} siècles. Essai de restitution historique et archéologique. Mémoire de Master 1 Histoire. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. Espaces publics, cultures et politiques. Sous la direction de Simone BALOSSINO et François GUYONNET. 110 p + annexes.
- PUISAIS Joël (2005). Diffusion et évolution de la gypserie en France du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle. IN : CONCEIÇAO, Sabrina Da. *Gypseries. Gipiers des villes, gipiers des champs*. Paris : Créaphis.
- ROBIDA A. (?). La vieille France - Provence, réédité, 1994.
- ROGER J.Louis (1995). Châssis de fenêtres aux XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Ed. Vial.
- ROULLAND André (s.d.). Histoire des bastides. Un guide pour parcourir ces cité du sud-ouest. Paris, Editions de l'Université et de l'Enseignement Moderne. 223 p.
- ROZANES Simon (2015). Une révolte à l'Isle-sur-la-Sorgue au printemps 1301. Étude du manuscrit 78 du charrier de l'évêché de Cavaillon. Mémoire de Master en Sciences Sociales (mention Histoire). Sous la direction de Jacques CHIFFOLEAU, Directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Lyon. 157 p. + annexes.
- SERAPHIN G. (2002). Les fenêtres médiévales. Etat des lieux en Aquitaine et en Languedoc. IN : La Maison au Moyen-Age dans le Midi de la France (M.S.A.M.F. hors série 2002). pp. 145-201.
- SERAPHIN G. (2002). Un modèle de parcellaire médiéval : le parcellaire binaire. IN : La Maison au Moyen-Age dans le Midi de la France (M.S.A.M.F. hors série 2008). pp. 37-51.
- SETTE René, PAVIA Fabienne (2008). Calades, les sols de pierre. Editions Le Bec en l'Air. 124 p.
- Société Académique d'Architecture, ASSASSIN Sylvie, DUMONS Barthélémy (1995). Les bastides du Rouergue. Diagram Editeur. Collection « Bastides du sud-ouest » dirigée par Jean-Louis CHEVALIER. 32 p.
- SOURNIA Bernard, VAYSSETTES Jean-Louis (1991). Montpellier : la demeure médiévale. Ed. Imprimerie Nationale, Coll. L'inventaire, Etudes du Patrimoine. 253 p.
- SOURNIA Bernard, VAYSSETTES Jean-Louis (1994). Montpellier : la demeure classique. Ed. Imprimerie Nationale, Coll. L'inventaire, Cahiers du Patrimoine. 331 p.
- SOURNIA Bernard, VAYSSETTES Jean-Louis (2006). Villeneuve-lès-Avignon. Histoire artistique et monumentale d'une villégiature pontificale. Paris, Centre des Monuments Nationaux / MONUM, Editions du Patrimoine, Coll. Cahiers du Patrimoine. 430 p.
- TORRES F., EMERIC P. & de GUILHEM Y. (s.d.). Lafarge Plâtres. Histoire pour l'avenir. Ed. de Monza. 278 p.
- TORRES Félix, EMERIC Frédéric, GUILHEM Yves de (s.d.). Lafarge Plâtres. Histoire pour l'avenir. Milanostampa (Italie), Ed. de Monza. 280p.
- TROCHET Jean-René (2006). La France rurale. Maisons paysannes et petit patrimoine. Ed. du Chêne Hachette-Livres. 270 p.
- VIOLLET-LE-DUC (1854 à 1868). Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle. Édition BANCE-MOREL. Version en ligne.
- ZERNER Monique (1993) Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat Venaissin pontifical au début du XV^{ème} siècle [monographie]. Préface de Georges Duby. Publications de l'École Française de Rome. Année 1993, Volume 174.



PARTIE I
LE TERRITOIRE COMMUNAL
ET
LE PATRIMOINE PAYSAGER DE
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

I. LE TERRITOIRE COMMUNAL ET LE PATRIMOINE PAYSAGER

I.1. Le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Grand Paysage

I.1.1 Le contexte géomorphologique : les fondements des paysages de L'Isle-sur-la-Sorgue

I.1.2. La structuration paysagère du territoire

Le territoire dans le grand paysage

Les grandes entités paysagères

I.1.3. Les représentations sociales des paysages de L'Isle-sur-la-Sorgue

Les paysages vécus dans le quotidien et les pratiques et/ou **perçus** comme remarquables

La perception de l'évolution des paysages

I.2. L'organisation humaine (spatiale) du territoire communal

I.2.1. L'occupation humaine du territoire

Les vestiges archéologiques

témoignant de différentes époques d'occupation depuis l'Antiquité

Les grandes étapes du peuplement

I.2.2. Le peuplement du territoire et les logiques d'implantation dans le site

Les différentes morphologies urbaines (compositions et formes urbaines)

La ville intra muros + les faubourgs « historiques » + les quartiers pavillonnaires périphériques, issus de l'étalement urbain

Les hameaux (zones d'habitat groupé)

L'habitat dispersé : fermes & domaines

La mise en valeur des espaces et des ressources naturelles du territoire

Les activités agricoles et leurs incidences sur les paysages

L'exploitation des ressources géologiques (pierre, plâtre, chaux, sable...)

A landscape photograph showing a field of tall, golden-brown grass in the foreground. In the middle ground, there are several trees with green and yellowing leaves. In the background, a small town with a prominent white building with a tower is visible on a hillside under a blue sky with light clouds.

I.1 Le territoire de L'ISLE-sur-la-Sorgue dans le Grand Paysage

I.1.1 Le contexte géomorphologique : les fondements des paysages de L'Isle-sur-la-Sorgue

I.1. LE TERRITOIRE DANS LE GRAND PAYSAGE

I.1. Le contexte géomorphologique

Relief



commune de l'Isle sur la Sorgue vue par satellite (source : geoportail.fr)

Une topographie structurante

Le territoire communal est globalement plat, malgré le début des Monts de Vaucluse au nord.

La topographie communale se compose de :

- la colline de Saint-Antoine (au nord), appartenant au versant ouest des Monts de Vaucluse ;
- la plaine alluviale des Sorgues, orientée d'est en ouest ;
- une vaste plaine agricole rejoignant au sud la plaine alluviale du Coulon.

La commune de L'Isle-sur-la-Sorgue présente une géographie variée combinant la plaine agricole urbanisée, maillée par un réseau dense d'infrastructures routières et d'irrigation et de reliefs structurants qui composent les fonds de panorama.

Le territoire communal s'inscrit dans un grand paysage marqué par :

- * le plateau de Vaucluse au nord-est ;
- * le massif du Luberon au sud-est ;
- * le massif des Alpilles au sud-ouest ;
- * le plissement de Châteauneuf-de-Gadagne à l'ouest.

Les vallées des Sorgues occupent le cœur de cet espace dans lequel se combinent, voire se concurrencent, espaces cultivés et urbanisation.

Cette morphologie générale conditionne l'occupation du sol et les perceptions sur les différentes entités paysagères du territoire.

Un réseau hydrographique fortement identitaire

Le territoire possède un réseau hydrographique dense composant le grand bassin versant du Rhône, et qui relève du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée-Corse approuvé le 20 décembre 1996.

Le bassin-versant des Sorgues est relié au bassin-versant du Rhône au nord-ouest et aux bassins versants de la Durance et des Coulon-Calavon, au sud-est.

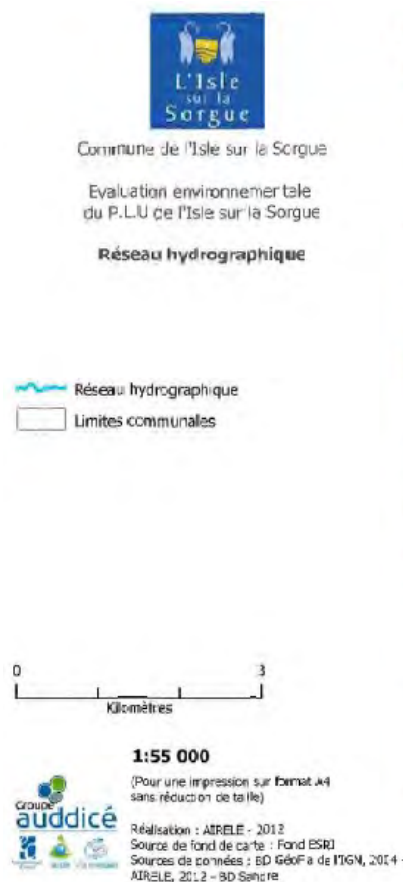
L'eau est un élément fédérateur, culturel et emblématique de la commune. En effet, la ville s'est implantée à cet endroit pour profiter des avantages de la Sorgue. Celle-ci possède un régime hydraulique particulier pour une rivière méditerranéenne. Malgré sa localisation, elle possède un débit relativement constant, même en période d'étiage, ne permettant pas d'à sec. Sa température est constante à environ 13°C et la qualité de ses eaux est exceptionnelle. Elle présente également la particularité d'avoir à sa source le débit d'un véritable fleuve. Tous ces éléments en font un corridor biologique où la biodiversité est importante mais dont l'équilibre peut facilement être atteint.

La Sorgue et les vastes marécages qui l'entouraient ont fait l'objet, depuis la présence des gallo-romains, de nombreux aménagements permettant d'assécher la plaine. Aujourd'hui, la rivière se partage en plusieurs bras sur le territoire communal, elle crée ainsi un réseau hydrographique impressionnant qui permet à l'ensemble de la plaine portant son nom d'être irriguée.

La Sorgue prend sa source à Fontaine de Vaucluse, par une résurgence karstique dont le bassin versant alimentant sa source s'étale sur plus de 1 200 km², à 6 km à l'Est de l'Isle sur la Sorgue (10 km du centre-ville). Elle arrive au quartier des Espélugues où elle se sépare en deux bras majeurs qui ne se rejoignent qu'à l'entrée de Bédarrides avant de confluer avec l'Ouvèze.

La séparation artificielle des Espélugues, établie au lieu-dit du **Partage des Eaux** à l'Isle sur-la-Sorgue, répartit le débit de la Sorgue de la manière suivante : 5/12 pour la Sorgue de Velleron et 7/12 pour la Sorgue de L'Isle.

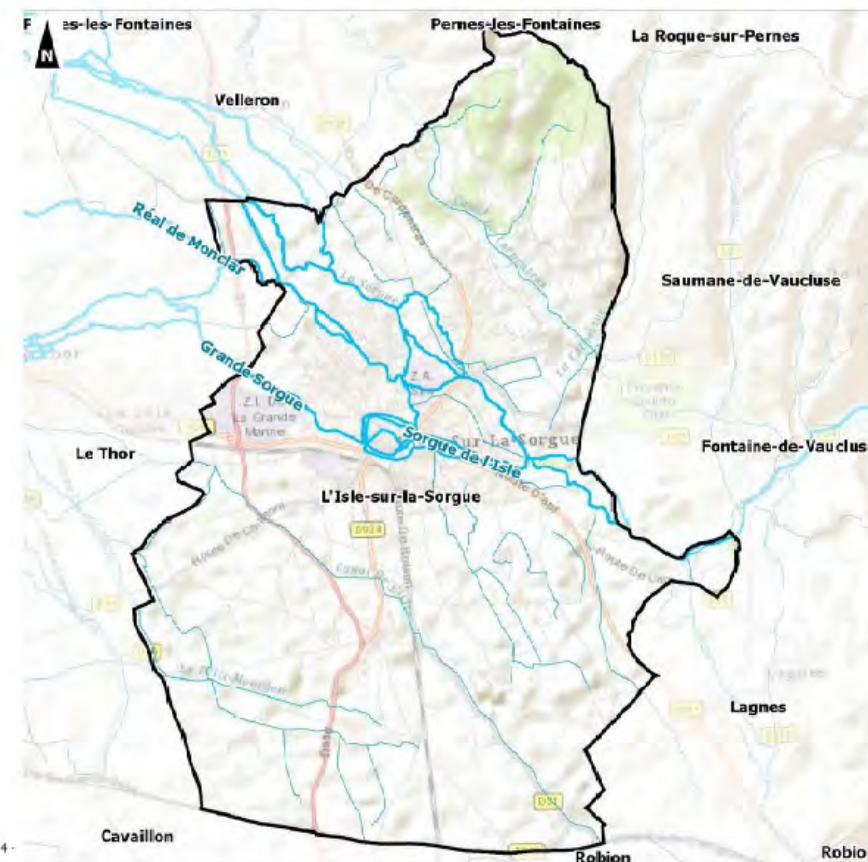
Les deux bras principaux s'écoulent sur une longueur de 64 km et traversent 17 communes. Ils délimitent ce que l'on appelle le « bassin des Sorgues ». Les deux bras se subdivisent en plusieurs dizaines de cours aux noms différents : Sorgue de Monclar, Sorgue du Pont de la Sable, Sorgue du Travers, Sorgue du Moulin-Joseph, Sorgue de la Faible, Sorgue des Moulins, Sorgue du Trentin, etc. Tous s'écoulent dans la plaine des Sorgues entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Avignon. La Sorgue est également un affluent du Rhône, par la branche dérivée du canal de Vaucluse sur Avignon



I.1. LE TERRITOIRE DANS LE GRAND PAYSAGE

I.1.1. Le contexte géomorphologique Hydrographie

Le réseau hydrologique naturel est complété par un réseau d'irrigation aménagé depuis le XII^{ème} siècle jusqu'au XIX^{ème} siècle, qui constitue un élément majeur de l'identité et du patrimoine du territoire.



Le contexte géologique :

Une disponibilité en matériaux de construction

La plaine des Sorgues est constituée de sédiments tertiaires recouverts d'alluvions récents. Elle constituait un vaste marécage qui a été drainé (canalisation des Sorgues, aménagement d'un réseau de mayres). Les terres sont limoneuses, riches, favorables au développement de l'agriculture.

La commune est composée de trois unités géologiques :

- au sud, une partie basse relativement plane qui fait partie de la plaine des Sorgues. Elle est majoritairement constituée d'alluvions fluviales postwürmiennes (FZL) et très minoritairement d'alluvions fluviales würmiennes (Fy). Au piedmont des collines se trouvent des cônes de déjection postwürmiens (JZ) ;
- à l'est, des reliefs peu prononcés constitués de molasse gréseuse (m1), de mélanges de molasses miocènes et d'alluvions anciennes et de colluvions (C) ;
- au nord, des collines formées de roches calcaires et parfois marneuses du Tertiaire (m1b1, g3, g2e-f) ; les fonds de vallons de ces collines sont emplis de colluvions post-würmiens (C).

Ce contexte géologique offre une grande disponibilité en matériaux de construction de qualité, pierres de taille ou matières premières à la production de plâtre et de chaux, qui contribuent fortement aux spécificités du patrimoine bâti et paysager de la commune.

I.1. LE TERRITOIRE DANS LE GRAND PAYSAGE

I.1.1. Le contexte géomorphologique

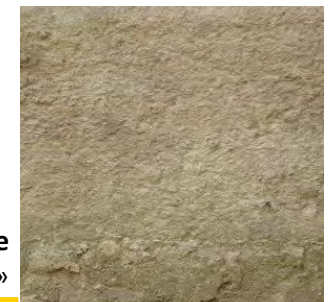
Géologie



Gypse
« Pierre blanche »



Calcaire
« Pierre de Pernes »



Molasse gréseuse
« Molasse »



Calcaire jurassique
« Calcaire froid »



I.1.2. La structuration paysagère du territoire

La structuration paysagère de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue s'inscrit dans les grandes entités paysagères de Vaucluse.

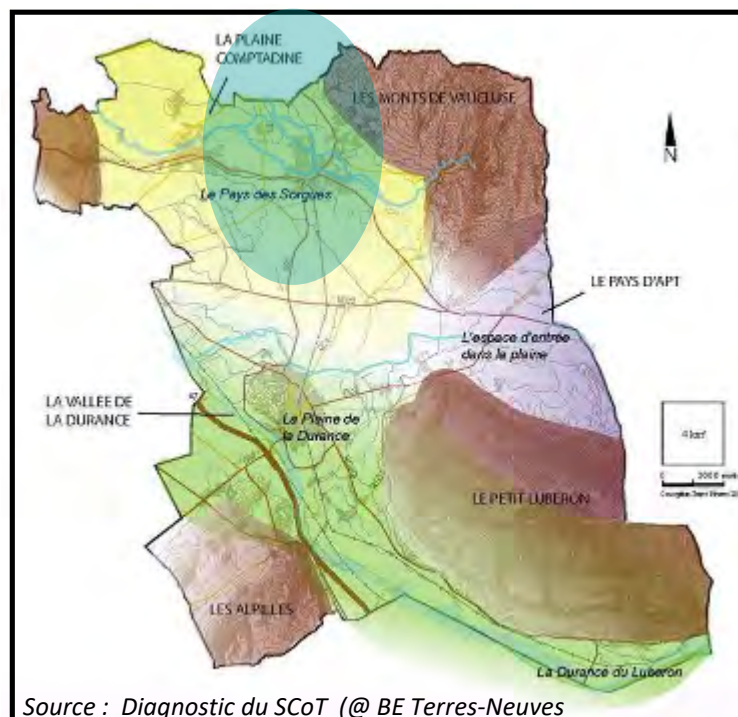
Le territoire dans le grand paysage

Le territoire communal se situe à la rencontre de 2 grands ensembles régionaux :

- Une formation rocheuse constituant la terminaison sud du Massif Alpin : **les Monts de Vaucluse**, au pied de laquelle prend naissance (se situe la résurgence de) la Sorgue;
- Le relief aplani de la vaste plaine alluviale du Rhône, dans laquelle se développe **la plaine Comtadine**, entre le cours du fleuve Rhône et son affluent principal : la Durance, avec un petit relief relictuel constituant une barrière naturelle qui impose au réseau des Sorgues son contournement vers le nord (Caumont / Châteauneuf-de-Gadagne / Saint-Saturnin-lès-Avignon / Vedène) pour se déverser dans le Rhône à Bédarrides, en amont d'Avignon.

Les grandes lignes de force du paysage de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue résultent de cette « double » appartenance géomorphologiques :

- ⇒ L'omniprésence du relief des Monts de Vaucluse, à l'est,
- ⇒ La planéité de la plaine qui s'étend d'est en ouest.



Source : Diagnostic du SCoT (@ BE Terres-Neuves)

I.1. LE TERRITOIRE DANS LE GRAND PAYSAGE

I.1.2. La structuration paysagère du territoire Le territoire dans le grand paysage



Source : Etat Initial de l'Environnement du SCoT

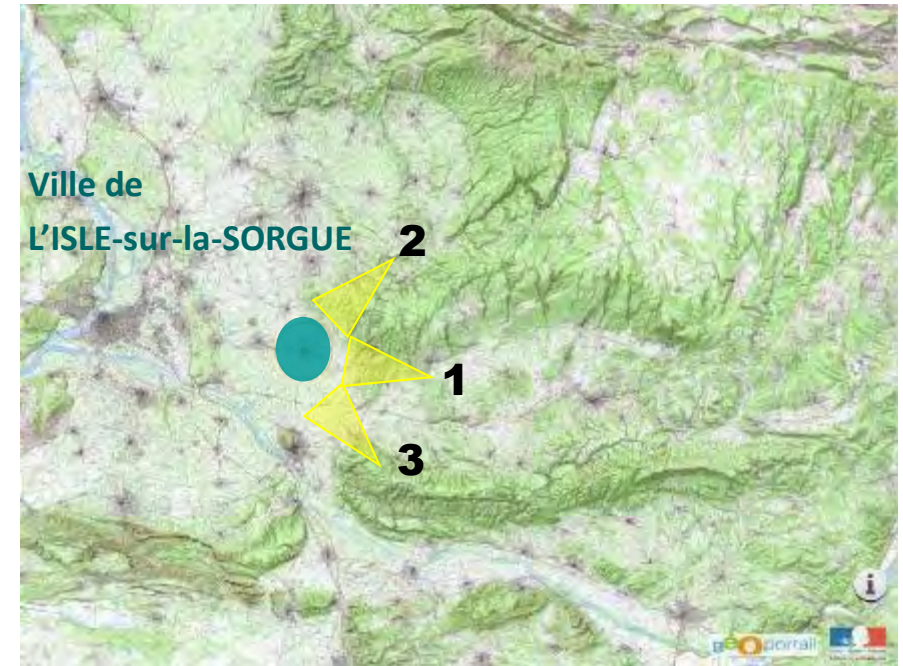
Les points de vue majeurs

I

La ville historique de L'Isle-sur-la-Sorgue étant située dans la plaine, au milieu du réseau des Sorgues, la perception du site dans le territoire communal et ses rapports avec la petite région sans .

La topographie du territoire génère des vues dominantes sur la ville historique et ses quartiers périphériques depuis les reliefs proches , essentiellement :

- Le secteur amont des Sorgues, vers les premiers reliefs, sur la route de Lagnes en direction de Fontaine-de-Vaucluse et Saumane (1),
- Le quartier de Saint-Antoine, et au-delà les flancs des Monts de Vaucluse, (2)
- Le petit Luberon. (3)



(1) Vue depuis le secteur amont des Sorgues



(2) Vue depuis les hauteurs de Saint-Antoine



Les grandes entités paysagères

Le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue se décompose en trois grandes entités paysagères, fondatrices du Grand Paysage de la ville historique.

Les flancs des Monts de Vaucluse

Il s'agit d'un massif boisé, couvert d'une forêt méditerranéenne relativement dense (sujette aux risques d'incendies), qui offre des vues panoramiques sur la plaine et le Grand Paysage. Sa nature karstique calcaire explique son caractère désert : l'eau y est absente en surface. Si le patrimoine vernaculaire de pierre sèche (murs de terrasses, cabanes) y est abondant, le patrimoine bâti ancien est rare du fait de la pauvreté des terroirs.

Le quartier résidentiel de Saint-Antoine s'étale (au détriment des espaces naturels. Des gisements de gypse et de calcaire ont permis un développement industriel.

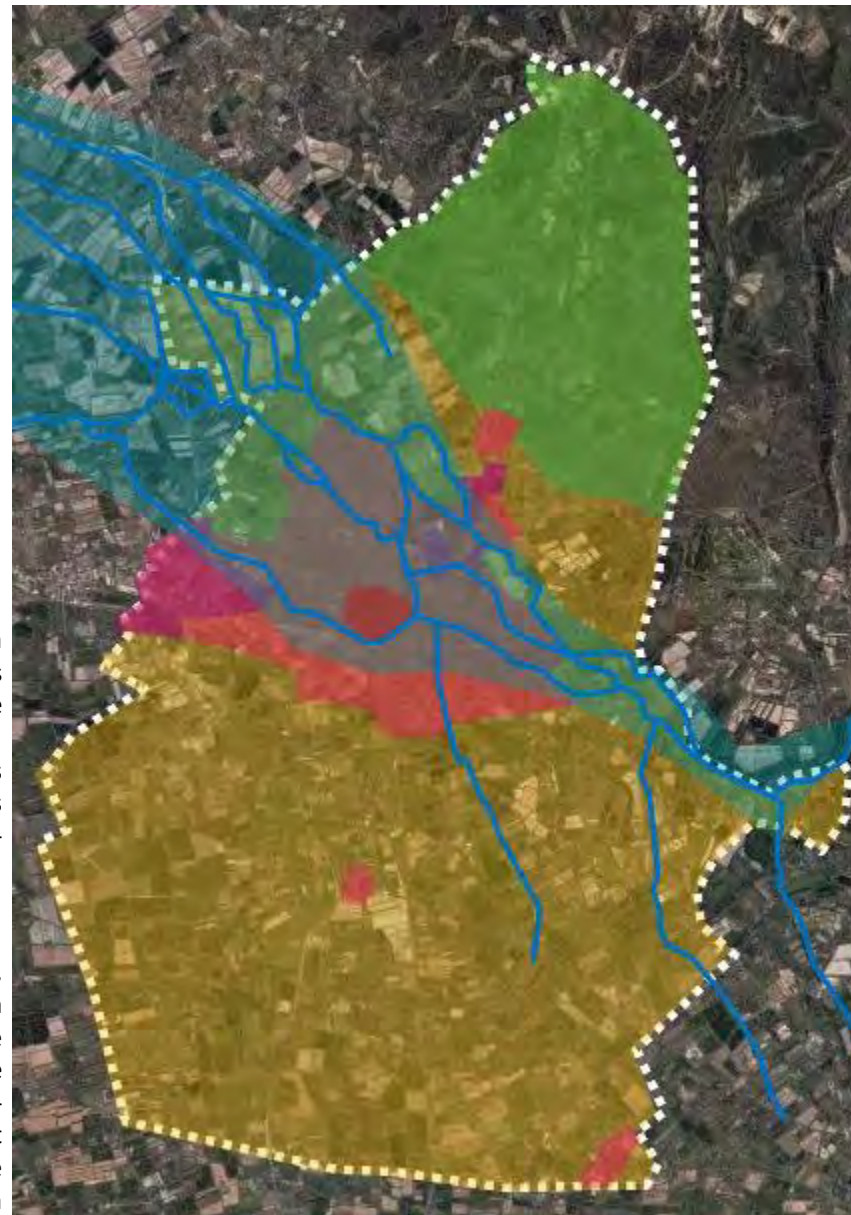
La Plaine Comtadine

Elle se caractérise par des paysages bocagers de huerta méditerranéenne. La trame des haies brise-vents et des canaux d'irrigation structure et compartimente la plaine vouée aux cultures intensives.

La plaine est un espace fortement habité, dans lequel les villages se sont historiquement implantés, puis diverses zones de regroupement d'habitat, ainsi que de très nombreux mas isolés.


Le Pays des Sorgues

Au sein de la plaine se différencie le bassin des Sorgues, dans lequel l'eau est omniprésente. Correspondant à d'anciens marécages (paluds), cette entité se caractérise par la présence de l'eau, la végétation et le patrimoine qui lui sont liés. La présence arborée est très forte, notamment par les ripisylves. Les haies brise-vents sont plus espacées. Se côtoient des secteurs où la vue porte loin et d'autres plus clos, en bordure de ruisseaux, où la végétation coupe les perspectives.




LEGENDE :


Entités Paysagères :


 Pentes des Monts de Vaucluse


 Plaine alluviale

 Pays des Sorgues

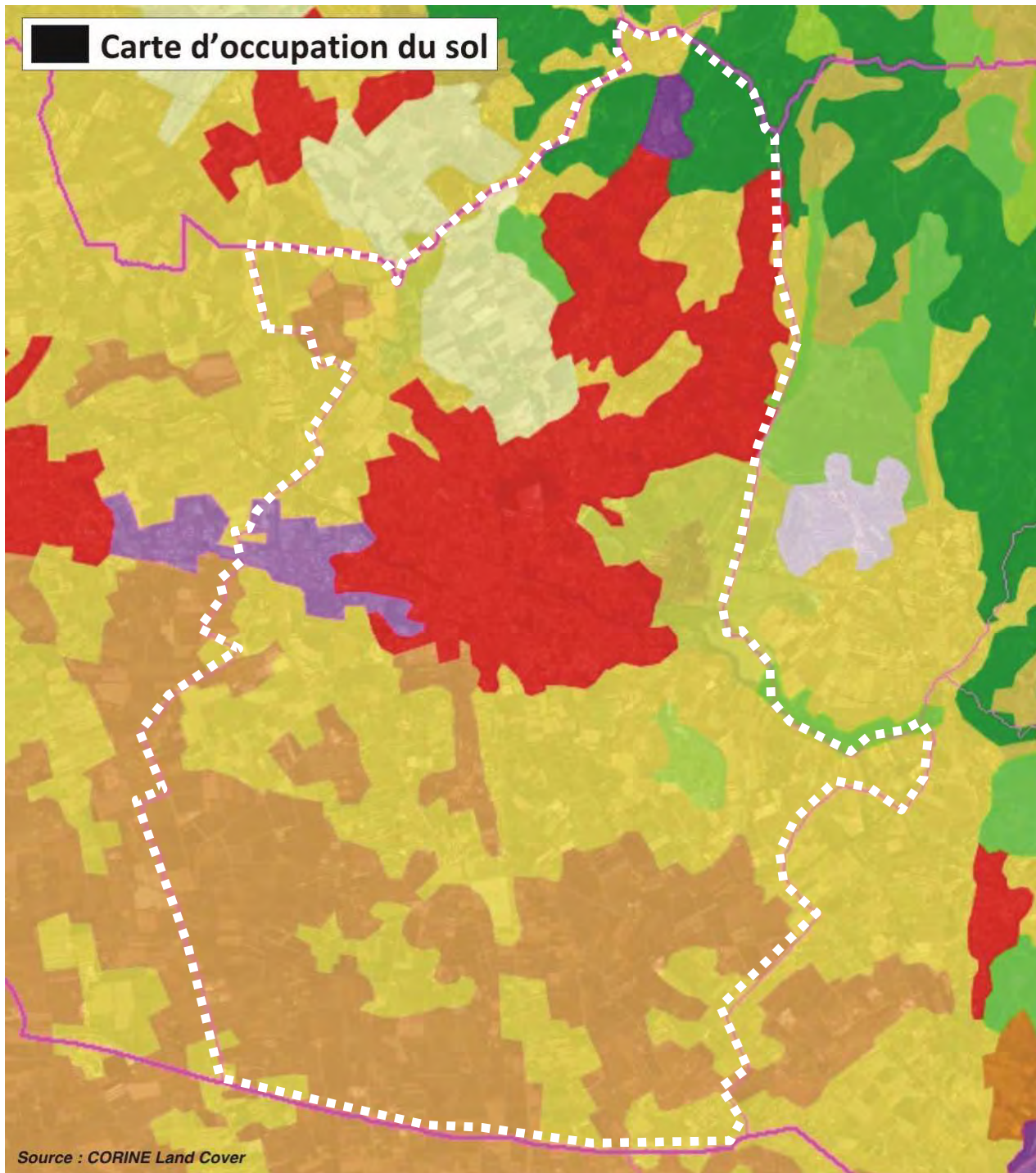
Urbanisation :

 Noyau urbain (ville intra muros)

 Etalement urbain :
faubourgs & quartiers résidentiels récents

 Zones d'activités

Carte d'occupation du sol



Source : CORINE Land Cover

I.1. LE TERRITOIRE DANS LE GRAND PAYSAGE

I.2. La structuration paysagère du territoire

Les grandes entités paysagères

Une mosaïque agricole de productions diversifiées

Le territoire l'islois présente une mosaïque paysagère du fait d'une agriculture très dynamique et d'une diversification des productions.

La carte ci-contre présente les principales occupations du sol, hors urbanisation qui couvre par un tissu discontinu des quartiers résidentiels et des zones industrielles et artisanales, un 1/5 à 1/6 du territoire :

- Les prairies (et/ou friches) ;
- Les systèmes culturaux et parcellaires complexes, dédiés aux céréales, au maraîchage en plein champ et aux cultures sous serres ;
- Les terres arables hors périmètre d'irrigation ;
- Le vignoble
- L'arboriculture et petits fruits. ;
- Les forêts, pelouses et pâturages naturels, sur les pentes des Monts de Vaucluse.

A noter l'extraction de matériaux, sur le site des Plâtrières, aujourd'hui abandonné / anciennement exploité .

■	Tissu urbain discontinu
■	Zones industrielles et commerciales
■	Extraction de matériaux
■	Systèmes culturaux et parcellaires complexes
■	Vergers et petits fruits
■	Terre arable hors périmètre d'irrigation
■	Prairies
■	Pelouses et pâturages naturels
■	Forêts mélangées
■	Forêts de conifères



I.2 L'organisation humaine (spatiale) du territoire communal

I.2.1. L'occupation humaine du territoire

Les vestiges archéologiques

témoignant de différentes époques d'occupation depuis l'Antiquité

Le patrimoine archéologique

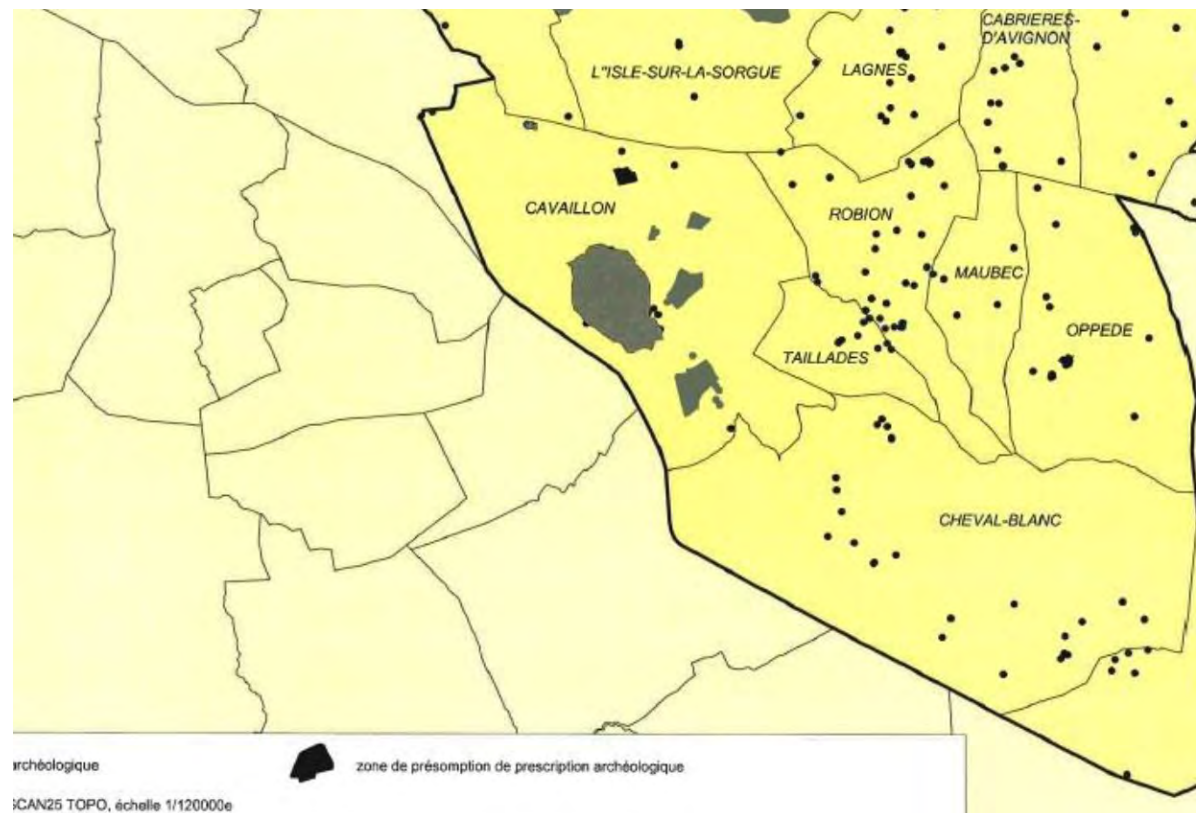
Extrait du Diagnostic du SCoT

⇒ à préciser-cibler pour la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue

Le patrimoine archéologique est défini par l'article L. 510-1 du code du patrimoine comme « tous les vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel. » Le domaine de l'archéologie préventive qui concerne, entre autres, les documents d'urbanisme est précisé par l'article L. 521-1 qui lui donne pour objet « d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus. »

Les compétences de ces missions de service public sont réparties entre l'État et les collectivités locales. Les règles de cette répartition sont définies par les articles L522-1 à L522-8 du code du patrimoine. Sur le territoire du SCoT Cavailon-Coustellet-l'Isle-sur-la-Sorgue, en application de l'article L. 522-5 du code du patrimoine, ont été définies 11 zones de présomption de prescription archéologique. Elles se concentrent sur les communes de Cavailon et de l'Isle-sur-la-Sorgue (cf. carte ci-dessous).

A l'intérieur de ces zones tous les dossiers de demande de permis de construire, de démolir et d'autorisation d'installation ou travaux divers devront être transmis aux services de la Préfecture de région afin que puissent être prescrites des mesures d'archéologie préventive dans les

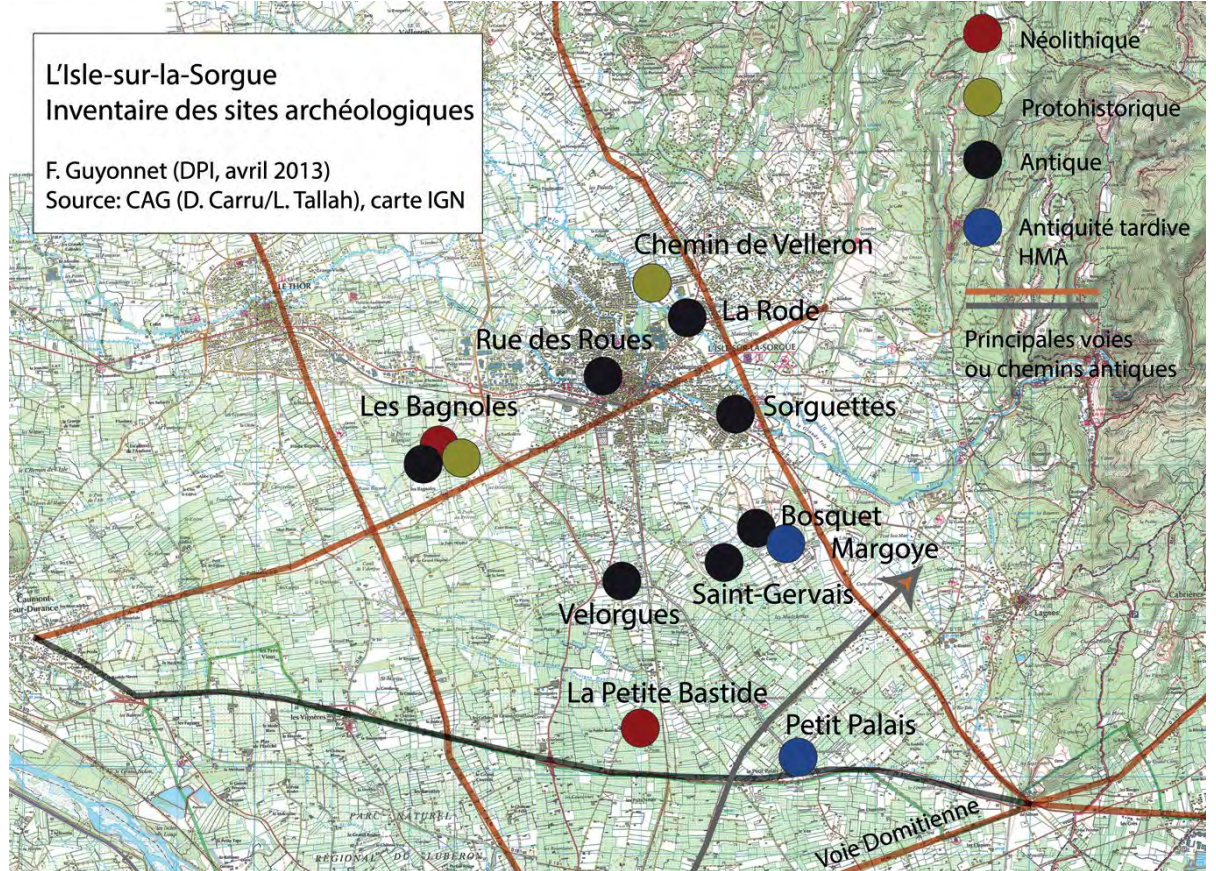


Les vestiges archéologiques

témoignant de différentes époques d'occupation depuis l'Antiquité

Le site des Bagnoles a révélé des habitats et des sépultures du néolithique, témoignant d'une sédentarisation importante de populations dans un village construit il y a plus de 6000 ans.

Situé en plein cœur du pays des Cavares, le territoire se structure durablement dès la conquête romaine par un réseau cadastral lié à l'aménagement de la voie domitienne (II^e siècle av. J.C.). Sur cette partie nord du Pagus de la Cité de Cavallion, l'agriculture se développe intensivement par le drainage des prairies humides en s'appuyant sur un réseau de *villae*. Plusieurs sites antiques majeurs sont présumés dans la campagne l'isloise (Velorgues, Bosquet, Villevieille, etc.).



I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.1. Fresque historique Les vestiges archéologiques

**Stèle anthropomorphe
Chalcolithique
(7500-5500 av.JC)**



Les grandes étapes du peuplement

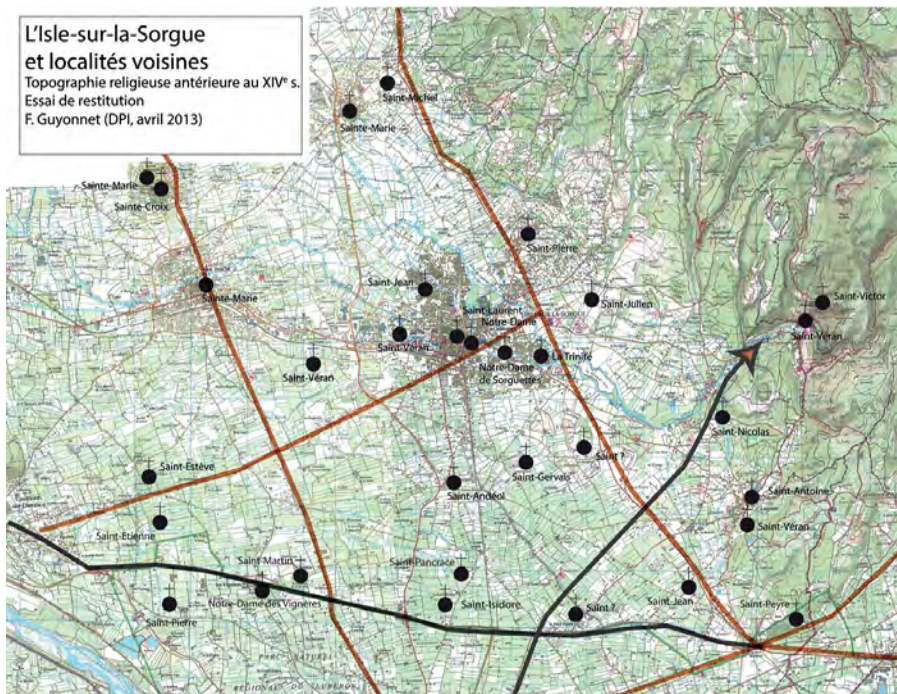
Synthèse historique à l'échelle du territoire

La christianisation des campagnes l'isloises

Dans l'Antiquité Tardive, certains domaines agricoles servent de support à la christianisation des campagnes. Au VI^{ème} siècle, la personnalité de l'évêque Veranus contribue à développer un dense réseau d'églises pour l'encadrement religieux d'une population dispersée en campagne.

La toponymie rappelle le souvenir de ces édifices (Saint-Pancrace, Saint-Laurent, etc.) souvent implantés en bordure de voies antiques. Certaines de ces églises seront à l'origine d'agglomérations aux destins variables, comme Saint-Laurent (L'Isle), Saint-Andéol-de-Velorgues ou Saint-Pierre-de-Ménemènes (Saint-Antoine).

A partir du XI^{ème} siècle, la plupart de ces églises sont intégrées, sous forme de prieurés, dans le temporel de grandes abbayes régionales (Montmajour, Saint-André d'Avignon, etc.) ou de l'évêché. Dès la fin du Moyen-Âge, ces prieurés sont progressivement délaissés et transformés en simples chapelles rurales (Saint-Pancrace), ou intégrés à des bastides aristocratiques (Margoye).



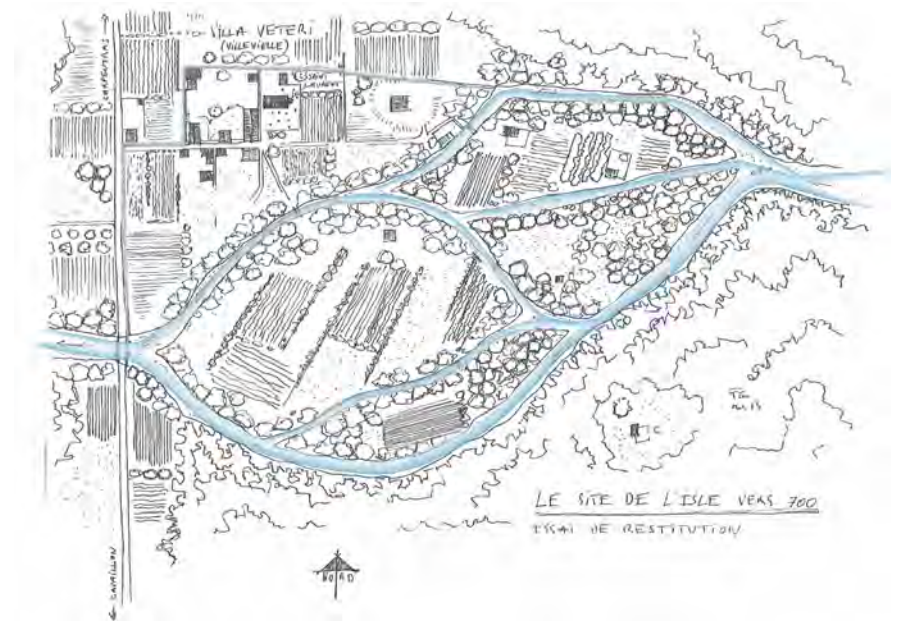
La naissance de la ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Les origines sont probablement à rechercher dans un vicus ou une villa galloromaine. Le quartier de Villevielle (villa veteri) est, sans doute, le premier noyau urbain autour duquel s'agrègent progressivement de nouveaux quartiers gagnés sur les bras secondaires de la Sorgue.

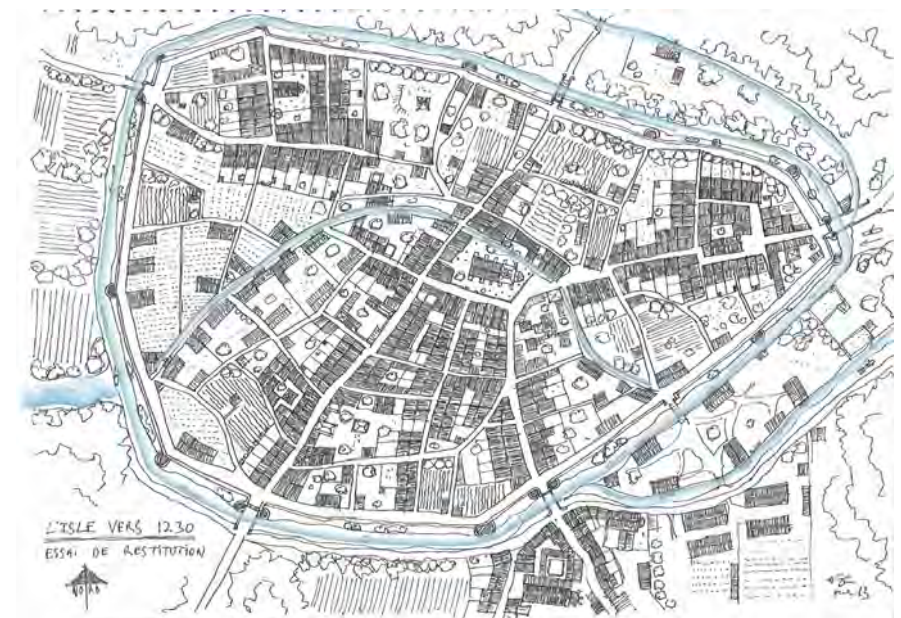
La ville prend sa configuration actuelle aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles grâce à une dynamique économique exceptionnelle liée à la maîtrise de l'énergie hydraulique. à cette époque, l'aménagement de l'Arquet favorise le drainage des sols nouvellement urbanisés et assure l'implantation d'ateliers et autres moulins au cœur même de la ville.

Au début du XIII^{ème} siècle, la ville entourée des bras de la Sorgue se divise en plusieurs quartiers : Villevielle et Villeneuve, mais également Ville Boquière et Villefranche où se concentrent les maisons des notables et les lieux d'exercice du pouvoir. L'Isle, par sa superficie considérable, se place derrière Avignon et loin devant Cavaillon et Carpentras. La présence du faubourg sud de Trotaveilas, dès le début du XIII^{ème} siècle, suppose une saturation rapide de l'habitat dans le périmètre fortifié.

Mais, le surdimensionnement de l'enceinte construite à la fin du XII^e siècle peut également résulter d'une décision politique du consulat visant à intégrer les moyens de production dans le périmètre clos. à bien des égards, au début du XIII^{ème} siècle, la ville industrielle de L'Isle ponctuée de fouloirs, moulins et autres machineries, pouvait ressembler à certaines cités drapières des Flandres ou d'Italie.



Source : DPI
Exposition Insula »



Des voies de communication anciennes

Le réseau viaire actuel correspond aux voies de communication anciennes qui irriguaient le territoire communal depuis l'Antiquité (voie romaine), reliant les principaux centres urbains de la région : Avignon, Cavaillon, Carpentras, Apt...

A ce réseau de routes et chemins s'est ajouté au XIX^{ème} siècle la voie ferrée, qui a joué un rôle déterminant dans le développement économique de L'Isle et le relatif « désenclavement » des fermes et autre bâti rural dispersé, en particulier les moulins, de la plaine...



I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.1. Fresque historique

Les voies de communication

► Deux axes reliant l'ouest et l'est (Avignon & Apt)

La **D 901**, sorte « d'épine dorsale » du sud-Vaucluse, relie d'est en ouest l'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne à Avignon et Apt. Cette voie a un caractère plus urbain que routier à la traversée des centres urbains.

La **D 900** reliant Avignon à Apt en passant par Coustellet, permet de relier l'Isle-sur-la-Sorgue depuis Avignon Sud, via la RD938. Cette voie a une fonction de transit et d'échange à affirmer : le Conseil départemental du Vaucluse classe la D900 en route à grande circulation entre Avignon et Apt.

► Un réseau de pénétrantes reliant les villes et les villages

Les villes et les villages sont traditionnellement organisés autour d'un réseau de « pénétrantes » qui convergent vers les centres urbains, formant un réseau « en étoile » autour des villes et des villages.

Parmi celles-ci, la RD938 reliant l'Isle-sur-la-Sorgue à Cavaillon joue un rôle structurant à l'échelle du territoire intercommunal.

► Un maillage de chemins communaux denses dans les zones agricoles

Dans la plaine agricole, il existe un important maillage de chemins communaux, anciens cheminements agricoles aujourd'hui goudronnés, qui participent à la desserte locale.

La constitution des bastides aristocratiques dans les campagnes L'Isloises

L'implantation des bastides débute probablement dès le XIV^{ème} siècle. Ainsi sont créées les bastides de Campredon, la Tour du Camp, etc. Edifiée non loin de la ville, la « bastide » est le complément et le prolongement de l'hôtel urbain.

En Provence, le phénomène de la bastide est beaucoup moins récent que ne suggèrent les témoins architecturaux tels qu'ils subsistent au terme d'un processus de lente formation. N. FUSTIER-DAUTIER (2011) indique que, dès la fin du Moyen-Age, ce que les chartes dénomment « *turris* » sont déjà, sises au milieu de leur domaine, des bastides ou petits châteaux, constructions à la fois résidentielles et défensives, adaptées aux conditions ambiantes d'insécurité permanente. Ainsi les habitants des villes, dès qu'ils le peuvent, complètent leur bien par la possession d'une terre qu'ils aménagent, consacrant très tôt l'osmose entre vie urbaine et vie rurale qui se prolongera les siècles suivants.



Cadastre 1828



Logis de la Grande Bastide (XVI^{ème} siècle)

I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE I.2.1. Fresque historique La constitution de bastides aristocratiques



Tour du Domaine de Campredon (XIV^{ème} siècle)

L'intensification du phénomène des bastides aristocratiques aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

Le phénomène des bastides s'intensifie aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, avec la construction de Palerne, la Gasqui, etc.

En effet, la politique séculaire d'acquisition de biens fonciers par les nobles s'accompagne d'une prolifération sans cesse croissante de demeures rurales. D'après N. FUSTIER-DAUTIER (2013), ce processus atteint, sous son double aspect politique et architectural, son apogée au XVIII^{ème} siècle. De nombreuses familles anoblies au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles voient leurs titres confortés par l'érection de certains de leurs domaines en fiefs, alors même que la notion de féodalité a disparu en Provence ; cela leur donne le droit d'appeler leur demeure « *château* » et leur apporte, par là-même, l'illusion d'une puissance supplémentaire.

Ainsi nombre de bastides L'isloises portent le nom de la famille des propriétaires qui possèdent également un hôtel particulier en ville, tel que Palerne, Guilhem...



La Gasqui (façade principale du XVIII^{ème} siècle)



I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE I.2.1. Fresque historique La constitution de bastides aristocratiques

Domaine de Palerne
Extrait du Cadastre Napoléonien (1828)



Domaines de Petite Guillaine & Grande Guillaine
Extrait du Cadastre Napoléonien (1828)



La multiplication de fermes après la Révolution Française

Dans les campagnes L'Isloises, la propriété rurale est longtemps restée dans les mêmes familles issues de la noblesse ou dans les mêmes communautés religieuses .

Ainsi les bastides, dont l'implantation débute probablement dès le XIV^{ème} siècle, se sont multipliées aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les propriétaires des bastides sont les mêmes que ceux des hôtels particuliers de la ville.

Par contre, la Révolution Française, les grandes propriétés rurales des communautés religieuses et de certaines familles aristocratiques font l'objet d'une redistribution. Leur vente comme biens nationaux se traduit par une diminution très significative de la taille des propriétés et de la construction de très nombreuses fermes sur l'ensemble du territoire communal. Dès le tout début du XIX^{ème} siècle, on assiste à une véritable colonisation des campagnes par des fermes (appelés « mas »).

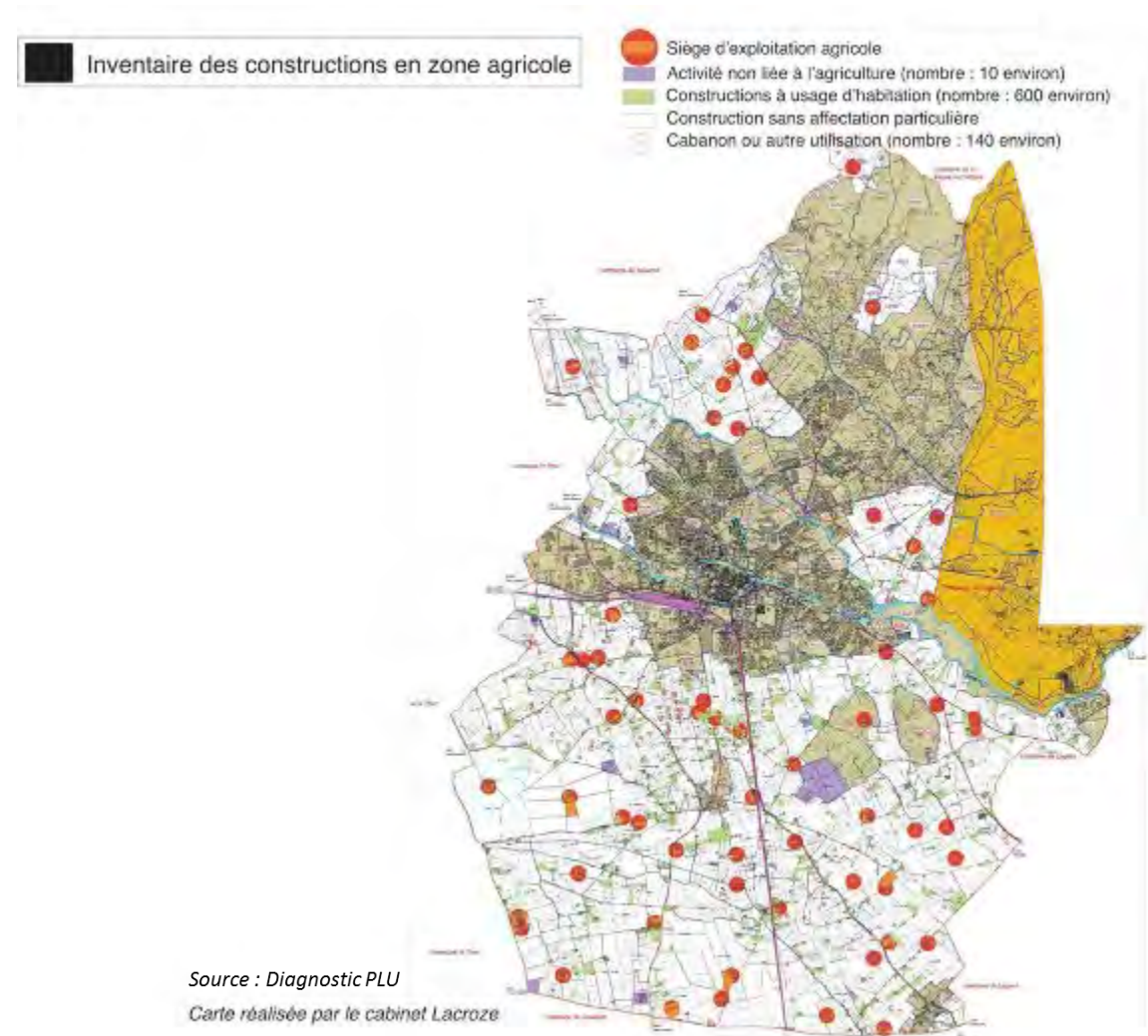
La propriété rurale non seulement change de mains, mais se morcèle. Hormis les biens des communautés religieuses et ceux de M. de Guilhem, émigré, vendus aux enchères, les riches propriétaires pour la plupart des nobles qui n'habitaient pas L'Isle, vendirent leurs domaines, très souvent en les divisant. Ainsi, au début du XX^{ème} siècle (GUIGUE, 1939), sont recensés 1830 propriétaires, contre seulement 1034 en 1788. En 1937, la plus grande propriété ne possédait que 66 ha et deux propriétés seulement au lieu de 19 avant la Révolution possèdent chacune plus de 50 ha, dont 8 de plus de 75 ha... Le nombre de tout petits propriétaires (possédant moins de 1 hectare) a approximativement doublé (passant de 496 à 1096).

A ces nouvelles possibilités d'accessions à la (petite) propriété terrienne, il convient d'associer les perspectives nouvelles offertes par les canaux d'irrigation de L'Isle et de Carpentras, et la transformation des cultures : tandis que la culture de céréales et celle de la garance permettaient de grandes exploitations, la culture maraîchère au contraire, la culture de primeurs tout particulièrement, ne peut être pratiquée que sur de petites surfaces du fait des soins minutieux et constants qu'elles exigent, parfaitement adaptées aux travailleurs modestes, petits propriétaires ou fermiers.

I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.1. Fresque historique

La multiplication de fermes au XIX^{ème} siècle



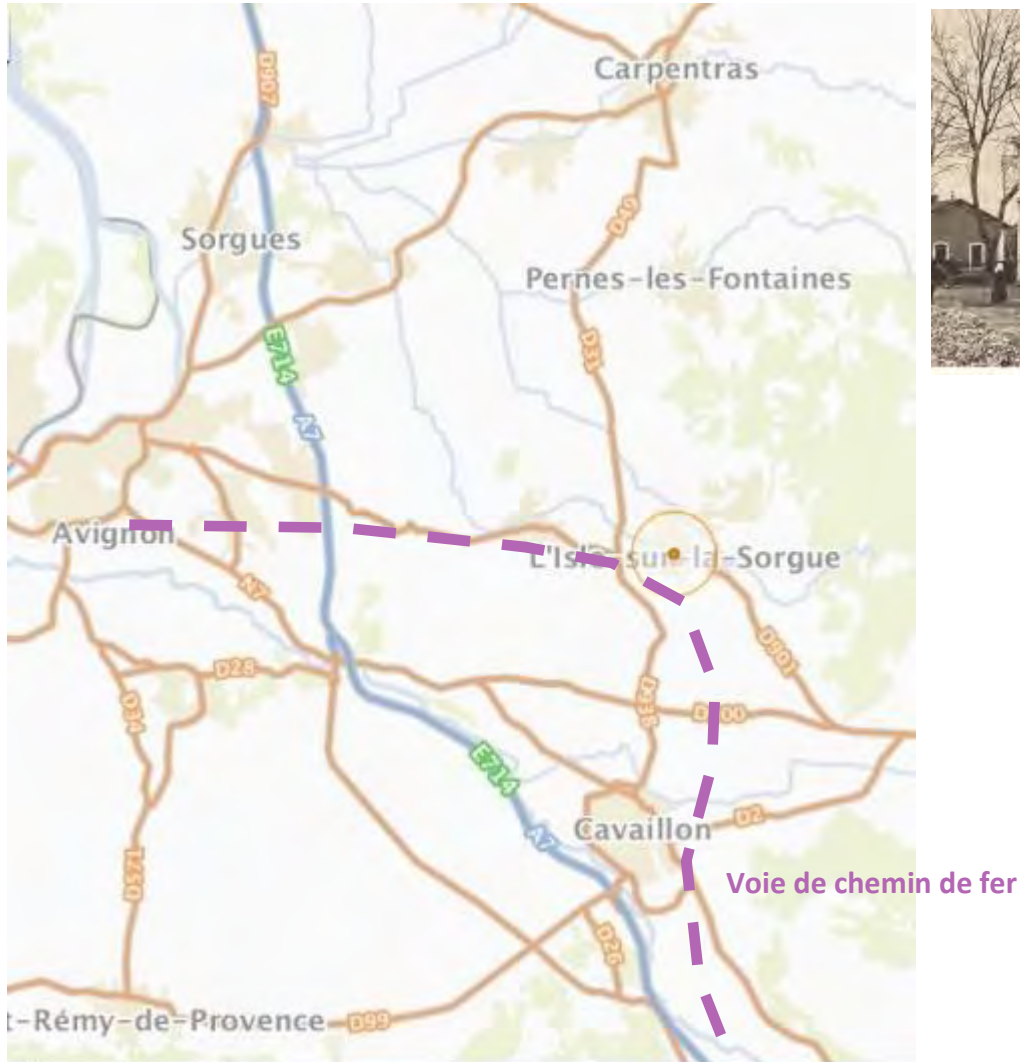
La desserte locale par la Voie Ferrée

Au réseau de routes et chemins s'est ajouté, au XIXème siècle, la voie de Chemin de Fer d'Intérêt Local qui a joué un rôle déterminant dans l'acheminement des productions L'isloises, tant agricoles (maraîchage, horticulture, arboriculture fruitière...) qu'industrielles (tissages...).

C'est en 1885-87 qu'a été construite / inaugurée la gare...

I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.1. Fresque historique L'arrivée du Chemin de Fer



La gare de L'Isle desservant le centre historique de la ville



La gare de Petit-Palais
desservant le sud du territoire



1.2.2. Les grands aménagements et les logiques d'implantation sur le territoire

I.2.2. Les grands aménagements et les logiques d'implantation sur le territoire

Pour comprendre la richesse et la diversité du patrimoine L'Islois, il convient de resituer les différentes étapes de son occupation humaine.

A l'échelle du territoire, de grands aménagements ont déterminé l'organisation des points de peuplement et la répartition des activités au cours de l'histoire.

a) La mise en valeur des espaces et des ressources naturelles du territoire.

En tout premier lieu, il s'agit des aménagements qui ont permis la **mise en valeur des espaces et des ressources naturelles du territoire**.

Par son contexte géomorphologique et son accessibilité, le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de potentialités agronomiques, pédologiques et géologiques qui ont favorisé la diversification de la mise en valeur agricole et/ou agropastorale. Alors que toutes les activités agricoles ont une incidence sur les paysages, certains aménagements ont joué un rôle fondateur des paysages L'Islois, en particulier :

- L'aménagement des systèmes de drainage et/ou irrigation
- L'évolution du Parcellaire (remembrements, divisions, restructurations...)
- La plantation des haies brise-vents.

La géologie du territoire communal a également été déterminante dans la mise en valeur des espaces : **l'exploitation des ressources géologiques** que sont notamment la pierre, le gypse (plâtre), le calcaire (chaux), dans une moindre mesure le sable et les galets, a permis un développement d'activités extractives, puis une spécialisation industrielle sans précédent. Ces activités ont imprimé des paysages tout à fait singuliers :

- Les carrières et sites d'extraction de matériaux
- Les fours à plâtre
- Les fours à chaux

b) L'implantation de l'habitat

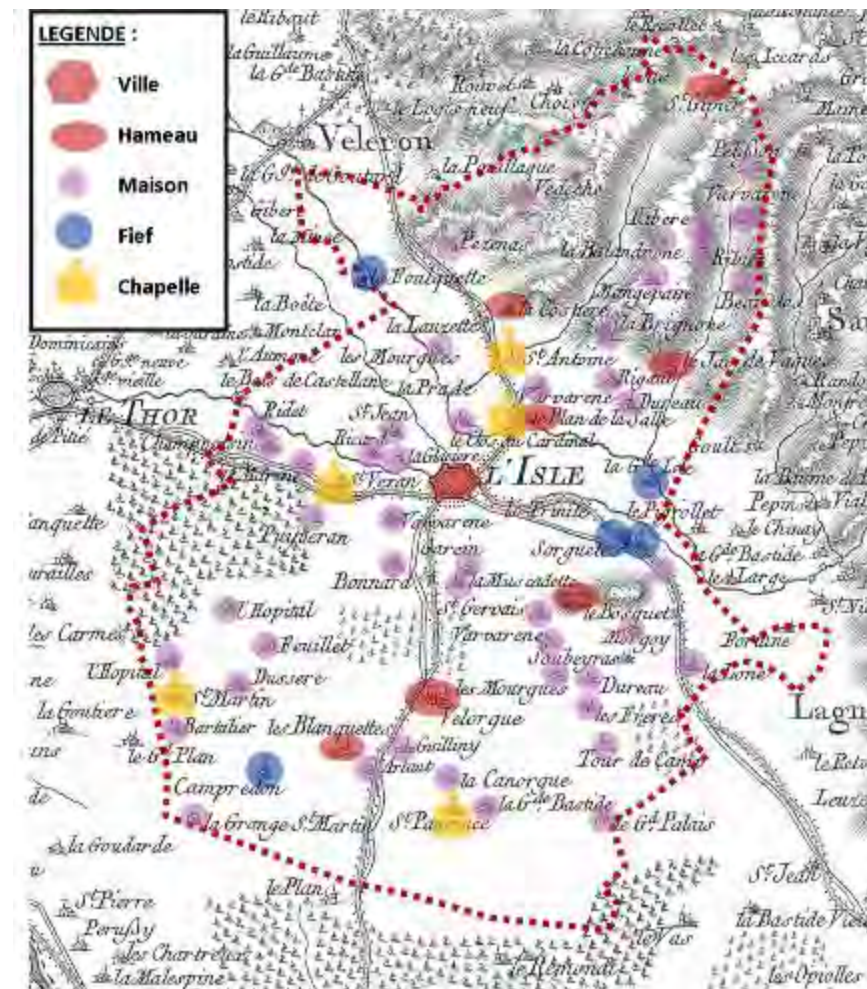
Fort des activités dispersées sur le territoire se sont implantés et développés des points de peuplement. Directement liée aux ressources naturelles, l'implantation de l'habitat se sont différenciées diverses formes urbaines :

- La ville
- Les zones d'habitat groupé : les hameaux
- L'habitat dispersé.

I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.2. Les grands aménagements

Introduction



Carte de Cassini (XVIII^{ème} siècle)

L'aménagement des systèmes de drainage de la plaine

et du réseau d'irrigation depuis les Sorgues

L'eau structure le territoire l'islois et fait vivre ses habitants, autrefois grâce à la pêche, l'agriculture et l'industrie, aujourd'hui encore grâce à l'irrigation des terres agricoles et au tourisme.

A l'échelle du territoire, les aménagements relatifs à la ressource en eau sont vraisemblablement les plus importants de l'histoire., tant en terme de drainage de la plaine marécageuse que d'arrosage / irrigation des terres cultivables.

La fertilité des sols de la plaine alluviale l'Isloise laisse supposer que l'aménagement de systèmes de drainage des zones marécageuses et du réseau d'arrosage depuis les Sorgues ait de tous temps mobilisé les habitants du territoire.

C'est avec la création de deux grands Canaux d'irrigation que la mise en valeur des espaces a connu un essor considérable qui s'est traduit par une colonisation des campagnes.



I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.2. L'aménagement du territoire

a) La mise en valeur des espaces et ressources



Deux canaux d'irrigation « historiques »

Le Canal de Carpentras

Inauguré en 1857 pour irriguer le territoire aride du Comtat Venaissin, ce canal est alimenté par le canal mixte. Il dessert un total de 23 communes. La superficie totale potentiellement couverte s'étend sur 20 000-25 000 ha dont 600 ha le sont effectivement dans les 4 communes de Lagnes, Fontaine-de-Vaucluse, Saumane-de-Vaucluse et L'Isle-sur-la-Sorgue (source : *étude agricole sur l'aire du SCoT du bassin de vie de Cavailon-Coustellet-L'Isle-sur-la-Sorgue*, 2009).

Il est géré par l'Association du Canal de Carpentras qui a été créée par décret impérial le 15 février 1853 et constitue aujourd'hui la plus importante association syndicale d'irrigation de Vaucluse. Il est l'objet d'un contrat de canal signé en 2012.

Le Canal de l'Isle

Inauguré en 1852 et prend sa source au lieu-dit "Tour de Sabran" à Lagnes, ce canal est alimenté par le canal mixte. Il dessert un total de 6 communes : L'Isle-sur-la-Sorgue, Lagnes, Robion, le Thor et Châteauneuf de Gadagne. Son débit maximal prélevable autorisé est de 2458 l/s.

Il est géré par l'Association du Canal de l'Isle qui a été créée en 1849, peu de temps avant la construction de l'ouvrage. Il est l'objet d'un contrat de canal élaboré en 2006 .

La plantation de haies brise-vents

Un autre aménagement du territoire consiste en la plantation de haies brise-vents.

Constituées majoritairement de cyprès, ces haies sont indispensables à la protection des parcelles de cultures vis-à-vis du Mistral, le vent dominant. Elles sont généralement accompagnées de fossés ou canaux d'irrigation ou drainage qui renforcent l'emprunte paysagère de ces aménagements.

Bien que non spécifiques au territoire L'Islois, ces aménagements sont fortement identitaires de la plaine comtadine et plus largement Vauclusienne.

Il convient de prendre conscience de leur rôle paysager et microclimatique, mais aussi environnemental, patrimonial et culturel. Les changements dans les pratiques agricoles, en particulier la mécanisation, le recours aux cultures hors sol (sous tunnel) et la construction de serres en dur (béton & verre), ainsi que les transformations des systèmes culturels ne doivent pas (et le plus souvent ne peuvent totalement) s'affranchir de ces systèmes de haies. Certaines interventions drastiques sont toutefois à regretter dans certains cas, tels que la coupe à moins d'un mètre de hauteur des alignements de cyprès...



Structures paysagères de la plaine L'Isloise :
les haies brise-vents protègent les parcelles agricoles du vent dominant aux alentours de Velorgues.

Source : Photo satellite / Geoportail.

L'exploitation des ressources géologiques

Le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue dispose de nombreux gisements géologiques très utiles pour la construction : pierre, gypse, sable...

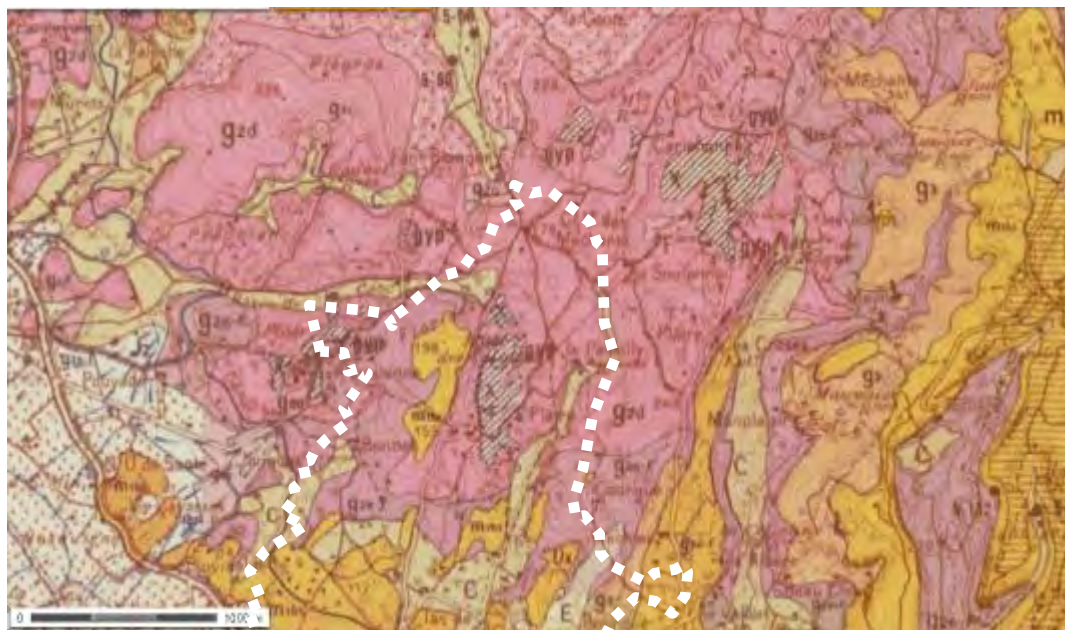
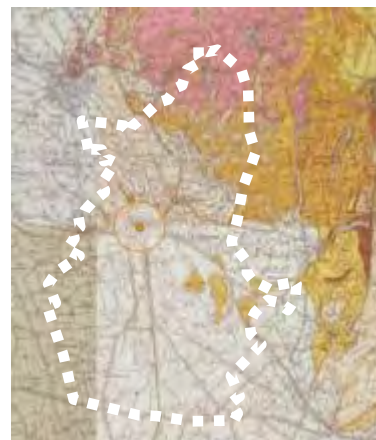
L'exploitation de ces ressources naturelles a joué un grand rôle dans le développement économique de la commune. Diverses carrières et sites d'extraction de matériaux ont vu le jour et ont alimenté de nombreux chantiers et la diversifications d'activités locales.

La ressource géologique la plus déterminante pour l'histoire sociale et économique de L'Isle est sans conteste le gypse. Son extraction dans le secteur des Gypières, la fabrication et la commercialisation du plâtre ont donné du travail aux hommes, femmes et enfants de nombreuses familles.

Cette main d'œuvre locale a largement contribué à l'essor de cette activité devenue industrielle, et par voie de conséquence, au développement de la filière plâtre de la Société d'exploitation.

Le calcaire local a également permis de produire de la chaux, dans une moindre mesure cependant.

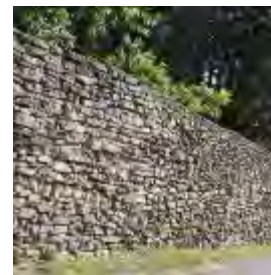
D'autres ressources géologiques prélevées localement ont également servi dans les constructions de L'Isle, comme les galets de rivière ou le sable.



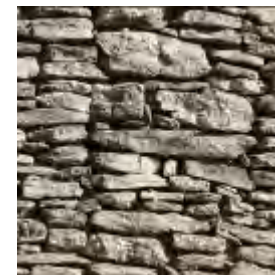
Galets de rivière



Calcaire



Gypse & plâtre



I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE
I.2.2. L'aménagement du territoire
a) La mise en valeur des espaces et ressources

De la Société des Plâtrières de L'Isle...

au groupe mondial Lafarge

Les importants gisements de gypse sur les hauteurs de Saint-Antoine sont à l'origine du développement spectaculaire de l'industrie du plâtre. Dès le XIV^{ème} siècle, les « gypiers » l'islois exportent du plâtre sur les nombreux chantiers de l'Avignon pontificale. C'est un matériau récurrent dans les constructions et les arts décoratifs à l'Isle jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les fours à plâtre étaient de petites unités artisanales, construites suivant les besoins.

En 1876, on dénombre 16 fabriques de plâtre implantées dans l'arrondissement de Carpentras (Velleron, L'Isle-sur-la-Sorgue, Mazan, Pernes-les-Fontaines) où se trouve le gisement de gypse le plus important de Vaucluse. (LOCCI, 1993)



Au XIX^{ème} siècle, la plupart des carrières de gypse étaient souterraines, ce qui posait des problèmes de sécurité. Toutefois, les ouvriers plâtriers et carriers étaient mieux rémunérés : environ trois francs par jour en 1866 et de quatre à six francs en 1909. Magne Char (grand-père du poète René Char), ouvrier d'une plâtrière de l'Isle, a créé à son tour une entreprise familiale, développée par son fils, Joseph Emile Magne Char.

L'entreprise a fusionné en 1907 avec la « Société anonyme des Plâtrières de Vaucluse ». En 1926, cette société, l'une des premières de France, est propriétaire de douze usines, dont sept en Vaucluse.

I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.2. L'aménagement du territoire

a) La mise en valeur des espaces et ressources



Papier en-tête de la société Char



Depuis XXX, la Société des Plâtres Lafarge exploite, seule, les gisements vauclusiens (Mazan, Mormoiron...).

Les différentes morphologies urbaines (compositions et formes urbaines)

Le peuplement du territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue se répartit selon diverses modalités.

La ville ancienne s'est développée entre les deux bras principaux de la Sorgue.

Autour de la ville intra muros se sont développés les faubourgs « historiques » de la ville, notamment à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, puis les quartiers pavillonnaires périphériques qui participent à un étalement urbain important depuis la moitié du XX^{ème} siècle.

Plusieurs **zones d'habitat groupé** ont été implantées sous forme de villages-hameaux :

deux dans la plaine : Velorgues non loin de la ville, Petit-Palais et Grand-Palais, à l'extrême sud de la commune ;
un dans le secteur des garrigues : Saint-Antoine ;

Un **habitat dispersé** sur l'ensemble du territoire communal se présente sous forme de fermes et domaines agricoles, ainsi que quelques habitations de villégiature.

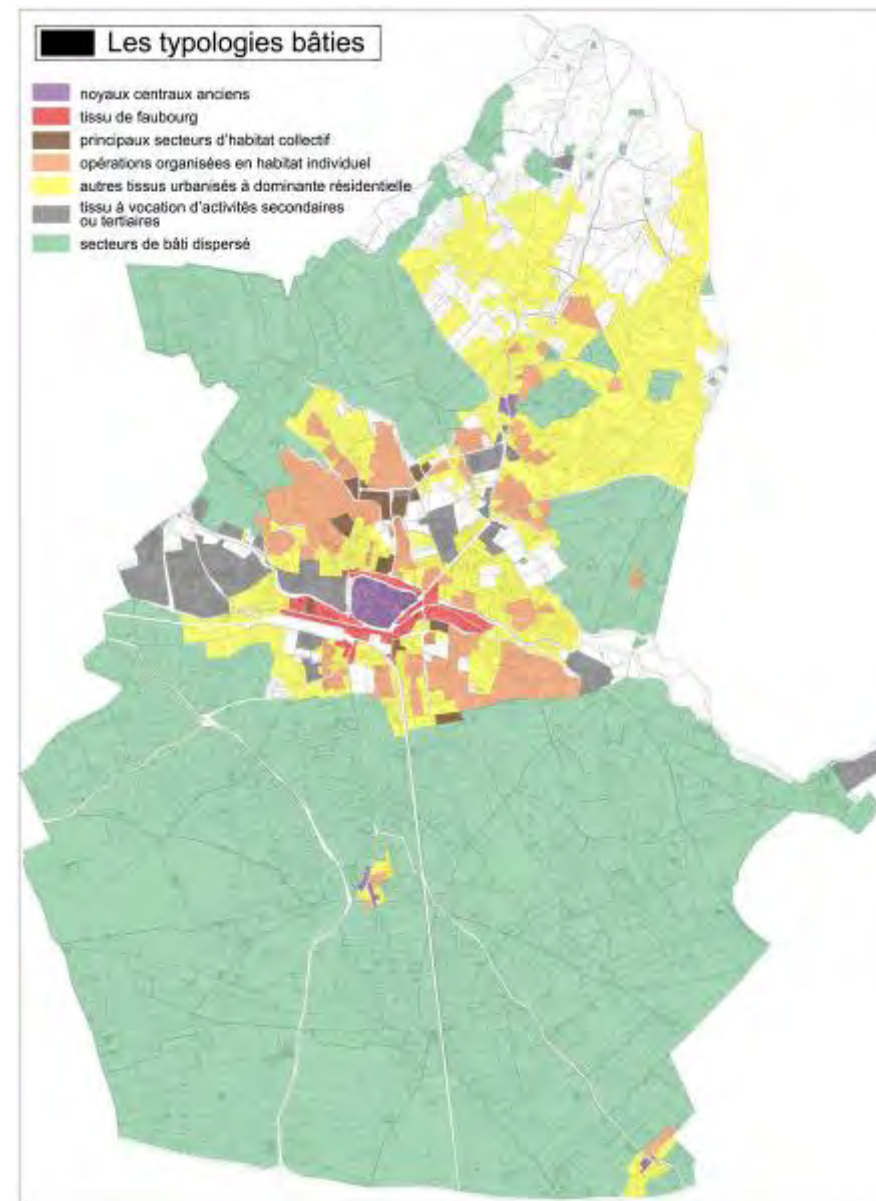


Centre ancien de L'Isle-sur-la-Sorgue

I.2. L'ORGANISATION HUMAINE DU TERRITOIRE

I.2.2. L'aménagement du territoire

b) L'implantation de l'habitat





PARTIE II

Le patrimoine bâti et son évolution (urbain, historique et archéologique)

Porte des L'Isle



II.0. Frise historique

Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1125 Accords entre les deux familles de Raimond- Bérenger et Alphonse-Jourdain (Comte de Toulouse) après de nombreux affrontements. Formation du Comtat Venaissin. Elle fixe les futures limites des provinces du Languedoc et de Provence : le marquisat se limite à la partie située au nord de la Durance.

1140 Raimond VI, Comte de Toulouse est excommunié et dépossédé de ses terres lors du concile de Latran (révolte des albigeois).

Organisation de la « ville » (*5). Il existe un type de prise de possession du sol celles qui se font presque indépendamment du réseau viaire et moins régulière que celle qu'on imagine spontanément. Les édifices dominants y sont des tours, seules ou avec logis contigus, mais aussi des salles, le plus souvent isolées des autres demeures et qui ne cherchent pas à s'établir systématiquement en front de rue. L'organisation du bâti est de type alvéolaire. Il correspond à une structure sociale de *nuclei* familiaux dominant chacun une aire.

1147-1149 2ème croisade

1195 Traité d'alliance entre Raymond VI de Toulouse et Guillaume IV de Forcalquier. Dans l'accord concernant les limites de leurs territoires (*6), ils se partagent les villes d'Avignon et de L'Isle-sur-la-Sorgue, en possédant chacun **une moitié**.
A la mort de Guillaume de Forcalquier (1209) ses possessions seront récupérées par les Comtes de Provence.

L'Isle devient une cité prospère, bénéficiant de la force de sa position stratégique : située entre bras de la Sorgue et entourée des campagnes fertiles des plaines du Venaissin.
Les comtes de Toulouse (*8) font réaliser plusieurs canaux. La ville est appelée L'Isle-en-Venaissin.

L'Isle-sur-la-Sorgue constitue un modèle de consulat seigneurial (*13). Le consulat, apparaissant tout constitué en 1200, au hasard d'un texte, peut dater en réalité d'une période beaucoup plus reculée du XII^e siècle.

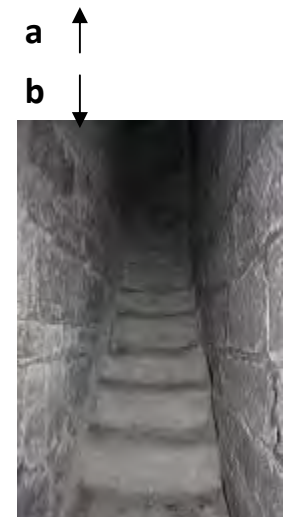
Construction de la tour d'Argent fin XII^{ème} ou début XIII^{ème} siècle (*17). Elle peut correspondre à la symbolisation du pouvoir du Comte de Toulouse mais aussi à une construction commune des consuls.
La co-seigneurie se traduit par la présence de plusieurs tours nobiliaires qui restent en place à L'Isle-sur-la-Sorgue. Elles sont des édifices de représentation qui expriment la puissance de leur propriétaire.

Son enceinte urbaine est vraisemblablement construite à cette époque. Le rempart périphérique permet d'unifier la ville juxtaposée (*3).

Avignon et L'Isle deviennent indivis entre eux. La création d'une zone neutre entre leurs états a vraisemblablement fait de L'Isle un lieu de commerce et d'échanges privilégié (*14). Par ailleurs il semblerait (*18) que le traité de 1195 ne ferait que remettre à plat les territoires du traité de 1125, ce qui supposerait que la quasi totalité du XII^{ème} siècle aurait pu fonctionner avec cette double seigneurie, ce qui constitue une liberté particulière propice d'une part à la présence du consulat et d'autre part à une organisation polynucléaire.



*Tour d'Argent (ou Tour Boutin) : le fait qu'elle ait subi des remaniements avec percement de baies au rez-de-chaussée montre ses dimensions colossales (Murs d'épaisseur 2m30, hauteur 17m, salle d'honneur carrée de 7m20 de côté (*6)). Les vestiges de baies (a) qui restent sont de modestes prises de jour, l'accès se faisait par une porte au 1er étage qui desservait le 2ème étage par l'escalier (b) réalisé dans l'épaisseur du mur.*



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

- 1200** → Première mention connue du consulat de l'Isle : centralisation des 18 parts réparties entre coseigneurs. Les consuls ont des droits politiques, judiciaires, militaires et financiers (*6). Défense de leurs intérêts (justice, prélèvement des bans, contrôle des péages, moulins, fours).
- 1208-1229** La croisade des Albigeois par l'église catholique contre les albigeois et l'excommunication du Comte de Toulouse Raymond VI (1156-1222) entraînent une forte augmentation des troubles dans le Comtat Venaissin.
- 1209** → Texte de donation d'une maison devant la basilique Saint-Laurent. L'église n'a pas été citée dans les textes après cette date, pour certains il subsiste une interrogation sur l'existence d'une église Saint-Laurent différente de la collégiale Notre Dame des Anges (*7).
- 1212** Bulle papale
- Fondation du chapitre de l'Isle (*11): collégiale ND des Anges. Elle permet aux chanoines d'élire le prévôt et 8 chanoines séculiers et 2 administrateurs. Les chanoines vivaient vraisemblablement dans des maisons canoniales situées sur la rive opposée de l'Arquet (*19).
- La ville de l'Isle apparaît divisée entre trois insulae (*9).
- 1215** → Existences avérées de marché et péage (*8). Activité économique et exportation jusqu'à Marseille des moulins et fabriques de draperie.
- 1229** Traité de Paris : affirmation de la souveraineté du Comte de Toulouse.
- Marque la fin de la co-seigneurie. Début d'une période de mutation du rôle des co-seigneurs, si la ville perd en autonomie, elle gagne en prospérité et en essor économique (*8). On assiste aussi certainement à une mutation du tissu urbain : régularisation du parcellaire, orthogonalité (relative), alignement de maisons polyvalentes (*5).



S.VILLE INSVLE.



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1232 L'installation d'un ordre mendiant début XIII^{ème} siècle est l'indicateur de l'activité dynamique d'un bourg (*3)

Franciscains s'établissent au quartier Trota Veilas (*20).

Pas de vestiges.

1235

Mention du portail de *Trota Veilas*, ce qui confirmerait l'existence de l'enceinte encore en place au XVIII^{ème} siècle (*6).

1239

Confirmation de la donation du Venaissin au Comte de Toulouse Raymond VII par Frédéric II. Il redevient le seul seigneur.

Raymond VII accorde aux habitants de l'Isle de nombreux privilèges dont ils continuèrent à jouir sous son successeur Alphonse de Poitiers :

Les pêcheurs comme les bouchers étaient des confréries puissantes (*3)

- exemptions de lyedes, péage, droits de douane
- droit exclusif de pêche de la source jusqu'au Rhône.
- favorise les chevaliers et prud'hommes (commerçants et industriels) (*8)

1251

mort de Raymond VII Comte de Toulouse. Héritier Alphonse de Poitiers . Il nomme un sénéchal à la tête du Comté Venaissin. Sénéchaussée divisée en neuf baillies dont les chefs lieux sont Bonnieux, Oppède, Cavaillon, L'Isle, Pernes, Pont-de-sorgues, Malaucène, Vaison et Séguret, Mornas et Lapalud. Nouveau type d'administration royale avec ses nombreux abus et discriminations en particulier envers les juifs(*8).

A l'Isle, les enquêtes d'hérésie touchent les Notables. La famille Bermundi est toujours coseigneur du castrum de Vélorgues.

1253

le « Livre rouge » des Comte de Toulouse

Notamment énumération des biens possédés à l'Isle par le Comte de Toulouse dont avait hérité le Comte de Poitiers.

1267

Alfonse de Poitiers affecte une maison de Pierre Bermondi ou Bermondi aux Carmes à L'Isle. (*8)

Présence de l'ordre des Carmes à l'Isle.

1268

Présence attestée d'une communauté juive. (*4) au quartier de Villefranche.



1270

Arrivée progressive du pouvoir pontifical, suite au Traité de Paix de Paris de 1229 et après reprise par les armes par Raymond VII et son gendre (*8).

Population de 600 feux (soit 3000 habitants environ). Avec ou sans Vélorgue? (*9)

1274

Le Saint-Siège à qui reviennent les propriétés d'Alphonse de Poitiers (disparu pendant son retour de croisade , fait de Pernes la capitale du **nouvel état : le Comtat Venaissin** qui restera un état pontifical de 1274 à 1791.

Il n'y a pas de grand changement apporté à l'administration de l'Isle sous la papauté.

CHRONOLOGIE FAITS HISTORIQUES	TERRITOIRE . URBANISME. ARCHITECTURE	INCIDENCES à L'Isle-sur-la-Sorgue	VESTIGES EN PLACE ou disparus Sources . Illustrations
----------------------------------	---	-----------------------------------	--

1309-1376 Siège de la papauté en Avignon
Entre 1313 et 1322, construction de nombreuses livrées cardinalices à Avignon, Villeneuve-Lès-Avignon et quelques unes alentours .

Production de plâtre : les *gypiers* l'Islois fournissent les chantiers d'Avignon (*19)

1320 L'évêque cède enfin le pouvoir temporel de Carpentras au légat du pape qui s'y établit aussitôt. Papauté à Avignon.

Fourniture de bois pour les ponts levés de porte Boigas et d'Avignon (*11).

1321 →

1322 Expulsion des juifs du pape : expulsion par Jean XXII, puis annulation en 1326. Pour l'instant, au sein du Comtat Venaissin, il n'y a pas encore le concept de ghetto fermé, les quartiers juifs sont choisis et non pas subis.

Pour mémoire, présence avérée dès 1268 d'une communauté juive à l'Isle.

1348 La peste noire. Chute de population.

1357 Fléau de bandes de mercenaires désœuvrés : routiers attirés par les richesses de la papauté et de sa cour. Le pape ordonne une campagne de fortification des villes du Comtat Venaissin.

L'Isle qui est contenue dans ses anciens remparts du XII ou XIII^{ème} siècle n'a pas besoin d'en agrandir le périmètre. Elle se contente de réparer, consolider et moderniser ses remparts (*13) ce qui constitue déjà des travaux importants.

1363 → Campagne de réparation des remparts (*13)

1374 → Nouvelle campagne de travaux de réparation et de modernisation très importants sur les remparts (*13) quasi reconstruction)

Gravure porte Boigas



La région du Comtat Venaissin au milieu du XIV^e siècle (*13)

1389-1399 Assauts de Raymond de Turenne

Destruction du castrum de Velorgues

Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

Demeures urbaines

L'escalier se trouve hors œuvre, il est la plupart du temps à vis, à plan rond ou carré.

Les pièces sont en enfilade

Porte cochère et porte piétonne.

Fenêtres d'escaliers petites et fenêtres des salles plus soignées : fenêtres à croisées, meneaux ou traverse.

Au XV^{ème} importance du décor autour des portes et des croisées du 1er étage (plus réduit aux étages supérieurs).

Demeure rue Carnot, de style gothique



1434 Les carrières des juifs sont fermées

Celle de L'Isle se trouve au sud-ouest de la ville vers la porte d'Avignon.

1458 La peste

1468 Invention de l'imprimerie par Gutemberg

Les fabriques de papier, liées à l'utilisation l'eau et de force hydraulique : nouveau développement économique

1488 Fondation des pénitents noirs par des florentins fuyant la guerre civile chez eux

Rue des Battus Noirs (ancien nom de la rue Alphonse Benoit).

Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

Le Comtat demeure une enclave entre la Provence et le royaume de France. Il appartient au pape. Il est gouverné par le légat, seigneur du pays.

1524-1536 Troupes royales (guerres d'Italie de François 1er) traversent l'Comtat : dommages autour d'Avignon.

1545 Expulsion générale des juifs, commencée dès fin XVe.

Influence de la Renaissance italienne se fait sentir : on trouve des façades comportant des références aux ordres antiques, des colonnes cannelées, chapiteaux; etc.

1547-1563 Concile de Trente.
Recadrage du dogme et de la liturgie de l'Eglise catholique pour garder ou reconquérir les fidèles susceptibles de suivre la Réforme des Huguenots.

1568 Construction du Gesu à Rome (Vignole architecte) qui devient le modèle de l'architecture des églises jésuites.

1560

Arrêté municipal interdisant la construction en bois

1562 Guerres de religions apportant la terreur.

Les Isois se mirent à se défendre contre le baron des Adrets en pratiquant « la terre brûlée », ils suppriment tout ce qui avait pu faciliter l'aménagement de retranchements, démolirent même moulins et couvent, creusèrent des fossés puis inondèrent la campagne ...

1578 Le Comtat retrouve la paix.

Création de nouveaux ordres catholiques suite au concile de Trente : des ordres urbains dont l'architecture s'insère dans le tissu de la ville.

1593 → Construction de six chapelles nouvelles au couvent des Frères Mineurs Cordeliers rue du Portalet

1598 Promulgation de l'Edit de Nantes : fin des guerres de religion



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1602 → établissement de la conduite des eaux pour le couvent de Ste Elisabeth

1611 → Déclaration et promesse entre la ville et le couvent des Frères Mineurs au sujet de la démolition de leur ancien couvent

À Avignon, les XVII^e et XVIII^e voient des campagnes de reconstructions qui prévoient des alignements, la suppression des encorbellements et des passages sur rue (soustets)

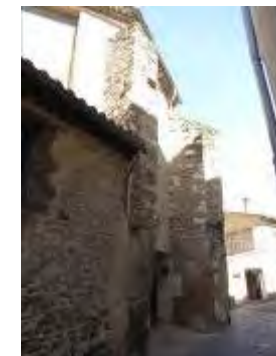
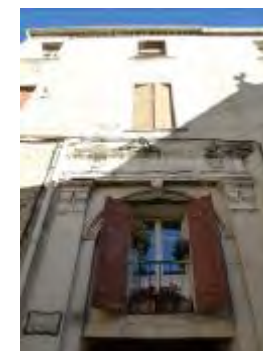
Création du couvent des Capucins (hors les murs?)

Ecole d'architectes de renom : de la Valfenière, Franque, etc. avec une grande maîtrise de la stéréotomie.



1640 → Création du couvent des Ursulines

1624 1646 Les Juifs du Pape doivent se regrouper dans 4 villes du Comtat : Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue



1668 → Création du couvent des Minimes



1675 → Création du Mont de Piété

Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

EVENEMENTS D'ORDRE RELIGIEUX

À Avignon, les XVII^e et XVIII^e voient des campagnes de reconstructions qui prévoient des alignements, la suppression des encorbellements et des passages sur rue (soustets)

Suite au Concile de Trente, l'Eglise Catholique

Ecole d'architectes de renom : de la Valfènière, Franque, etc. avec une grande maîtrise de la stéréotomie.

1646 Les Juifs du Pape doivent se regrouper dans 4 villes du Comtat : Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue

Apparition d'institutions originales, les congrégations de clercs réguliers, porte la marque de la Contre-Réforme.

1601 maison de la Doctrine Chrétienne

1602 établissement de la conduite des eaux pour le couvent de Ste Elisabeth

1609 Prix-fait de la construction d'un pont levis à la porte de Villevieille

1611- Prix-fait de maçonnerie pour achever le couvent des Cordeliers

1611 déclaration et promesse entre la ville et le couvent des Frères Mineurs (Cordeliers?) au sujet de la démolition de leur ancien couvent (des Franciscains)

1614 Prix-fait de maçonnerie pour l'achèvement l'église des Minimes

1616 réparation au corps de garde de la porte de Boïgas

1640 Prix-fait de la construction du presbytère de l'église (le chœur)

1645/1670 . Reconstruction de La nef de la collégiale Notre-Dame des Anges
Démolition de l'ancien sextier

1637, le monastère des Ursulines est érigé sous le titre de la Présentation Notre-Dame (archives départementales Vaucluse FRAD084_101 H 1-5



Eglise Notre-Dame des Anges
Dans la chapelle Notre-Dame du Salut : tableau votif commandé en 1636 au peintre Guillaume-Ernest Grève pour remercier la Vierge d'avoir délivré la ville de la peste.



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

Période Moderne, Les Lumières

1717 1738

Importance de la production de draps de laine exportés jusqu'à Marseille

1717 1738 requête et rescrit du vice-légat pour un pont en pierres à la porte de Frères Mineurs

1720

La peste : Construction du mur de la peste pour protéger le Comtat, de la peste venue de Marseille, il se dresse entre la Durance et le mont Ventoux, sur 27 km de long. Puis la peste arrivant en Avignon et le mur protégea la Provence de l'épidémie dans le Comtat qui décima 20% de la population.

L'épidémie gagne l'Isle malgré le fait que les portes de la ville aient été murées sauf une. À l'Isle on mettait les suspects en quarantaine dans la campagne. Les malades atteints de la peste auraient été soignés dans un lazaret contigu à la chapelle de Saint Lazare.

Illustration extraite du site « pierre sèche en Vaucluse ».



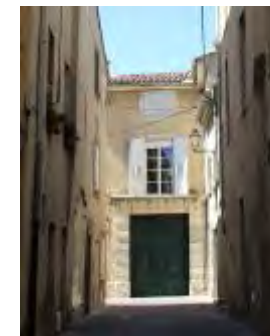
1721. ordre du vice-légat sur le rétablissement du marché de l'Isle (après la peste)

1742

Construction de la nouvelle chapelle des Pénitents Blancs, architecte Brun-Cadet.



Construction des hôtels particuliers hôtels de Casal (2), Campredon, Palerne



Activité importante des architectes d'Avignon : Franque, Lebrun

Les hôtels particuliers se composent désormais d'un logis principal placé sur la voie publique. Jardin et cour se situent en arrière plan. Le rez-de-chaussée forme un socle de services qui forme un socle pour le logis. A partir du XVII les escaliers se multiplient et facilitent l'accès aux appartements, maintenant ils s'organisent autour d'un jour central.

1746 - lettre annonçant qu'un rapport a été fait par les maçons sur l'état des remparts menaçant ruine entre la porte d'Avignon et celle des Frères Mineurs.

1746/1769

Apparaissent de nouvelles pièces : vestibule, antichambre, salle à manger...
La fenêtre est surmontée d'un linteau droit constitué de pierres en platebande ouvragées.

Construction de l'Hôtel Dieu



1749 - autorisation de réparer les degrés du puits à la porte d'Avignon



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1754

Requête pour réparer la muraille (parapet) joignant le moulin à *gruer* (usine à plâtre Dumas).

1759-1761

Construction de la nouvelle synagogue sur ancien emplacement XVIe

1766

Devis pour un obélisque au rond-point du cours Salviaty

1766

Quittance en faveur de la maison de la charité pour les droits de requête pour bâtir sur les remparts.

1770

Prix-fait des portes, fenêtre et ferrures du grenier de la Charité

1770

Achat de 12 pans de l'avant- chapelle des Pénitents Blanc pour agrandir le moulin de la ville

1771

1771 : synagogue, prix fait décoration bleu ciel, de lambris peints et dorés agrémentés de faux marbre et de dorures.

1775 plan de la nouvelle charpente de l'église des Minimes (dessin original de Brun cadet)

1779

1779 construction du *sextier* terminée

1783

1783 réquisition à la province au sujet de l'ouverture de la rue de la Cavalerie

1786

lettre relative aux ouvrages de serrurerie pour la porte en fer et les fenêtres de la mairie



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1789-1799 : La Révolution française

1791 Réunion des représentants des communautés du Comtat votant à l'unanimité le rattachement du comtat Venaissin à la France.
Naissance du Département du Vaucluse. Fin du Comtat Venaissin qui était un état pontifical depuis 1274.

L'Isle-sur-la-Sorgue devient française

Vente des maisons de juifs

1792-1794 La Terreur

Grandes violences à l'Isle, véritable guerre civile et L'Isle devient un centre de détention.

- la synagogue est saccagée. La grille de chœur est réutilisée à la collégiale Notre Dame des Anges.
- compte des serruriers qui ont transporté à la mairie pour l'y placer le portail de la Juiverie
- réquisition de l'agent national pour faire enlever toutes les portes et herses servant à la clôture de la ville
- réquisition de l'agent national pour faire fermer les églises et synagogue.

1795

Rapport des maçons sur les maisons de la Juiverie écroulée ou prêtes à s'écrouler an III

Fin XVIII^{ème}

Démolition des fortifications

Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1799-1804 : Le Consulat

1804-1815 : Premier Empire

1815-1830 : la Restauration

1800 . lettre de Delpuget à cause de la maison qui menaçait ruine à la Juiverie (c'était là une des conséquence du siège de l'Isle)

1805 mandat pour le pavage des rues

1813 Lettre du préfet pour la démolition d'une tour

1821 rapport du maire de l'Isle au préfet relativement au plan d'alignement des rues et places

1824 enquête pour l'élargissement des deux ponts et du chemin entre deux au Portalet

1837 devis des réparations à faire aux parapets du cours de Villevieille

1838 devis partiel des ouvrages à faire à l'hôtel de ville pour y installer l'école maternelle

1830-1848 : Monarchie de juillet

Vers 1840

Mécanisation de la production des draps de laine. Apparition des « tapis de L'Isle » : l'industrie lainière créé le 1er revêtement de sol en textile.

1845

Arrêté du préfet relatif à la démolition des maisons adossées au chœur de l'église

Milieu XIXe

Au XIXème siècle, la pêche assurait l'existence d'une centaine de famille l'isloises.

Démolition des vestiges des fortifications

1848-1852 : Deuxième République



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1799-1804 : Le Consulat

1804-1815 : Premier Empire

1815-1830 : la Restauration

1830-1848 : Monarchie de juillet

1848-1852 : Deuxième République

1852 →

1852(-1870) : Second Empire

1856 →

1865-1870 →

1870(-1914) : 3ème République

1872 →

1884 →

Apparition de la brique et des nouvelles techniques de construction qui se généralisent dans l'architecture grâce au chemin de fer.

L'Isle devient l'Isle-sur-la-Sorgue

1890

réalisation du Partage des eaux →

Démolition des vestiges de la synagogue saccagée lors de la Terreur.

Construction de la gare : le train arrive à L'Isle →

1872 mort Alphonse Benoit (propriétaire commissionnaire d'une usine de soie. Lègue à la ville une grande partie de ses biens pour qu'elle en fasse un collège pour les enfants de l'Isle, établissement de refuge, etc.

Inauguration de l'établissement construit (les propriétés données ont été reconnues inadaptées à accueillir un établissement scolaire)

Mécanisation de la production des draps de laine.

Construction des « châteaux » l'Islois : résidences familiales des capitaines d'industrie



Chronologie et faits historiques
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1904

450 ouvriers dans les quatre fabriques de drap de laines de l'Isle (dont celle encore présente de Brun de Vian Tiran)

1905

Election du maire Emile Char (père de René), Administrateur des plâtrières de Vaucluse. Il souhaite agrandir la place Gambetta en couvrant partie de la sorgue et édifier monument au philanthrope Alphonse Benoit (1809-1872)

1939-1945

Seconde guerre mondiale

1945

Construction de l'école maternelle du Centre

1948

Maison départementale d'enfants de l'Isle-sur-la-Sorgue

1960

Débuts brocante

1968-1988

Exploitation du gypse à ciel ouvert, au-dessus de l'Isle-sur-Sorgue en particulier et sa transformation en plâtre permet aux Plâtrières de Vaucluse d'être exportatrices.

1975



II.1. La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue



a) L'organisation de la ville

SOMMAIRE

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville Genèse des quartiers historiques

1. **Page de titre : le patrimoine bâti et son évolution**
2. **Page de titre : le développement urbain**
3. **Page de titre: l'organisation de la ville**
4. sommaire
5. genèse des quartiers historiques, premières implantations
6. Naissance de la ville de L'Isle, occupation agricole
7. Croissance de la ville aux dépens de la plaine marécageuse
8. XII^{ème} siècle. La ville de L'Isle dans ses remparts
9. XII^{ème} siècle. Le tracé des remparts jusqu'au XVIII^{ème} siècle, des travaux incessants
10. XII^{ème} siècle. Le tracé des remparts, les ouvrages subsistant en 1828
11. Les quartiers intramuros Villevielle, Villeneuve, Villefranche, Boquière et le faubourg de Trota Veilas
12. Les emprises remarquables dans la ville : institutions religieuses e de bienfaisance
13. Les emprises remarquables dans la ville : édifices du pouvoir civil et hôtels particuliers
14. Les emprises remarquables dans la ville : moulins et fabriques
15. Les emprises remarquables dans la ville : superposition des emprises
16. **Page de titre : l'emprise bâtie et son évolution**
17. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers
18. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : le grand parcellaire
19. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : le petit parcellaire
20. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : hypothèse de mémoire du petit parcellaire à Villeneuve
21. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : hypothèse de mémoire du petit parcellaire à Villeneuve
22. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : hypothèse de mémoire du petit parcellaire à Villeneuve
23. Emprise bâtie
24. Dynamiques d'évolution ; localisation des vestiges d'architecture des XII à XIV^{ème} siècles
25. Dynamiques d'évolution ; localisation des vestiges d'architecture des XIV à XVI^{ème} siècles
26. Dynamiques d'évolution ; localisation des vestiges d'architecture des XVII à XVIII^{ème} siècles
27. Dynamiques d'évolution: état des lieux 1828
28. Dynamiques d'évolution superposition du cadastre de 1828 et du cadastre contemporain
29. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions
30. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions , cas de l'îlot 2
31. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 2
32. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 2
33. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 2
34. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 8
35. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 7
36. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 22
37. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 22
38. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 22
39. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : transformation des hôtels particuliers en logements collectifs et édifices publics
40. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : transformation des établissements religieux et de bienfaisance
41. **Page de titre : le quartier de la juiverie : une exception**
42. Le contexte particulier des communautés juives dans le Comtat Venaissin
43. Le contexte particulier des juifs dans la ville médiévale. Les juifs du pape et leurs « carrières » en Comtat Venaissin
44. La place de la juiverie aujourd'hui : espace en creux , une béance dans la ville
45. Que reste-t-il de la juiverie qui perdura vraisemblablement du XIII à la fin du XVIII^{ème} siècle?
46. La juiverie de L'Isle, fin XVIII^{ème} siècle . La synagogue incendiée, les édifices disparus
47. Les juiveries comtadines . Recherches de similitudes avec Carpentras et Cavaillon
48. Les juiveries comtadines . Recherches de similitudes avec Carpentras et Cavaillon
49. La juiverie de L'Isle : tentative de restitution de la Carrière au regard des similitudes de Carpentras et Cavaillon
50. La juiverie de L'Isle : quels contours pour la Carrière au regard des similitudes de Carpentras et Cavaillon
51. particularité des juiveries : un urbanisme introverti
52. Expression d'un fonctionnement singulier : exemple d'immeuble donnant sur la carrière avec fenêtres condamnées sur la rue chrétienne

Le contexte général

Entre 125 av. J.-C. et 121 av. J.-C.

Rome conquiert la région de la Gaule Narbonnaise (liaison terrestre entre Espagne et nord de l'Italie (Gaule cisalpine). Construction de la *via Domitia* qui passe à Cavailon.

GAULE ROMAINE EN GENERAL :

Dans « l'histoire de la France rurale », DUBY (3) décrit le « *vicus routier* », qu'il oppose au « *vicus rural* » implanté proche des villae (domaines agricoles) et au « bourg rural »... « ils sont implantés aux carrefours routiers, aux croisements de routes, de voies navigables, aux franchissements de ponts ».

Dans la VALLIS CLAUSA

(Vallée close serait l'étymologie du nom Vaucluse)

Dans son article « Agglomérations rurales gallo-romaines en Vaucluse » (2), Pierre BROISE explique : « les stations routières, *mansiones* et *mutationes* (50) des grandes voies impériales » ... « parfois la station a pu attirer des marchands et des artisans et dans ce cas elle s'entoure de *cabanae*. » A l'inverse, quand les distances d'étapes s'y prêtent, la station pourra être établie dans un *vicus*, bénéficiant ainsi des prestations locales existantes (charron, maréchal-ferrant et alimentation). »

NB : Le terme de « *cabanae* » nous éclairerait-il sur les « cabanes de pêcheurs » présentes dans la mémoire collective?

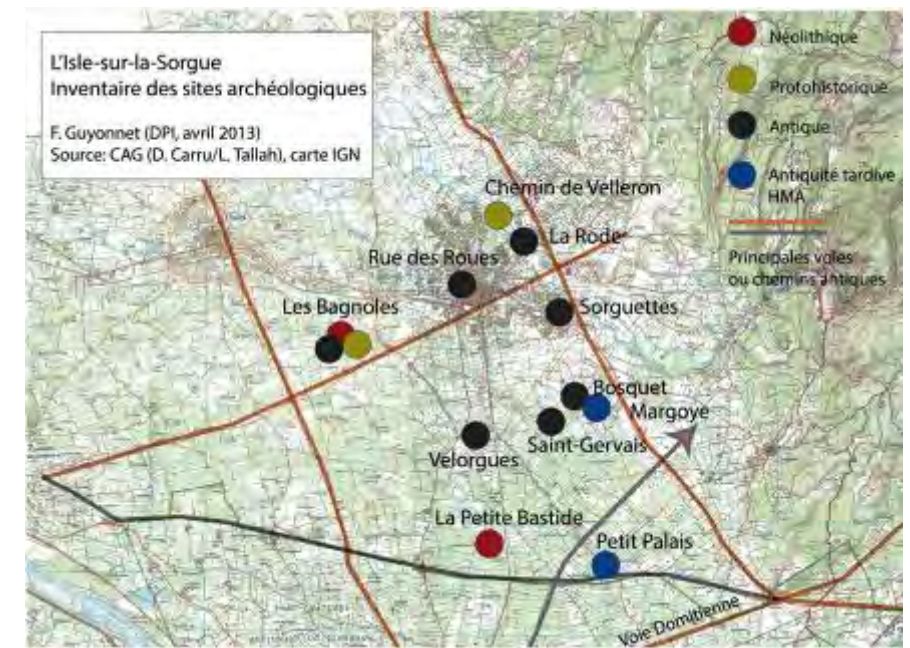
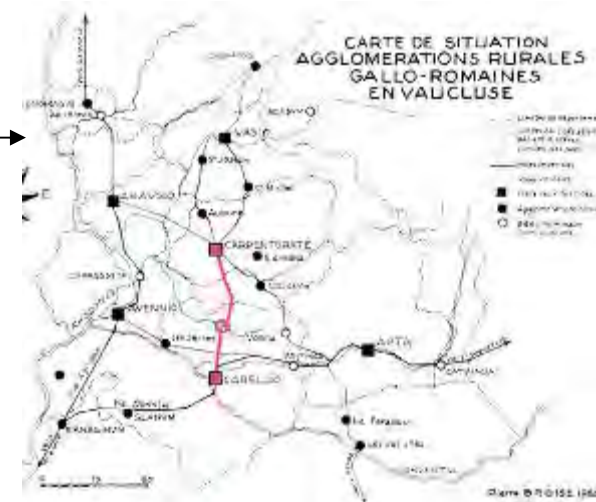
Les incidences à l'Isle-sur-la Sorgue

L'Isle-sur-la-Sorgue se trouve au croisement de la voie de Carpentras à Cavailon et de la Sorgue. La voie est identifiée comme existante dans les recherches de Pierre BROISE (*Ci-contre illustration extraite de son article, et complétée en rouge*).

Dans les archives, selon Cecarelli (repris par les chargées d'études Wood et associés), il serait bien fait mention à la fois :

- d'un *vicus*
- d'un vicus ou d'une villa à Vel orgues)

S'il est avéré que le territoire était bien occupé (*voir ci-contre illustration DPI*), car l'Isle était insérée dans le réseau viaire gallo-romain, peu de vestiges ont été retrouvés dans l'enceinte et aux abords directs. Par ailleurs Julien Guigue explique qu'il n'est pas fait « mention de l'Isle par les plus anciens géographes Strabon et Pline. Ils mentionnent la Sorgue mais ne parlent pas de l'Isle, probablement parce qu'elle n'existait pas ou qu'il n'y avait, sur son emplacement actuel, que quelques habitants. »



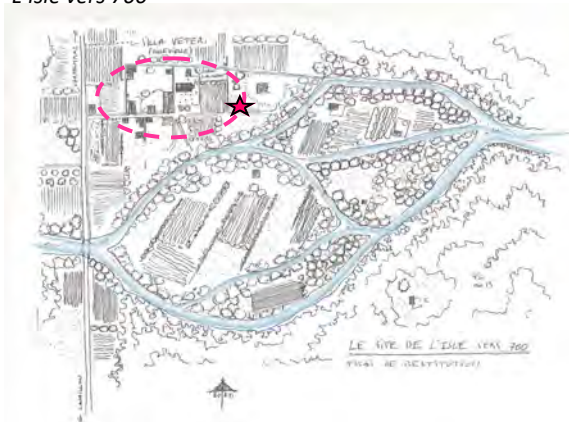
Naissance de la ville de l'Isle, jusqu'au XII^{ème} siècle
 Une occupation agricole vraisemblablement liée à l'église Saint Laurent.

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

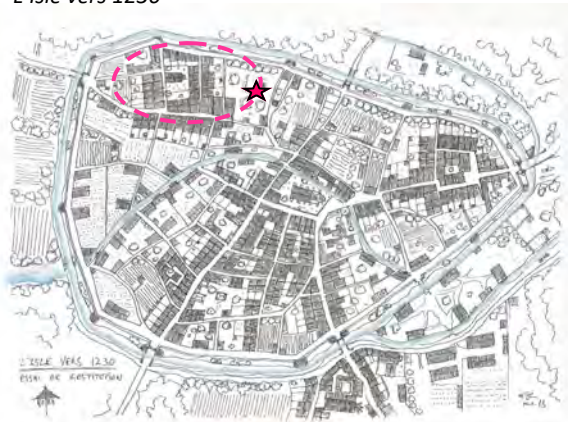
a) Organisation de la ville
 Genèse des quartiers historiques

Essais de restitution de François GUYONNET

L'Isle vers 760



L'Isle vers 1230



Du VII^{ème} à X^{ème} siècle, les souverains se succèdent, les frontières des territoires bougent. En revanche, le pouvoir religieux s'installe dans une certaine stabilité en posant les limites des évêchés.

Yann CODOU (*) souligne que « L'existence des bourgs ecclésiastiques est un des faits majeurs, du fait de sa nouveauté pour l'espace provençal, qui se dégage de son enquête sur l'habitat. À "l'âge d'or des castra", il existe des espaces indépendants de tout castrum, qui sont désignés comme des villae. Tous ces sites sont caractérisés par la présence d'une église connue dès le début du XI^e siècle ».

François GUYONNET dans le document établi pour l'exposition sur le patrimoine de l'Isle, explique également la création de l'église Saint Laurent par le contexte d'encadrement des populations rurales par la fondation d'églises. (Saint-Andeol, Saint-Pancrace, etc.).

L'implantation d'habitation du vicus originel s'est vraisemblablement étendue en villa en gagnant sur la plaine marécageuse du Venaissin. La conquête des territoires de forêts et de marécages constitue une des caractéristiques des villages ecclésiastiques.

Coline Polo (4) relève l'importance du culte de Saint-Laurent à cette période.

Les écrits d'érudits se sont succédés sur l'histoire de l'Isle. Le nom de Bourg-Saint-Laurent est évoqué régulièrement dans cette littérature mais certains le contredisent en opposant qu'aucun écrit d'archive ne le mentionne comme tel.

L'existence avérée d'une église Saint-Laurent ne prouverait PAS (pour certains d'entre eux) que ce soit une église différente de Notre Dame des Anges qui aurait pu être rebaptisée. Se pose par ailleurs la question de sa localisation qui est par exemple proposée sur le quartier de la juiverie par Jean COIGNET.

Le point culminant naturel de l'Isle intramuros (figuré par étoile rose sur les plans ci-dessus) se trouve bien à Villevieille, quartier où chacun s'accorde à établir de façon pertinente l'origine de la ville, les « pieds au sec » et à l'abri des bras de Sorgue. François GUYONNET l'illustre et y situe l'église Saint-Laurent.

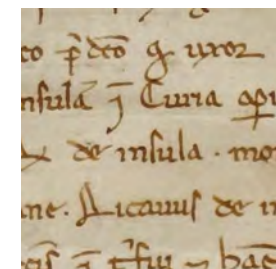
L'église mentionnée encore dans un acte de 1209 ne pourrait-elle pas tout simplement être tombée en désuétude avec le déplacement du centre de gravité du bourg où la collégiale s'est implantée?

Carte des évêchés par Yann CODOU. Reporté en jaune : celui de Cavillon dont l'Isle dépendait.



Au XII^{ème} siècle, l'Isle est déjà citée dans les sources écrites sous le nom d' « Insulam ».

Comme le fait remarquer Coline POLO, le nom d'Insula est fréquemment utilisé, notamment dans les actes de 1140 et 1155, coïncidant avec la mise en place de la configuration spatiale actuelle du territoire urbain de l'Isle.



Une croissance de la ville aux dépens des îles dans la plaine marécageuse.
La révolution industrielle médiévale : l'utilisation de la force hydraulique, un essor économique exceptionnel.

Les moulins

Le facteur déclencheur de la **croissance rapide de la ville qui dessine son contour dès les XI^{ème} et XII^{ème} siècles** est lié directement à la Sorgue et à la révolution que constitua au XI^{ème} siècle la **maîtrise de l'énergie hydraulique**. Les rivières au débit régulier ne sont pas si courantes dans les environs de L'Isle. La Sorgue a donc constitué à la fois la raison de l'implantation de la population et celle de son grand dynamisme économique.

Jean GIMPEL (*) explique comment la naissance des arts mécaniques au XI^{ème} siècle a fait la révolution industrielle médiévale. Même s'il existait des moulins antérieurs à ce siècle, c'est à cette époque qu'ils prennent leur essor. L'énergie hydraulique avec ses moulins à eau a représenté un changement très important et a pu transformer des territoires dans leurs dynamiques sociales et économiques.

« **Les moulins sont des lieux de rencontre importants; on y vient pour écraser le grain, tamiser la farine, fouler le drap, tanner les peaux.** »

Dans « l'histoire de la France rurale » et « l'Histoire de la France urbaine », de G. DUBY, il est souligné que les « rivières jouent un rôle important dans l'essor urbain médiéval. Elles fournissent l'eau et l'énergie, facilitent la défense et permettent souvent l'établissement d'un port. » ... mais aussi que « Les villes se distinguent des villages par des activités de transformation et d'échange qui établissent entre elles des relations de nature et pas seulement de degré ». « Les grains, les cuirs et les peaux se rencontrent à peu près dans le commerce de toutes les villes. » ... « **le textile est avec le bâtiment, l'objet typique à la fois de la grande industrie et du grand commerce de l'économie médiévale.** »

Par ailleurs, l'eau canalisée dans la ville génère l'organisation des quartiers par professions : les tanneurs et autres professions qui souillent l'eau s'installent en aval des cours d'eau. L'Arquet est aménagé dès les XI^{ème} et XII^{ème} siècles (**), favorisant l'implantation de moulins et ateliers, ceci a priori dans le quartier de Villefranche pour l'Isle.

Moulin à roue en dessus.
Psaultier du Lutrell, Londres, vers 1340



Illustration Herade de Landsberg, « le jardin des délices » 1270. Illustration de l'évangile « Deux femmes sont ensemble au moulin, l'une sera prise, et l'autre laissée. »

Le paysan, le meunier et le boulanger. Peter Wagner 1493 (Les essentiels de la subsistance).



Moulin à roue en dessous.
Couple Rouet-lanterne.
Gravure de Claude Perrault de 1837, illustrant le Livre d'Architecture de Vitruve (environ -15 AV JC)
LIVRE X, des roues que l'eau met en jeu, et des moulins à eau.



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville
Genèse des quartiers historiques

Le marché

Avec cette activité de production, le marché prend son essor. Il se situe sur la place devant la collégiale, sa présence est avérée dès le XII^{ème} siècle.

Les activités de marché se trouvent sur la place centrale, aux abords de la collégiale, au cœur de la cité et se superposent avec le cimetière qui n'est pas clos. Elles se prolongent vraisemblablement sous les couverts, ou portiques qui la bordent et sont caractéristiques de l'activité marchande.



Illustration extraite de « Thomas III de Saluces, Le Chevalier errant, France (Paris), vers 1400-1405. Paris, BnF, département des Manuscrits, Français 12559, fol. 167 »

Sources :

(*) La révolution industrielle au Moyen Age
Jean Gimpel ed histoire points 2002

(**) FG 12 planches

Nombre d'hypothèses ont été imaginées par les études successives pour des tracés de remparts antérieurs à ceux reconnus par tous comme étant en place au XIV^{ème} siècle, comme s'ils avaient fait partie de la campagne de fortifications du Comtat Venaissin liées à celles d'Avignon, or il apparaît qu'il n'en est rien.

Il est intéressant de tenir compte du regard de Germain BUTAUD qui explique que dans le Comtat Venaissin, le fractionnement seigneurial connaît son apogée au XII et XIII^{ème} siècles, phénomène qui interagit avec celui de la chevalerie urbaine. L'Isle fut le siège d'un nombre exceptionnel de coseigneuries.

Les recherches de la Société Archéologique du Midi de la France (actes des colloques de mai 2001 et de juillet 2006) croisées avec celles de Germain BUTAUD et François GUYONNET, indiquent que le régime de **féodalité en coseigneuries** a généré un **urbanisme polynucléaire** où chaque coseigneur s'employait à clore son territoire, générant un réseau de fortifications internes plus ou moins légères. Il s'agissait tout **autant de délimiter le territoire que de le fortifier** puisqu'il arrivait parfois qu'ils se groupent pour construire un mur mitoyen entre deux fiefs.

Ce type d'urbanisation aurait généré (selon les termes de Pierre GARRIGOU-GRANCHAMP et Gilles SERAPHIN) une **urbanisation à la fois discontinue, irrégulière et dissociée du système viaire, contraire à l'idée reçue d'un front bâti sur rue**. « Dans ce type d'urbanisation, les édifices dominants sont les **tours**, seules ou avec logis contigus, mais aussi les **salles**, le plus souvent isolées des autres demeures et qui ne cherchent pas systématiquement à s'établir en front de rue». **Ce sont les enclos et non pas les bâtiments qui se greffent sur les chemins**.

On retrouve de nombreux tracés dans le parcellaire de l'Isle qui dessinent des alignements, des tracés continus en courbes tendues, pour lesquels il est tentant de proposer des pistes de « murailles » internes. Nous verrons que le pari est d'autant plus risqué que le réseau hydraulique couplé au réseau viaire génère lui-même des alignements de ce type.

Au cours de cette période, la ville est sous la double puis la triple coseigneurie du Comte de Toulouse, du Comte de Provence et de Forcalquier. Elle est donc à nouveau divisée. Ceci a peut être contribué à une différenciation accrue des quartiers intramuros.

Les dernières recherches universitaires (Coline POLO, puis Simon ROZANES encadrés par François GUYONNET à la suite de son travail avec Germain BUTAUD) s'accordent pour situer la création des remparts dès le XII^{ème} siècle ce qui fait de l'Isle-sur-la-Sorgue une ville de dimension conséquente par rapport à ses voisines (voir plans comparés ci-dessous).

Au XIII^{ème} siècle, **non seulement ses remparts sont déjà en place** suivant le contour de la ville qui reste celui dessiné jusqu'au XIX^{ème} siècle par les bras de Sorgue, mais il existe alors un **faubourg hors les murs** : Trota Veilas (figuré sur plan ci-dessous au sud-ouest) où sont alors établis les Franciscains en 1232 et le prieuré (?) de la maison de Sénanque.

Ceci explique la difficulté qu'il y a à proposer une hypothèse chronologique de formation de la ville et ses quartiers intramuros : ils totalisent environ **17 hectares qui ont été occupés sinon bâtis pour la plupart dès le XII^{ème} siècle**.

La première citation en 1200 du Consul de l'Isle permet de supposer non seulement sa préexistence au XII^{ème} siècle mais aussi de la participation de ses membres à la protection et l'unification de la ville polynucléaire par le vote et le financement de la construction des remparts communs.

Comparaison des centres urbains de Cavaillon, l'Isle et Carpentras au XIII^{ème} siècle. Illustration François Guyonnet,



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville Genèse des quartiers historiques

L'Isle en 1597, document conservé British Museum Library



Fortifications de Bouïgas au XVII^e s (B.M. Avignon / Fond Calvet)





Les remparts du XII et XIII^{ème} siècle restent partiellement conservés en 1828. Dans les parties préservées, ils ménagent à la fois un chemin le long du canal et une rue « derrière les murs ». Les vestiges représentés au cadastre de 1828 montrent des tronçons de rempart conservés notamment toute la façade ouest de la ville où l'on observe que le rempart double le mur de clôture de l'hôpital. Une rue « derrière les murs » ceinturait la ville. Les immeubles et habitations avaient bien une façade sur cette rue qui avait vraisemblablement un statut de rue de service.

La destruction du rempart a révélé certaines contradictions par exemple pour l'édifice prestigieux de l'hôtel de Campredon, aujourd'hui la façade secondaire « derrière les murs » est devenue façade sur le bras nord de la Sorgue, façade urbaine tandis que la façade ordonnancée se dresse sur une rue étroite qui ne permet pas (et n'a jamais permis) de l'admirer dans sa totalité.

Rien ne permet d'affirmer que le tracé n'a pas été ponctuellement adapté car les remparts semblent avoir été le siège de travaux permanents au fil des siècles.

Germain BUTAUD illustre les travaux incessants qui sont réalisés sur les remparts : il s'agit d'un « immense ravaudage », « d'une mosaïque de petits chantiers dispersés sur la quasi-totalité de l'enceinte ». La même impression ressort des travaux strictement contemporains qui concernent l'enceinte de L'Isle-sur-la-Sorgue, qui ne devait dater pourtant que du XII^{ème} siècle et qui avait pourtant été réparée en 1363. (note 111) Une véritable reconstitution des remparts et des portails fut menée tant leur état était déplorable : « tours découronnées, chemins de ronde hors d'usage, brèches béantes » (note 112)

111 - Archives communales de L'Isle-sur-la-Sorgue : CC 41 et CC 42.

112 - Cf. Ph. Bernardi, « Marché des matériaux et "à-côtés" : l'exemple des fortifications de L'Isle-sur-la-Sorgue (1374) », dans J. Costa Restagno (dir.), *Le cinte dei borghi fortificati medievali, Strutture e documenti (sec. XII-XV)*, Bordighera - Albenga, 2005, p.45-58.

Pour illustration de l'évolution des remparts : quelques dates et textes extraits des archives municipales (collection Joannis)

Effacement

1/ sur le tronçon qui bordait la Charité (hospice de bienfaisance sur le cadastre de 1828)

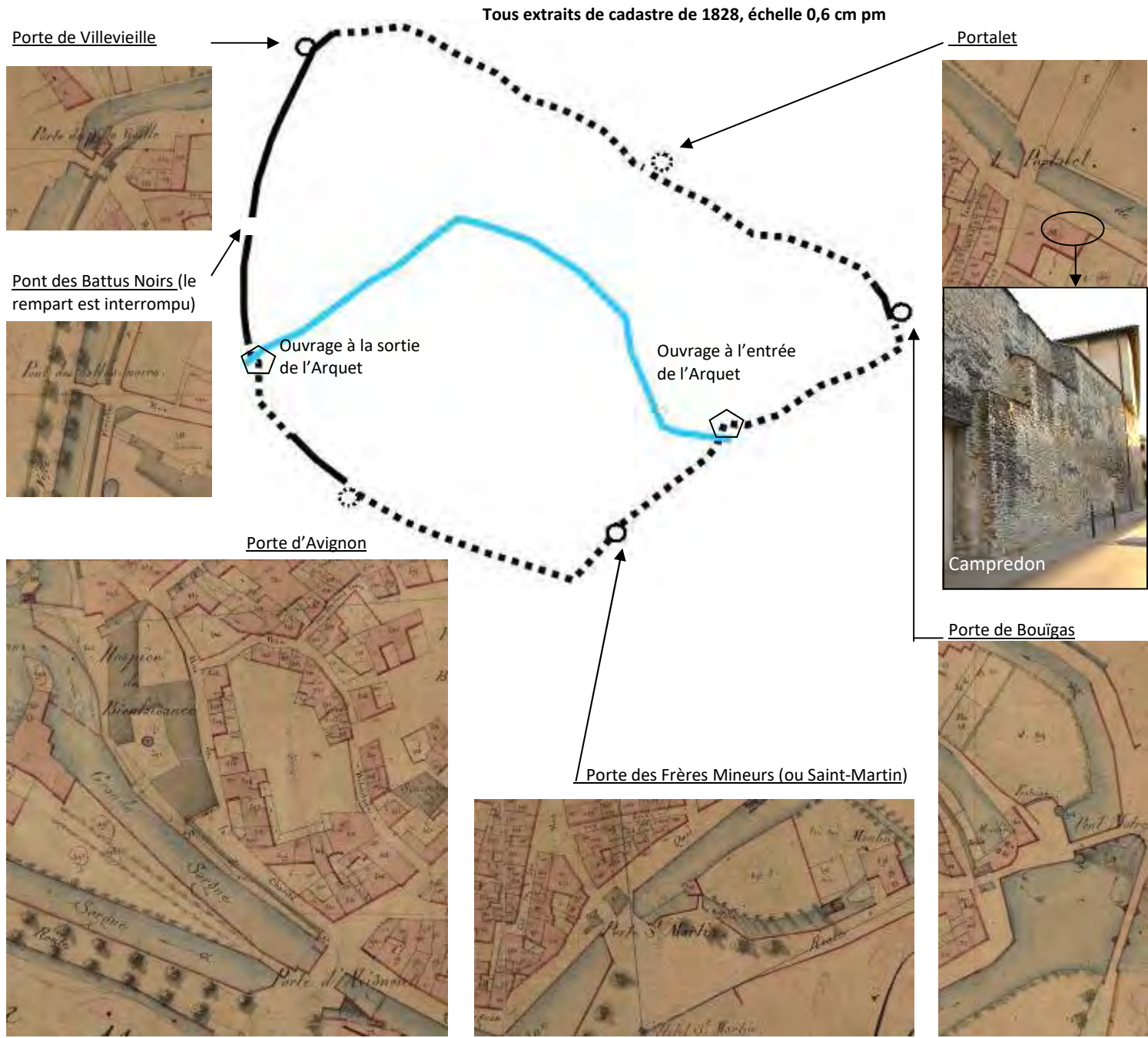
« - 1682, autorisation d'ouvrir les remparts pour transporter les démolitions de la maison de Charité
- 1698, ordonnance pour ouvrir les remparts en faveur des jardins de la maison de Charité
- 1709, ordonnance pour ouvrir les murailles ou remparts au sujet de la répartition des murs du jardin de la Charité
- 1766, requête portant autorisation de bâtir sur les remparts de la ville et d'ouvrir des fenêtres dans ces mêmes remparts pour les nouvelles bâtisses de la maison de charité. »

2/ remparts, portes et ponts

« - 1321, Fourniture de bois pour les ponts levis de porte Boigas et d'Avignon
- 1609 ,prix-fait de la construction d'un pont levis à la porte de Villevieille
- 1616, réparation au corps de garde de la porte de Bouïgas
- 1667, visite du pont-levis et avant ponts des portes d'Avignon et de Villevieille, visite du dessous du pont de Villevieille
- 1674 - requête suivie d'ordonnance pour construire un pont de pierres à la porte de Bouïgas au lieu et plan du pont levis
- 1717 1738, requête et rescrit du vice-légat pour un pont en pierres à la porte de Frères Mineurs. »

- 1746, lettre annonçant qu'un rapport a été fait par les maçons sur l'état des remparts menaçant ruine entre la porte d'Avignon et celle des Frères Mineurs
- 1756, requête suivie d'autorisation de faire un chemin nouveau de la porte d'Avignon à celle des Frères Mineurs
- 1793, réquisition de l'agent national pour faire enlever toutes les portes et herses servant à la clôture de la ville
- 1824, enquête pour l'élargissement des deux ponts et du chemin entre deux au Portalet. »

La majorité des remparts est détruite dès la fin du XVIII^{ème} siècle comme dans la plupart des villes de France. Ils étaient notamment assimilés à l'idée de féodalité lors de la Révolution.



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville Quartiers historiques

LEGENDE

- Partie de rempart conservée en 1828
- Tracé supposé du rempart avant démolition
- Porte conservée (toute ou partie) en 1828
- Porte déjà démolie en 1828

Aujourd'hui les vestiges visibles du rempart et de ses portes sont très ténus. Mais les voies, ponts et aménagements de berges témoignent de leurs emplacements.

Si l'on peut s'interroger sur la participation du mur de clôture de l'hôtel de Campredon (vue ci-contre) à un dispositif de fortification, les vestiges de la porte de Boigas (ci-dessous) sont avérés et correspondent à la représentation en plan ainsi qu'à la gravure de Laincel.



En (1) : forme de tour restituée dans la continuité du mur conservé en soubassement (2).



Les quartiers intramuros de Villevieille, Villefranche, Villeneuve, Ville Boquière et le faubourg de Trota Vielas.
Des noms de quartiers fréquemment cités dans les archives.

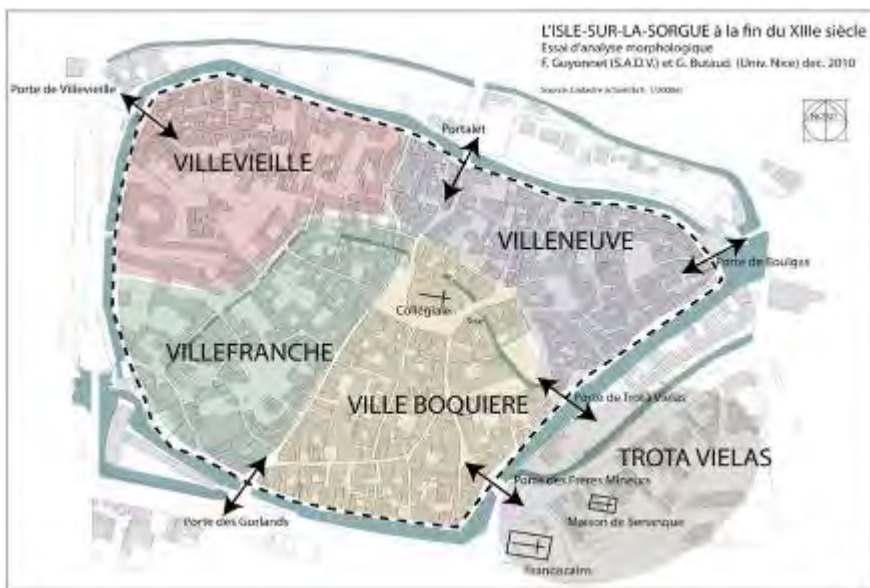
Ces dénominations de quartier sont employées dans les actes conservés en archives, elles se recoupent globalement et, suivant les sources et les époques, changent parfois de dénomination. Leurs limites varient en fonction des érudits, des chercheurs et des études.

Coline POLO qui étudie dans le détail (*) le quartier de Ville Boquière, analyse ces limites en mettant en parallèle les propositions de M. LAVAL et de G. BUTAUD mais ne prolonge pas sa réflexion sur les autres quartiers.

La version retenue (ci-dessous) est établie par G. BUTAUD & F. GUYONNET.

Elle définit les emprises des quatre quartiers intramuros de Villevieille, Villefranche, Villeneuve, Ville Boquière, dénominations et aires sur lesquelles nous nous baserons pour analyser et identifier les éléments qui ont constitué la ville d'aujourd'hui.

Le faubourg de Trota Vielas en revanche semble avoir été effacé du territoire. Il est abandonné au XIV^{ème} siècle, sauf le couvent des Frères Mineurs qui se sont retranchés à l'intérieur des remparts au XVI^{ème} siècle.



Par exemple Julien GUIGUE, dans ses «Notes sur l'Isle», mentionne les quartiers autrement fin XVIII^{ème} : ce sont les « bourgades d'Avignon, de Villevieille, de Bouïgas et des Frères Mineurs », ce qui est intéressant dans la mesure où ces quartiers sont nommés par le nom des portes qui les desservent.

Villa Veteri, ou Villevieille :

La toponymie du quartier comme la topographie permettent d'affirmer que le quartier constitue la première implantation. Sur un point culminant de quelques mètres plus haut que le reste de l'aire cernée par les remparts, il a vraisemblablement pu être habité à l'abri de l'eau sans aménagements ou drainages de sol particuliers.

C'est sur cette île, nichée entre des bras de Sorgue, qu'historiens et mémoire collective s'entendent pour y localiser un village originel de pêcheurs dont les maisons auraient été en bois.

Il est probable qu'il y ait eu aussi de l'agriculture si l'on se base sur la logique d'implantation des églises avant le XII^{ème} siècle, celle supposée de Saint-Laurent coïncidant avec la présence d'une rue Saint-Laurent sur le cadastre de 1828.

La limite sud située au milieu de l'hôpital fait référence aux îlots démolis pour la construction de l'hôpital de fin XX^{ème} siècle, dont la configuration se rapproche plus de ceux de Villevieille que de Villefranche.

Villefranche :

Son appellation raconte les droits accordés par le Comte de Toulouse qui y fit

it aussi réaliser le canal d'Arquet.

Le quartier se caractérise par la présence d'édifices liés aux roues sur l'Arquet : fouloirs, moulins et autres machineries à énergie hydraulique, mais aussi par la localisation de la juiverie et de quelques hôtels particuliers, dont un où la mairie s'est implantée.

C'est un quartier de paradoxes car il est d'une part celui où l'on a facilité la production de richesse, qui développe un grand parcellaire, et d'autre part celui de la relégation, de la mise au ban.

En effet, il a accueilli les activités jugées « polluantes » en aval du canal qui traverse la ville car elles généraient des eaux souillées par le traitement des peaux de mouton et de la laine, les rejets des hôpitaux qui y prirent place ultérieurement. Il abrita aussi la « carrière » des juifs qui étaient gardés à part, dans un lieu clos et stigmatisés comme des « intouchables ».

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville
Quartiers historiques

Villeneuve

Sa toponymie peut être comprise à la fois comme une construction a posteriori (en l'opposant à Villevieille) et la création d'une « ville nouvelle », créée « ex nihilo ».

L'existence de vestiges datables du XII au XIV^{ème} siècles, nous interdit cependant de considérer que son occupation fut bien postérieure aux autres quartiers.

L'autre toponymie de Bouïgas ou Bohigas nous renseigne (si l'on se réfère à « Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat Venaissin pontifical au début du XVe siècle [monographie] Préface de Georges DUBY, Monique ZERNER Publications de l'École française de Rome Année 1993 Volume 174), sur une possible vocation agricole. En effet les « boygas seraient des parcelles semées, probablement situées en bordure des canaux, où on entretenait le bois de ... saules dont on se servait pour faire des manches à outil » ... « ce sont de petites parcelles sive ripe-ria ». Nous verrons que le parcellaire est effectivement de petites dimensions, et que s'il semble présenter des caractéristiques hydrographiques, elles peuvent autant être liées à une découpe parcellaire agricole que d'urbanisation organisée (canaux de drainage et d'irrigation) présentent les mêmes caractéristiques morphologiques).

Ville Boquière :

En reprenant les propos de Coline POLO(*) on sait que le nom du quartier vient de *bocherie* (boucherie). La rue du Museau Vieux au cadastre de 1828, découle de *mayerau voieu*, de *carriera macelli*, le *masel* signifiant l'étal du boucher. Les bouchers constituaient généralement une riche confrérie au sein des villes. Leur présence en nombre atteste de la richesse de la ville et du quartier. On peut noter que la rue qui lui donne son nom est une rue secondaire qui ne devait pas être aussi fréquentée que celles qui menaient des portes de ville à la collégiale.

Le quartier accueille par ailleurs des résidences seigneuriales et demeures de notables qui s'y succédèrent au cours du temps jusqu'aux hôtels particuliers. La proximité du canal de l'Arquet constituait vraisemblablement un indice de confort que seuls les plus riches pouvaient s'offrir. On s'interrogera sur une éventuelle différenciation à faire sur les îlots situés au sud de la ville, au-delà de la *carriera nova* (actuelle rue Michelet).

LEGENDE

Localisations approximatives d'institutions ou édifices religieux disparus

Emprises foncières d'institutions ou édifices religieux disparus comportant ou non des vestiges englobés dans bâti civil (emprise suivant document DPI)

Emprise d'institution ou édifice conservé en majeure partie

Synagogue



- 1. Saint Laurent
- 2. Collégiale Notre Dame des Anges et chapitre
- 3. Franciscains
- 4. Maison de Sénanque
- 5. Cordeliers
- 6. Minimes
- 7. Sainte Elisabeth
- 8. Ursulines
- 9. Doctrinaires
- 10. Pénitents bleus

- 11a. Pénitents blancs
- 11b. Pénitents blancs
- 12. Mont de Piété
- 13. Prévôté (demeure du prévôt, supérieur des chanoines de la collégiale)
- H1. Hôpital Vieux
- H2. Hôpital de La Charité
- H3. Hôtel Dieu
- H4. Hôpital contemporain, et maison de retraite

On observe deux localisations principales :

- l'une au centre de la ville, le long du canal de l'Arquet, profitant du « confort » de l'eau et de la centralité

- l'autre à l'ouest, en aval de la Sorgue, ce qui répond à la préoccupation courante d'hygiène, les hôpitaux étant considérés comme des édifices polluants pour les cours d'eau.




Par ailleurs, en (3) le couvent des Franciscains, ordre mendiant établi hors les murs en 1345 (présence également d'un canal).

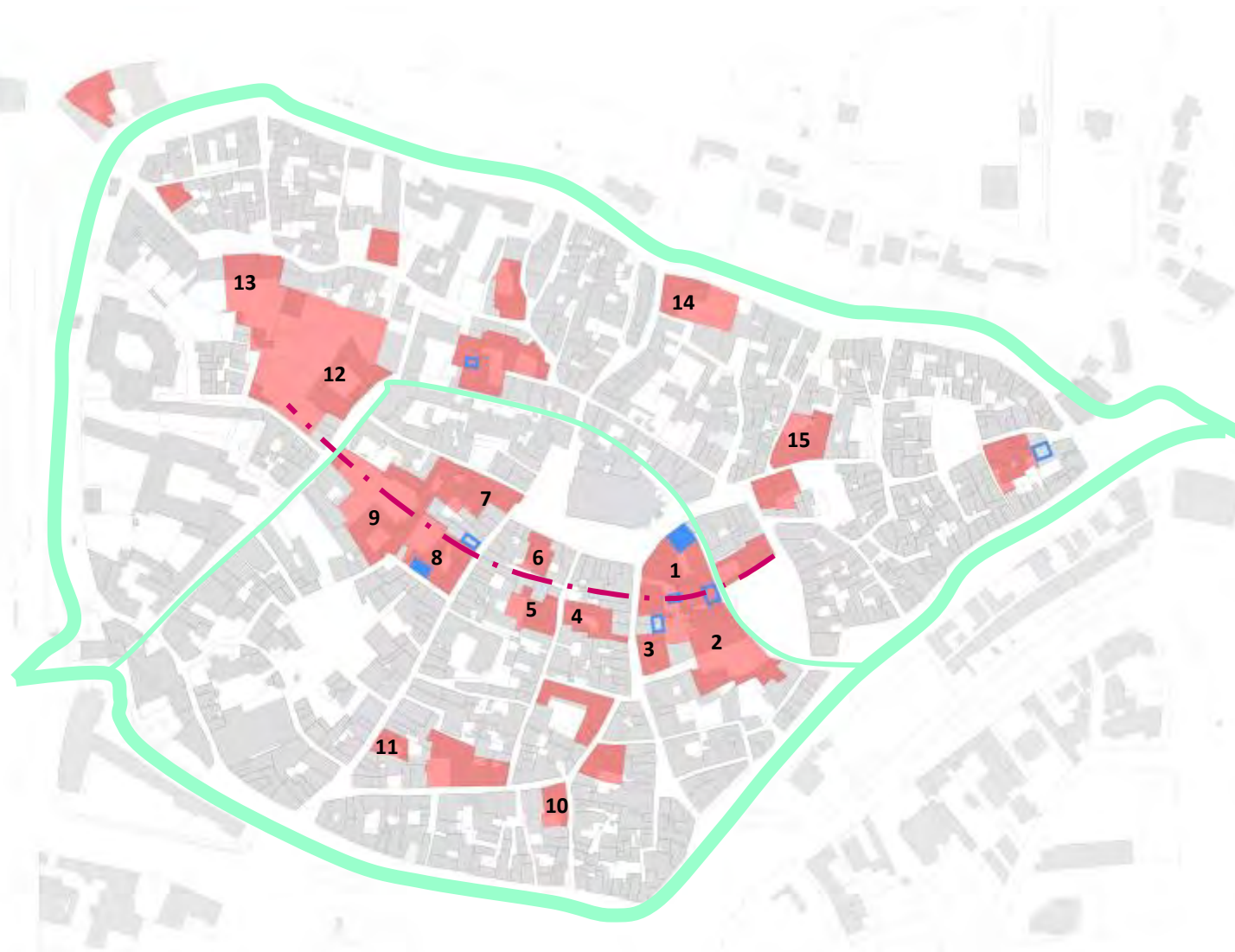
En H1 l'Hôpital Vieux dont l'emplacement coïncide avec la présence supposée d'un canal ou bras de Sorgue aujourd'hui disparu.

L'église Saint Laurent antérieure, constitue un cas à part, elle a précédé la dynamique de développement liée à l'eau.

Les églises des Pénitents, postérieures, du XVIII^{ème} siècle, sont des édifices tardifs et isolés sans habitat annexe contrairement aux autres institutions.

LEGENDE

-  Emprise des hôtels particuliers (contours suivant document DPI)
-  Tour médiévale : emprise présumée
-  Tour médiévale : emprise avérée



1. Tour d'Argent (ou Tour Boutin) et les demeures XV^{ème} et XVIII^{ème} siècle qui lui sont associées
2. Hôtel de Palerne
3. Hôtel d'Inguibert
4. Demeure avec escalier XVI^{ème} organisée autour d'une cour à galerie de desserte
5. Demeure (façade Renaissance et escalier à vis XVI^{ème})
6. Demeure avec vestiges Renaissance en façade et escalier à vis
7. Demeure avec escalier XVI^{ème} organisée autour d'une cour à galerie de desserte
8. Hôtel de ville actuel avec tours nobiliaires médiévales
9. Hôtel de Casal
10. Hôtel de Salvador Ricard
11. Demeure XV^{ème} siècle
12. Hôtel Clermont Lodève
13. Hôtel de Ganges
14. Hôtel de Campredon
15. Hôtel de Ricci

On observe :

- d'une part une concentration selon un arc situé au sud de l'ensemble formé par la collégiale.
- d'autre part des emprises foncières essaimées mais globalement situées le long des voies principales. La rue Michelet (appelée anciennement Carriera Nova) comporte surtout des édifices XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Sur fond de plan de Julien GUIGUE, extrait des « Notes sur l'Isle » 1939

- 1- Usine de Mousquet
- 2- Usine et roue de Sorguet-
- te
- 3 & 4- Moulins du bassin de Bouïgas
- 5- **Roue du Portalet**
- 6- Roue dite Arnaudet
- 7- Roue de Goudard Saint-Amour
- 8- **Roue Lille**
- 9- Roue du pont de Ville-Vieille
- 10- **roue des Minimes**
- 11- **roue des Lices de Ville-Vieille**
- 12- Roue nouvelle des Lices de Ville-Vieille
- 13- **Roue des Tourelles, dite roue Robert**
- 14- Roue des Hospices
- 15 & 16- Usine Notre-Dame
- 17- Scierie Rousset
- 18- Usine des Capucins
- 19- Roue de l'école Benoit
- 20- Roue du Grand Jardin
- 21- Usine du Pont neuf
- 22- Usine du Château de Six Francs
- 23- **Usine St-Jean**
- 24- Roue de St- Martin
- 25- **Roue Giraud**
- 26- **Usine du Moulin-Vert**
- 27- **Moulin Milhe**
- 28- **Roue Roze**
- 29- **Roue de Joannis**
- 30- Roue Jourdan
- 31- **Roue de la Porte d'Avignon**
- 32- Usine dite « la Valabré-gue »
- 33- **Moulin dit de la Ville**
- 34 & 35- Moulin à soie
- 36 & 37- Moulin à soie
- 38- Roue de Casal 1832
- 39 & 40- **Roues de Victor Courtet (soie filature)**

LEGENDE plan

- Roues encore en place début XXème
- Implantation de moulin avérée avant le XIXème siècle

LEGENDE repérage des moulins dans la liste

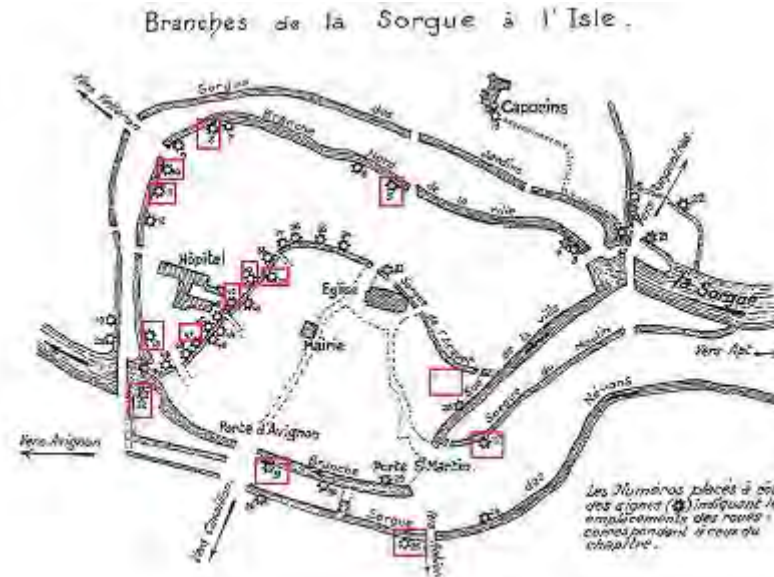
Roues implantées avant le XIXème

Roues encore en place début XXème

Roues implantées avant le XIXème avec roues encore en place début XXème

41 & 42-Roues de l'Hôpital et de Genet (1760-1762)

- 43-Roue de Jacques Beaud (1809, soie)
- 44- Roue Genet (à soie, disparue)
- 45 & 46-Roues Villars
- 47-**Roue Antoine Croset**
- 48- Roue François Croset, tanneur,
- 49-Roue Peytier, filature laine, puis teinturerie
- 50- Tannerie du Cours St-Véran
- 51-Moulin de St-Véran
- 52-Moulin de la Coucourde (farine)
- 53-Usine Croset de St-Véran,
- 54-Moulin Duluc
- 55-Usine de la Pyramide
- 56-Usine de Bonaventure
- 57-Usine de Malakof
- 58- Moulin Moricelly, farine
- 59-Roue Croset
- 60, 61 & 62-Moulins Pre-miers (époque très ancienne (probablement 3e moulin à papier 1563)



Localisations approximatives d'après le schéma ci-dessus de Julien GUIGUE



La majorité des parcelles concernées sont bien sûr localisées le long du canal de l'Arquet, on verra qu'elles ont généré une typologie d'immeubles particuliers.

Si des roues subsistent sur les deux bras principaux de la Sorgue qui cernent l'Isle, on peut supposer que peu d'artifices traversaient le rempart. Les installations jugées précieuses et non liées à l'irrigation des terres cultivées se trouvaient, comme le fait remarquer F. GUYONNET vraisemblablement rassemblées dans les murs.

Le moulin de la Ville se trouve justement sur la place principale au croisement de l'Arquet et de la voie menant de la place principale au Portalet.

La majorité des moulins, fabriques de soie et autres « usines » s'alignent sur la rue dite « des roues » qui constitua très tôt un canal intramuros. La portion précédente du canal de l'Arquet étant bordée d'une implantation supposée préexistante (emprises des noyaux seigneuriaux avec leurs tours résidences et implantation de la collégiale). Ceci pourrait signifier qu'il s'agirait du canal réalisé à l'initiative du Comte de Toulouse.

Nous montrerons plus loin qu'il existe un tracé de parcellaire et de bâti pouvant être interprété comme l'abandon d'un ancien bras qui serait passé rue Emile Char (à vérifier/ croiser avec topographie).

Ceci va dans le sens de la recherche menée par Coline POLO, qui relie la création du quartier de Villefranche à l'exemption de droits de péage et la modération des redevances et impôts (selon le fonds Laval, bibliothèque Ceccano). « Le privilège accordé par Raymond VII a facilité l'implantation d'industries et a amené la population de la plaine à se regrouper dans ce(s) nouveau(x) bourg(s). »

On soulignera dans les pages suivantes que c'est aussi à Villefranche que s'est établie la juiverie.

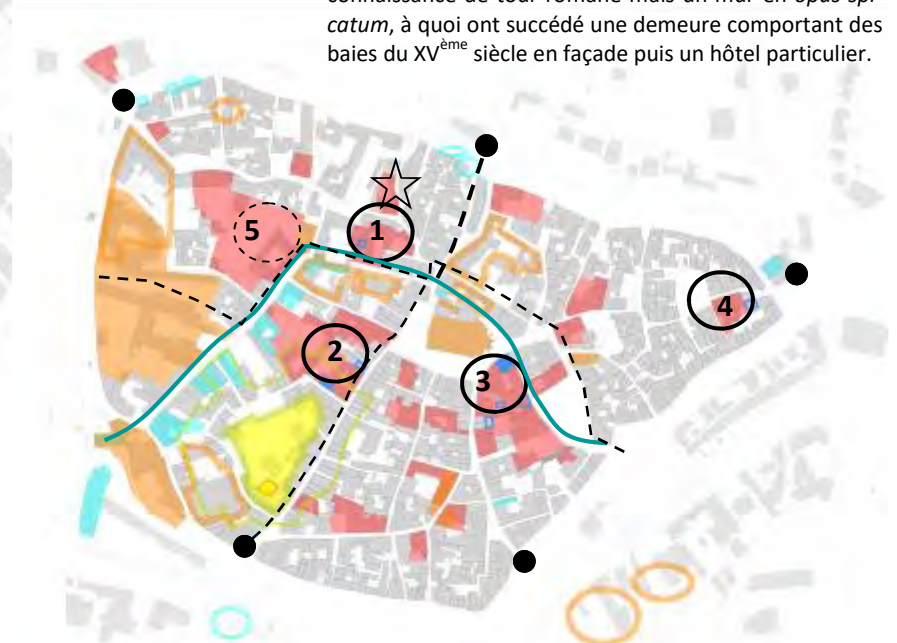


La superposition peut être interprétée de la façon suivante en tentant un rapprochement avec les quartiers historiques :

A) Il apparaît que quatre noyaux comportent des tours nobiliaires médiévales connues :

- noyau n°1 implanté entre le point culminant de la première implantation et le bras de Sorgue avant aménagement,
- noyau n°2 implanté sur la « rue droite » (signifiant selon Duby « voie principale » et non pas voie droite au sens géométrique, allant de la porte d'Avignon à la place centrale de la collégiale (mairie). Pour ce noyau il serait tentant d'imaginer la résidence du Comte de Toulouse car une déviation du canal permet la création du quartier de Villefranche,
- noyau n°3 implanté le long de la rue allant de la porte des Frères Mineurs à la place centrale (tour d'Argent),
- noyau n°4 jouxtant la porte de Bouïgas.

B) Un cinquième noyau ne comportant pas à notre connaissance de tour romane mais un mur en *opus spicatum*, à quoi ont succédé une demeure comportant des baies du XV^{ème} siècle en façade puis un hôtel particulier.





b) L'emprise bâtie et son évolution



La vision globale de le ville intra muros fait apparaître :

1 - un parcellaire suivant une « grille souple », un dessin « en filet », présentant des continuités systématiques de lignes souples reliant et tissant vraisemblablement entre elles d'anciennes voies de terre et d'eau. Elles traduisent une réécriture de la ville sur elle même, la création ou l'abandon de certains cheminements ou de certains bras de Sorgue, d'un tissage subtil de chemins de terre et de canaux de drainage. Par ailleurs, il est probable que les aléas de la féodalité aient créé des limites intérieures « mouvantes » et aient ainsi dévié ou condamné les cheminements.

La ville s'est pétrifiée en intégrant toutes ces strates successives, à la façon d'un palimpseste. Nous tenterons d'en démêler certains aspects par des analyses ponctuelles à l'échelle de la parcelle dans son îlot ou du groupe d'îlots.



2 - un parcellaire de dimensions très différenciées, ce qui s'explique à la fois par:

- une occupation du territoire inégale, discontinue, dès son origine avec la conservation de terres cultivables à l'intérieur de l'enceinte,
- une disparité de richesse des habitants,
- une occupation du territoire par entités symboliques et fonctionnelles.



Parcelles de plus de 450 m²

Parcelles des plus de 1000m²

La mise en évidence du grand parcellaire fait apparaître une concentration plus importante de grands tènements à l'ouest de la ville intramuros.

Les plus grandes parcelles traduisent une certaine permanence des occupations car elles coïncident avec :

- des établissements religieux et de bienfaisance y compris hôpitaux,
- des hôtels particuliers, d'usage encore privatif
- d'anciennes « usines »,

par ailleurs, elle accueillent aussi :

- des bâtiments publics et institutionnels d'aujourd'hui,
- des logements collectifs relativement récents
- l'hôpital du XX^{ème} et XXI^{ème} siècle

car ces édifices ont été réalisés sur des tènements désaffectés d'anciens couvents, hôtels particuliers, fabriques.

Il est intéressant de constater que :

- ces grandes parcelles n'ont pas toujours une largeur complète de façade sur la rue, elles peuvent être bordées de parcelles de petites maisons mitoyennes sur la rue,
- elles disposent souvent d'accès (ou de vestiges d'accès) sur au moins deux voies différentes, ce qui peut coïncider d'une part avec une occupation originelle en cœur d'îlot, d'autre part la typologie d'hôtels particuliers à parcelle traversante.



La mise en évidence des emprises denses en petit parcellaire (en tache orange) fait apparaître des zones qui coïncident :

- d'une part avec les voies principales que nous mettrons en évidence dans les pages suivantes : celles qui mènent aux portes, ce qui d'une part suppose la présence de maisons d'artisans et commerçants et d'autre part semble indiquer un processus d'englobement des entités nucléaires préexistantes dont certaines semblent quasi enclavées.

- d'autre part avec les deux « extrémités » est et ouest de la ville : les quartiers de Villevielle et Villeneuve, quartiers populaires,

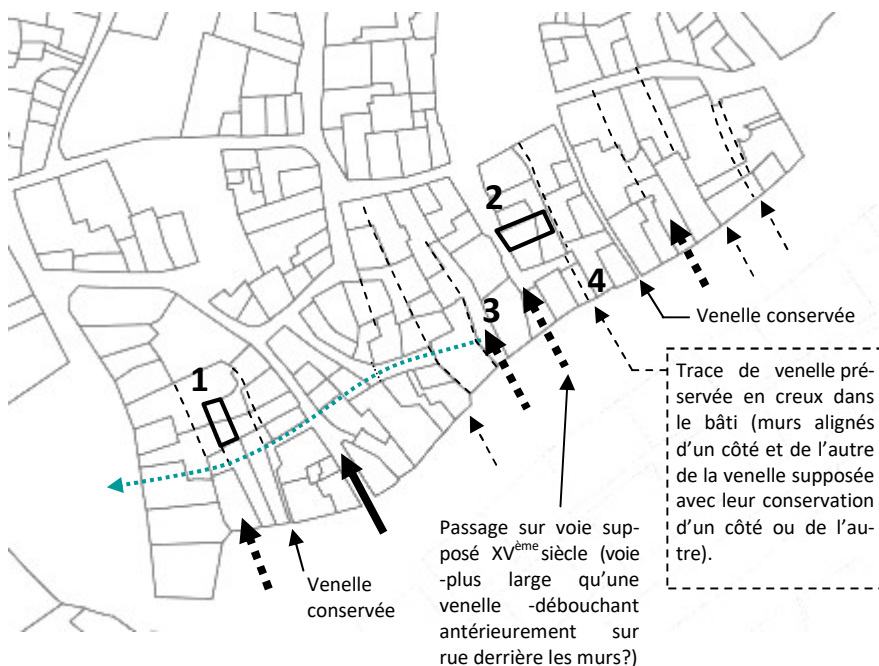
- enfin avec les quais sud de la ville en particulier (où nous verrons qu'il s'agit d'un phénomène possiblement récent lié à la destruction du rempart et la création d'une façade de ville commerciale.).

Jean COIGNET dans son étude de 1998 développe la question des transformations de la ville au XVI^{ème} siècle : il cite en 1570 un « règlement d'urbanisme » qui aurait « interdit les maisons en pan de bois et les encorbellements sur l'espace public ». Cette règle de construction aurait eu un effet rapide sur la transformation de la ville : un effacement des *androne* (passage commun entre deux propriétés voisines permettant à chacun de monter sur sa toiture, lié à la coutume du droit d'échelle). Les deux murs des façades en pan de bois des maisons situées de part et d'autre de l'*androne* sont remplacés par un mur mitoyen en maçonnerie. »

Nous avons rapproché ces éléments de la morphologie actuelle du parcellaire, en choisissant de l'étudier sur un fragment de ville à petit parcellaire comportant deux venelles encore en place. La vérification s'avère concluante sur la partie étudiée et elle traduirait **une réelle transformation du tissu et surtout du réseau viaire dans son intégralité.**

On pourrait en déduire l'existence antérieure d'un parcellaire binaire (au sens de Gilles Séraphin) séparé alternativement par des venelles (tracées en pointillé et signalées par des flèches fines) et des rues plus larges (signalées par des flèches épaisses). L'ensemble était vraisemblablement lié à des canaux de drainage dont la trace serait également visible sachant qu'il est difficile de différencier les « chemins de terre et les chemins d'eau qui coïncidaient probablement souvent.

Cette hypothèse va dans le sens de la toponymie de Villeneuve, traduisant la création d'un faubourg ex nihilo.

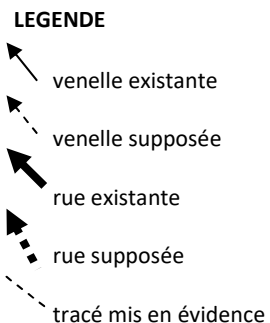


Notre identification de deux édifices médiévaux en (a) et (b), va dans le sens de cette explication.

Édifice 1 : arc donnant sur la voie située à l'ouest (vue intérieure de la façade ouest)



Édifice 2 : baie chanfreinée à gauche du *soustet*



Hypothèse ruelle 3 disparue

Passage a parcelle CP 809, quai Jean Jaurès



Vestige de porte b mur ouest parcelle CP 808



Façade c parcelle CP 804

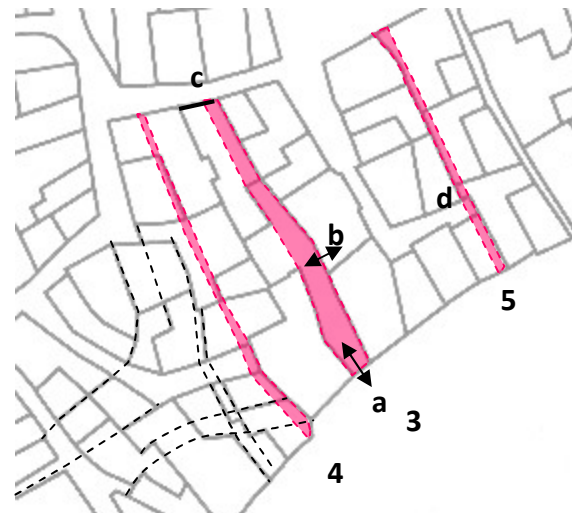


L'encorbellement du R+2 indiquerait une construction du XV ou XVI^{ème} siècle. Les baies du RDC sont maçonnées enduites et donc difficilement datables mais peuvent être postérieures, l'alignement correspondant à la travée de la porte piétonne, on peut poser l'hypothèse d'un passage couvert ou d'une disparition de la rue dès le XV^{ème} siècle par densification.

Hypothèse venelle 4 disparue



Parcelle CP 795 : petite cour en creux coïncidant avec un alignement de parcellaire



Si l'on met de côté les interventions contemporaines qui ont déstructuré certains secteurs de la ville, tant par la destruction que par le rajout de bâti sans rapport avec la nature du tissu intramuros et signalées avec une ✕

On observe :

1/ en front de rue :

- une majorité d'îlots fermés avec des fronts bâtis relativement continus,
- des espaces « en dent creuse » qui peuvent être soit les traces de dispositions anciennes, soit des démolitions récentes, ouvertes sur l'espace public ou délimitées par des murs de clôtures
- des porosités liées à une desserte de l'épaisseur du bâti : passage sous porches, soustets, impasses
- des porosités liées au réseau hydrographique
- des « éventrements » d'îlots dus à la création de places contemporaines

2/ en cœur d'îlot:

- des cours et jardins de dimensions très diverses, en général proportionnelles à l'emprise au sol du bâti

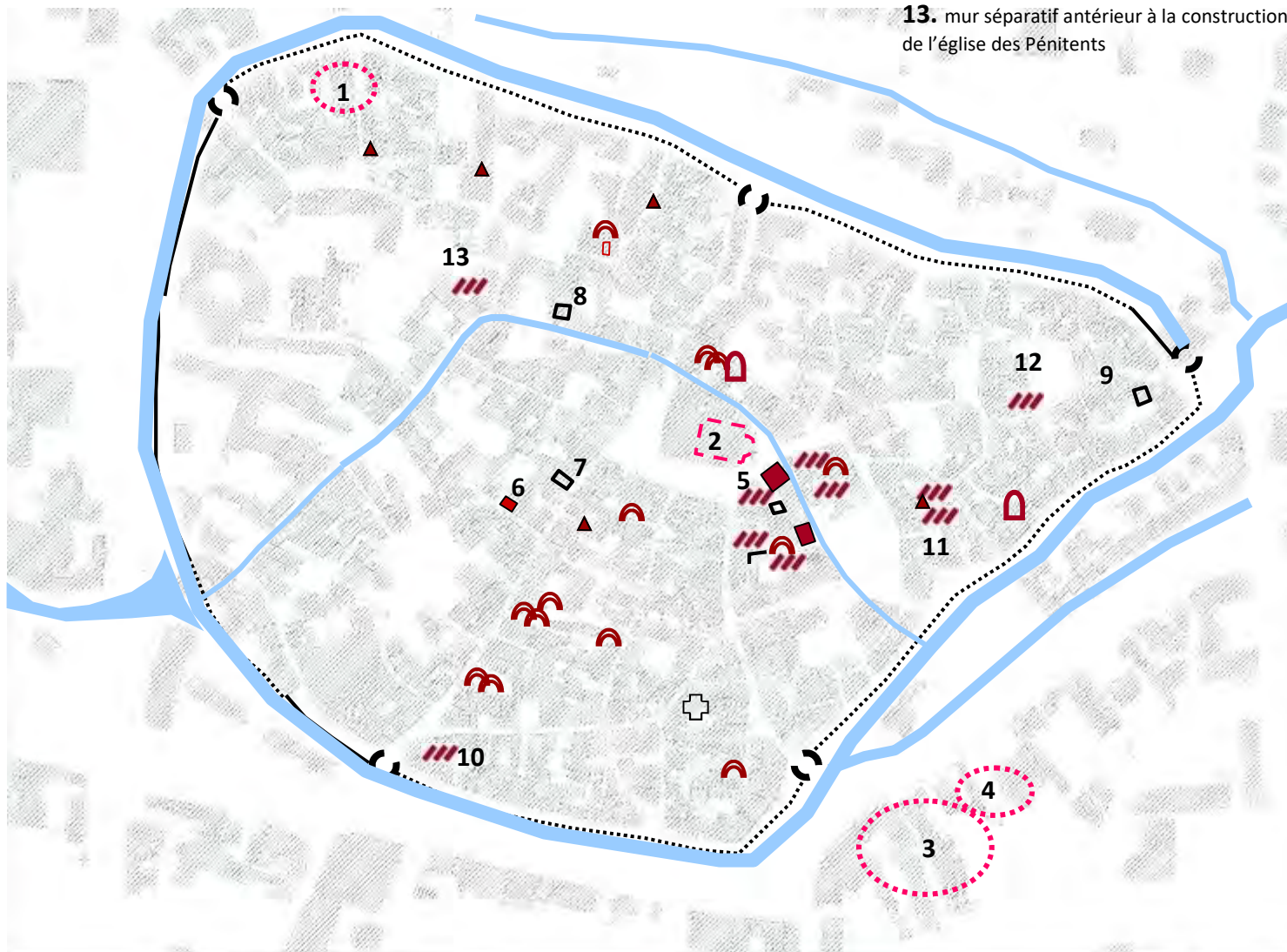


Édifices ou vestiges repérés

- 1. Saint Laurent ?
- 2. Collégiale ND des Anges fondée 1212
- 3. Couvent Franciscains
- 4. Maison de Sénanque

- 5. Tour d'Argent et vestiges alentours
- 6. Tour nobiliaire englobée dans la mairie
- 7. Tour rue Carnot (enduite)
- 8. Tour englobée dans un hôtel particulier, accès depuis impasse rue Denfert Rochereau

- 9. Tour englobée dans un ensemble introverti, (visible sur vue Bouigas du XVI^{ème} siècle?)
- 10. mur séparatif cour de maison XIX^{ème}
- 11. salle voûtée avec cordon à naissance de voûte et jour chanfreiné
- 12. mur séparatif apparu au décroustage
- 13. mur séparatif antérieur à la construction de l'église des Pénitents



LEGENDE

- - - Édifices religieux emplacement avéré
- () Édifices religieux emplacement approximatif
- Tour et ou logis avérés
- vestiges de logis et ou tour supposés
- Rempart XIII^{ème} en place en 1828
- tracé présumé
- () Emplacement porte d'enceinte
- ⤿ Grand arc en plein cintre ou brisé de facture XII à XIV^{ème}
- « Cave » supposée XIV^{ème}
- /// Mur avec appareil en arête de poisson
- ▲ Corbeau ou cordon de facture médiévale
- ⌋ Encadrement de porte en arc plein cintre présumé XII^{ème} à XIV^{ème}
- + Localisation hôpital

Remarquer que la ville présente des indices d'occupation dans presque tous les quartiers, sauf l'ouest de la ville où l'Hôtel Dieu prendra place et qui a vraisemblablement longtemps été libre de constructions, réservé à l'agriculture.

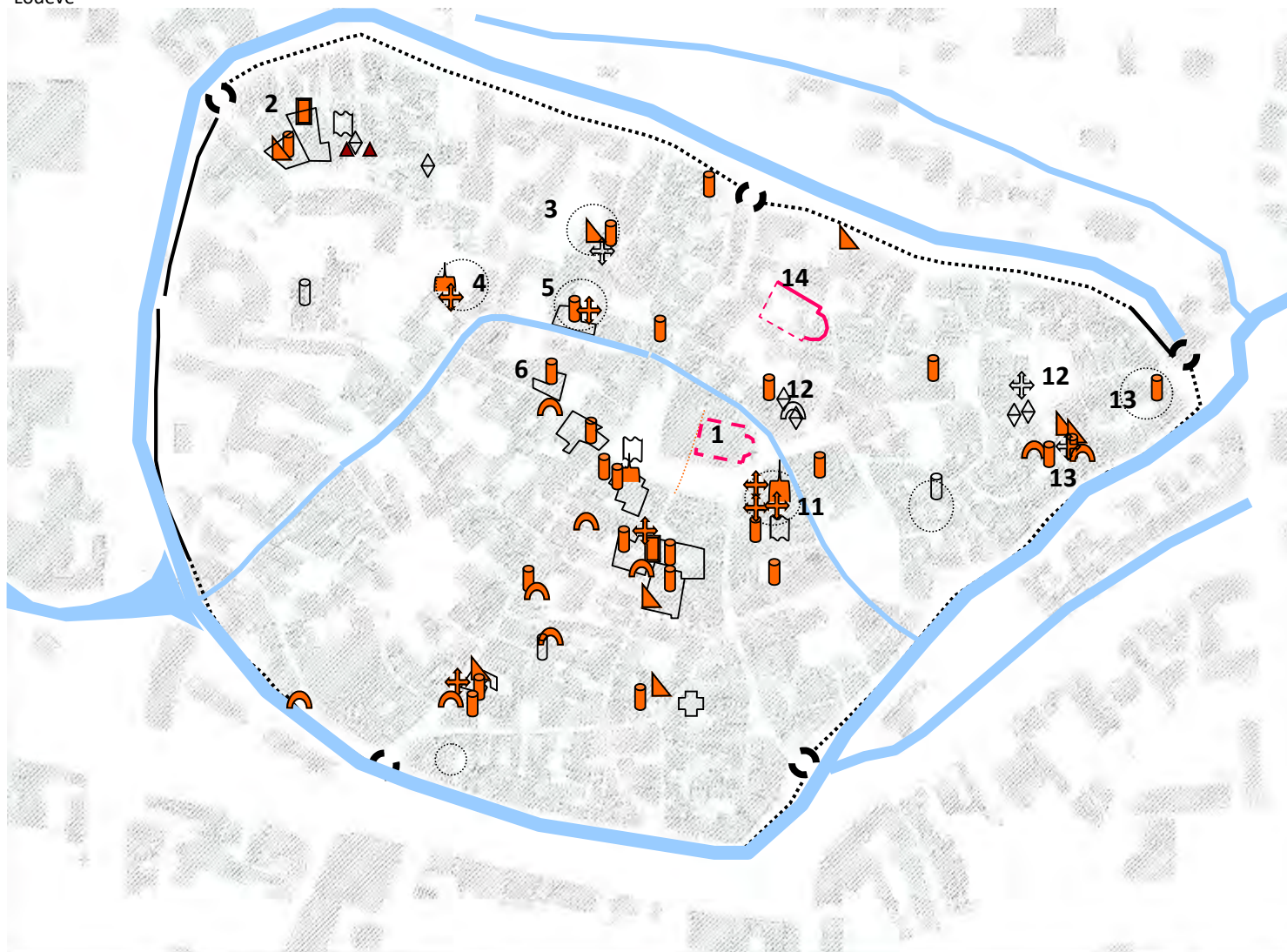
Tous les vestiges ne sont pas numérotés, on pourra, pour le quartier Boquière, se référer au travail de Coline POLO qui a repéré les arcs des passages couverts et autres vestiges en intérieur d'îlot.

Édifices ou vestiges repérés

- 1. Collégiale (clocher Renaissance)
- 2. demeure rue Denfert Rochereau/rue de la Flûte
- 3. demeure rue Denfert Rochereau
- 4. demeure intégrée dans l'hôtel de Clermont Lodève

- 5. demeure impasse Denfert Rochereau
- 6. demeure escalier rue Danton
- 7. immeuble à galerie rue Danton
- 8. demeure place de la Liberté
- 9. hôtel Renaissance rue Ledru Rollin (MH)

- 10. demeure XVe rue Carnot
- 11. ensemble lié à la Tour d'Argent
- 12. maisons pan de bois/encorbellement
- 13. 3 demeures rue Raspail avec escalier en vis
- 14. couvent des Cordeliers



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

b) Emprise bâtie et son évolution

LEGENDE

- Édifices religieux
- Porte de ville reconstruite au XVI^{ème}
- Escalier en vis
- Croisée(s) et ou demi-croisées de pierre
- Vestige de croisée
- Petite baie chanfreinée
- Baie en arc chanfreiné ou mouluré
- Porte bois style Renaissance
- Accolade
- Ensemble comportant des vestiges médiévaux antérieurs
- Pan de bois sur encorbellement
- Plafonds bois solives moulurées
- Hôpital

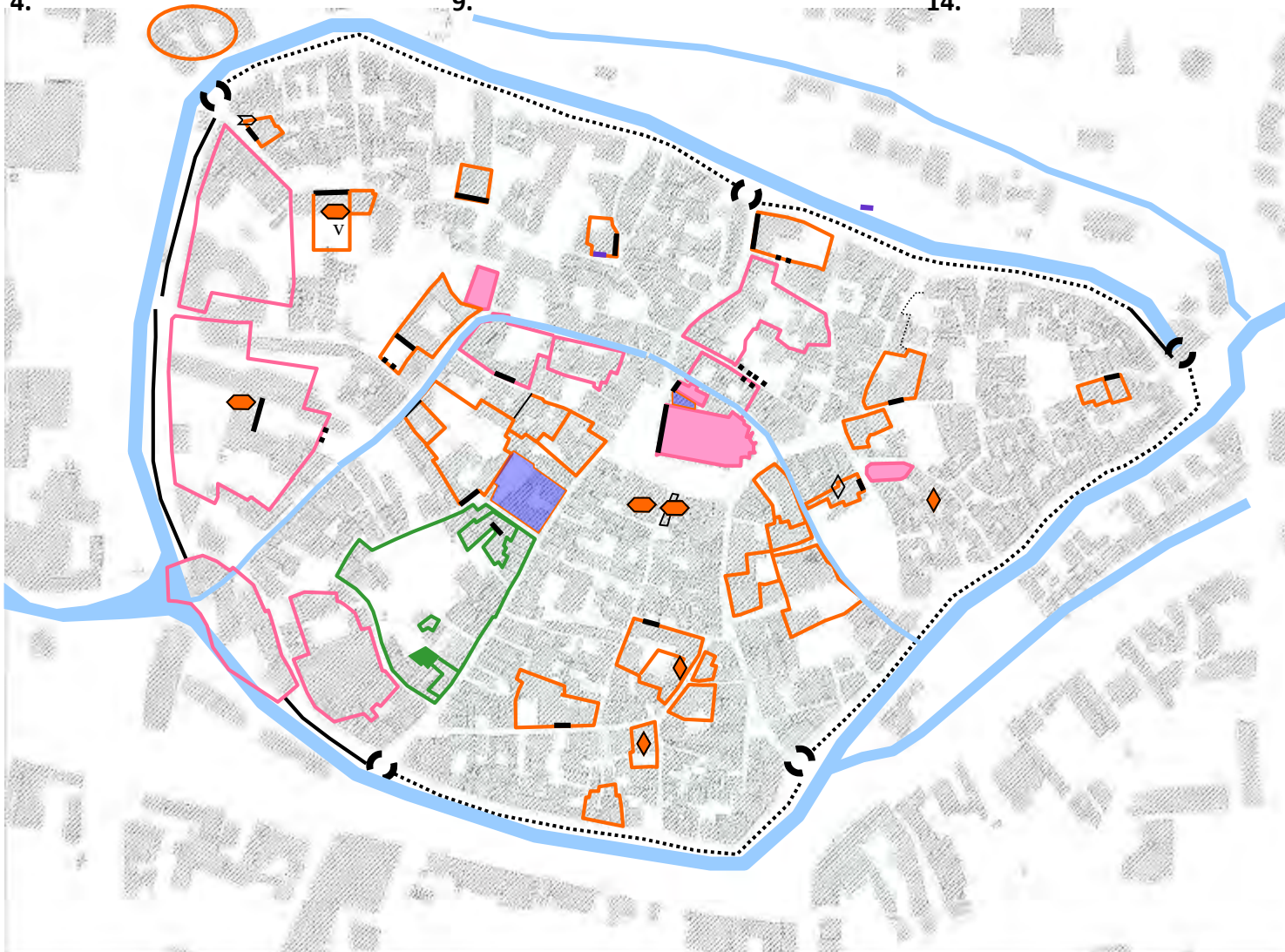
Remarquer que la ville reste dans les remparts du XII^{ème} siècle.

Pans de bois : On sait qu'ils ont été interdits après 1570 ... mais datation possible aussi 15/16. Quid des débords de bois sans moulures?

Édifices ou vestiges repérés

- 1. Collégiale reconstruite
- 2. Collégiale fondée 1212
- 3.
- 4.

- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.



LEGENDE

- Façade monumentale avec portail ou appareillage de pierre de taille
- ▭ Emprise hypothétique hôtel particulier
- ◆ Escalier XVII^e
- ◊ Escalier XVIII^e_c
- ▭ Couvents
- ▭ Propriétés communales
- Arêtiers sculptés (du XVII^e?)
- ⌋ Agrafe
- Ensemble comportant des vestiges médiévaux ou renaissance antérieurs

Remarquer que la ville reste encore dans les remparts à quelques édifices près.

A FINALISER

Les dynamiques d'évolution : localisation des architectures des XIX et début XX^{ème} siècles

Si la ville sort du carcan de ses murailles doublé de bras de Sorgue, sur le cadastre de 1828 il apparaît que les constructions hors les murs restent très ponctuelles. L'arrivée du train avec l'installation de la gare va favoriser une nouvelle croissance. Il n'y a pas de cadastre connu pour l'Isle entre 1828 et nos jours.



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

b) Emprise bâtie et son évolution



1. Notre Dame
2. Château de Six francs
3. Moulin Neuf
4. Les Capucins
5. Gauthier
6. Bonfils
7. Hôtel Saint Martin
8. Hôtel de Pétrarque







C'est par des exemples que nous illustrerons dans les pages suivantes ces dynamiques qui peuvent se lire à l'échelle de l'îlot.

Ci-contre le plan de repérage des îlots

Sur la rue on identifie trois façades différentes. La porte cochère du n° 68 peut résulter d'un ancien accès à la cour avant la construction de l'édifice de la parcelle 306 (elle comporte des clous forgés à tête bombée).

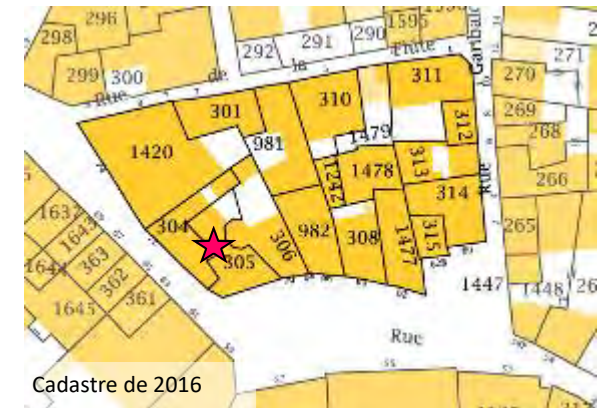


En plan, remarquer que :

- la parcelle 365 de 1828 a été divisée en trois,
- l'escalier à vis à base circulaire qui desservait le corps de bâtiment principal se trouve aujourd'hui desservir la partie construite au XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle dans l'ancienne cour.

En façade sur rue, le n°72, parcelle CP304 comporte une façade décroutée qui facilite la lecture des remaniements qu'elle a subis :

- 1 - fenêtre chanfreinée vraisemblablement contemporaine de l'escalier à vis XV^{ème} siècle
- 2 - porte XVIII ou XIX^{ème} siècle, créée en sous œuvre, avec encadrement en pierre de taille à platebande (pierre d'estaillade ?), transformée a posteriori en fenêtre (allège maçonnée)
- 3 - porte supposée fin XIX^{ème} début XX^{ème} pouvant dater de la division parcellaire.



Cadastré de 2016



Cadastré de 1828

Parcelle CP 304, 72 rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 305, 70 rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 306,
68 rue Denfert Rochereau



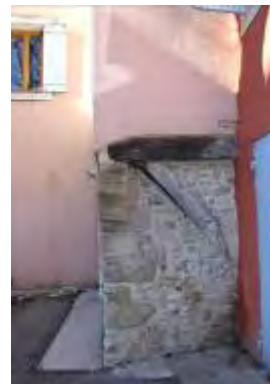
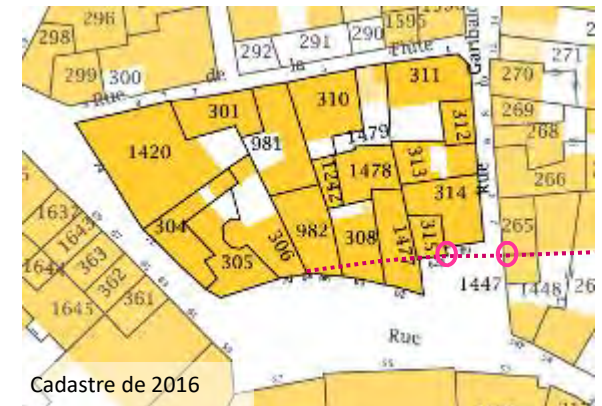
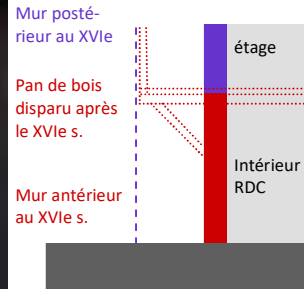
PROBLEMATIQUE POSEE dans le cadre de l'AVAP
 Possibilité de redonner (ou non) une façade d'apparence commune aux parcelles 304 et 305. En l'occurrence la parcelle 304 semble aujourd'hui désaffectée.



Parcelles CP 315 & 314, 60 & 62b rue Denfert-Rochereau

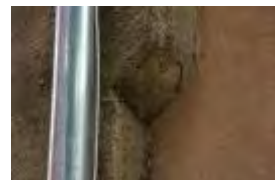
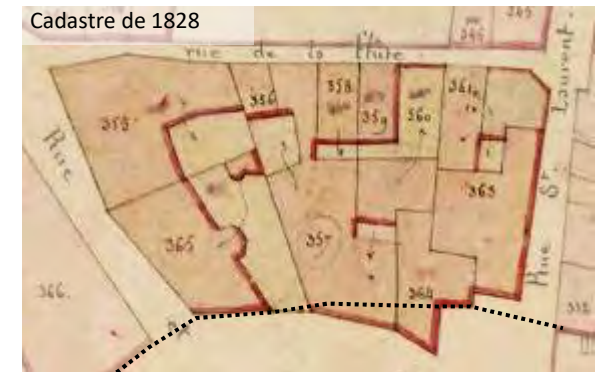


On observe : un vestige de façade en encorbellement et pan de bois.
 Vraisemblablement l'immeuble parcelle 314 a conservé mur de façade du rez-de-chaussée sur lequel il a aligné les étages tandis que le 315 a reconstruit sa façade à l'alignement de l'aplomb de l'encorbellement (cf. schéma en coupe de principe ci-dessous).

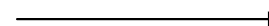


Parcelle CP 265, 2 rue Garibaldi

Remarquer le corbeau d'encorbellement (derrière descente d'eau pluviale et recouvert d'enduit) aligné avec la façade de la parcelle 315.



Ci-contre l'alignement reporté et étiré sur les îlots voisins : on constate bien un alignement de murs (et celui d'un décalage d'une largeur de voie) qui peut indiquer l'abandon d'une ancienne voie, ceci plus probablement qu'un canal car le point culminant de la ville se trouve un peu plus à l'est.



Cadastre napoléonien 1828



Plan d'évolution du bâti depuis 1828 :

- en hachuré emprises bâties non modifiées,
- en grisé les parties construites depuis 1828
- en jaune les parties détruites



Cadastre actuel 2016



Vue aérienne



Joint filant : le soubassement en pierre de taille assisées fait partie du mur conservé d'un ancien édifice. L'ensemble a été retaillé et modifié à plusieurs reprises au droit de ce porche .

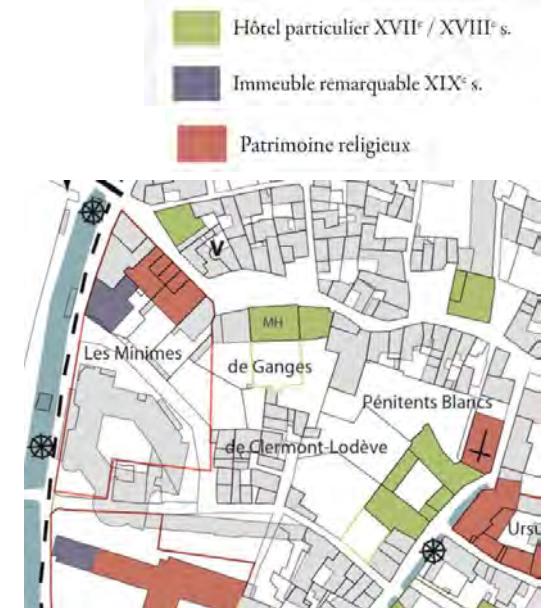


Chacune des maisons de ville (qui semblent dater du XIX^{ème} jusqu'au début XX^{ème} siècle) comporte ce soubassement qui commence au milieu de la parcelle 1421 et finit au bout de la parcelle 1205.



Étant donné les parements de façades en maçonnerie de moellons, en ciment naturel, en plâtre, en chaux, il est possible que seul le soubassement ait été conservé.

Le couvent des Minimes, érigé en 1601



Pré repérage du bâti remarquable . source DPI



Sur la façade nord-est de la parcelle 1205 (de la pharmacie), on ne voit plus ce soubassement. Le cadastre napoléonien montre une cour.



A FINALISER

Ilot très remanié
Les tracés parcellaire et les alignements de bâti questionnent sur la permanence des réseaux viariaire et hydraulique.



Des corbeaux de pierre racontent des ponceaux sur l'Arquet.
Aujourd'hui les stationnements couvre le canal et coupe la perception de sa continuité.
La qualité pittoresque et la lecture du site sont dégradées.





(1) - façade sur jardin conservant des baies XV^{ème} siècle (îlot 7). Elle interpelle par sa courbure qui prolonge un possible tracé ancien de l'Arquet.



(2) -mur avec un appareil en *opus spicatum* (du XII au XIV^{ème} siècle) situé sur le mur contre le jardin, en intérieur de la galerie dans l'épaisseur du clocher (îlot7).



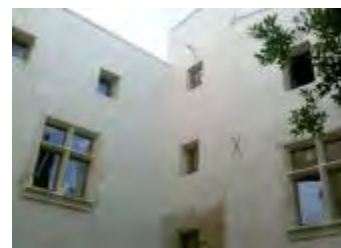
(3) - immeuble conservant un escalier à vis.

(4) - façade démolie : sur le plan de 1828, géométrie caractéristique d'un escalier à vis du XV ou XVI^{ème} siècle (maison supposée contemporaine des couverts).

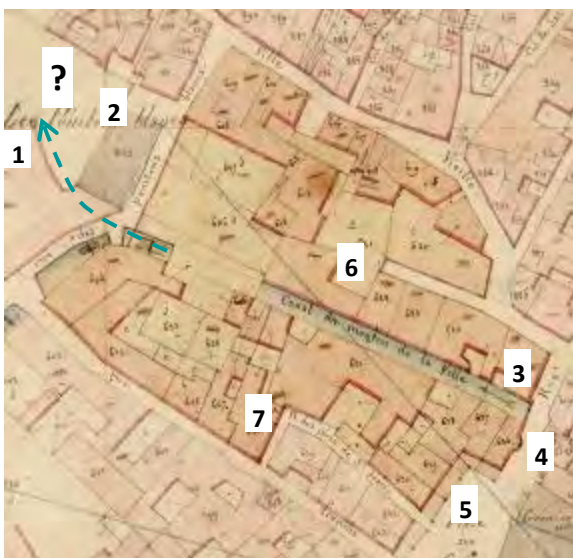


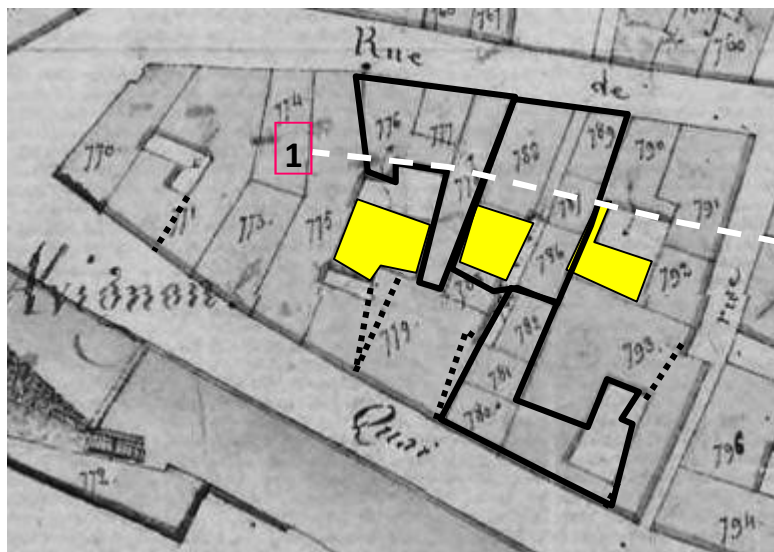
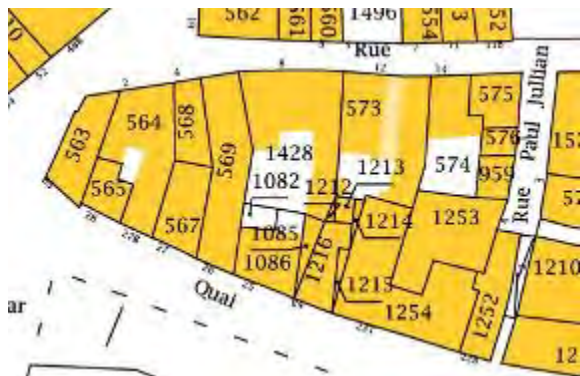
(5) - couverts reconstruits bordant la place (poutres moulurées conservées au Sud dans l'îlot 20).

(6) - Façade sur jardin conservant des baies XV^{ème} siècle , tour médiévale englobée dans l'immeuble.







(7) - immeuble conservant un escalier à vis remarquable.





L'îlot a beaucoup évolué
Le parcellaire de grandes propriétés a été redivisé et certaines petites propriétés ont été réunies.

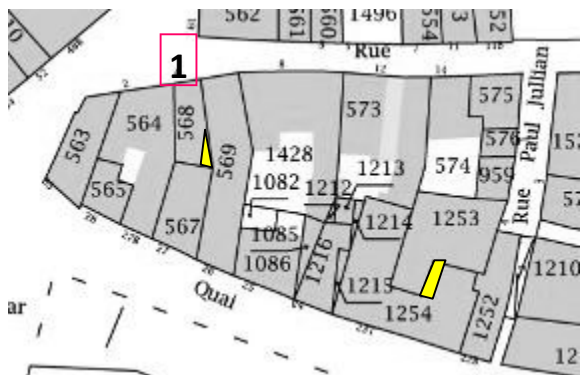
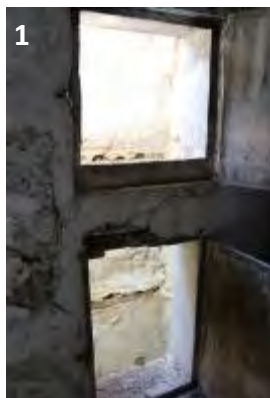
-  Parties démolies depuis 1828
-  Nouvelle limite issue de division parcellaire
-  Contour de nouvelle parcelle réunissant plusieurs anciennes parcelles
-  Alignement de limites parcellaires pouvant indiquer un ancien canal

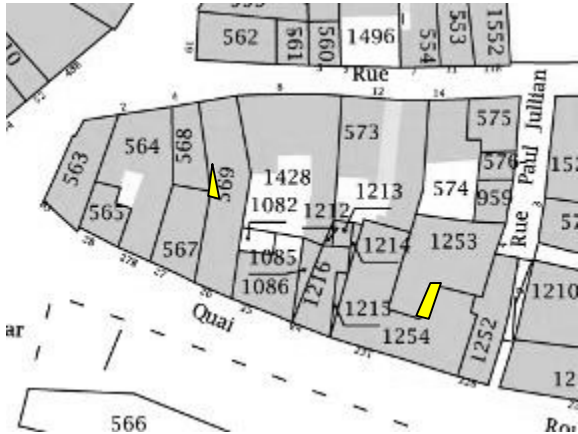
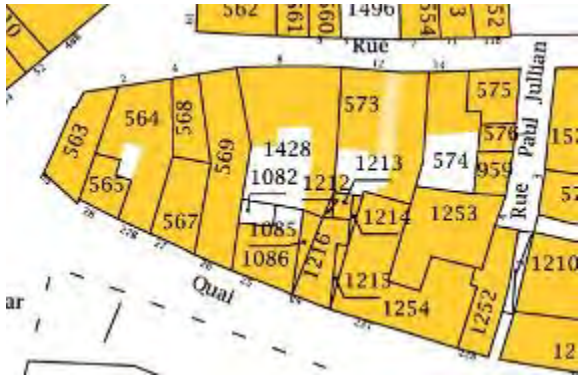


1 Immeuble comportant une cour en trapèze très allongé non indiquée au cadastre. Elle abrite :





- des vestiges d'installations de salaisons (charcuterie) : empochements (2), vestiges de petits planchers intermédiaires et baies d'accès (3). Noter que l'îlot comporte aujourd'hui d'autres parcelles en triangle (1085, 1212, 1214, 1215 qui semblent présenter une configuration similaire à la parcelle 568 .

- des vestiges médiévaux : pierre de grand appareil (5) similaire à celui de la tour d'argent, et petit appareil en opus spicatum (4 & 6)

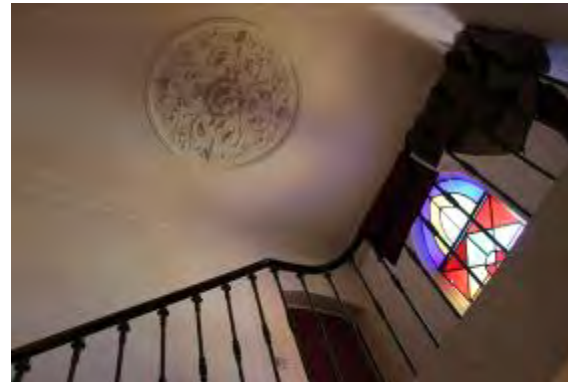


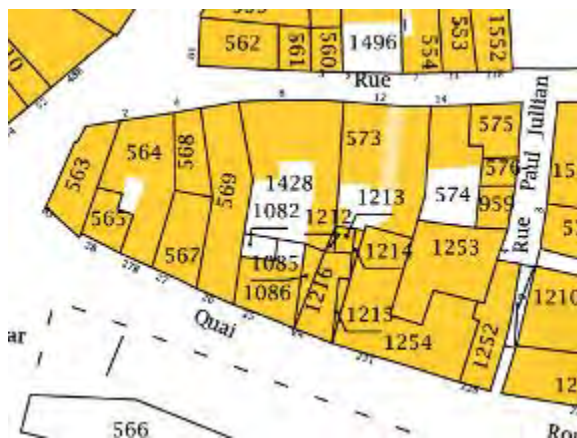


L'îlot a beaucoup évolué
 Le parcellaire de grandes propriétés a été redivisé
 et certaines petites propriétés ont été réunies.

-  Parties démolies depuis 1828
-  Nouvelle limite issue de division parcellaire
-  Contour de nouvelle parcelle réunissant plusieurs anciennes parcelles
-  Alignement de limites parcellaires pouvant indiquer un ancien canal

2 Immeuble (hôtel particulier?) démantelé : vestige de menuiseries du XVII ou XVIII^{ème} en place, visible sur cour depuis l'escalier parcelle 1252 qui abrite une remarquable rosace en gypserie.





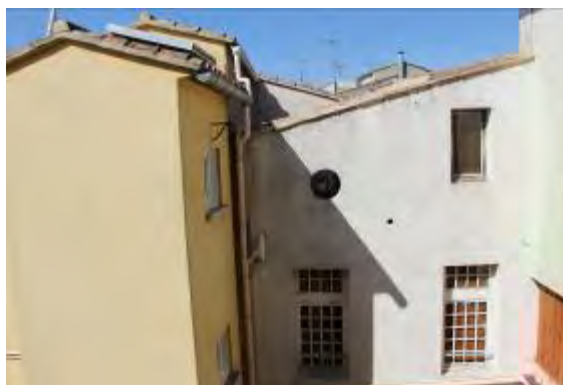
Parcelle 1253

Entrée rue Paul Julian : agrafe très ouvragée supposée XVII^{ème} siècle, au droit de l'imposte du XIX^{ème} siècle ou voit la trace de l'ancien bois en demi-rond du XVII^{ème} siècle.



Parcelle 1254

Façade vue depuis l'escalier de la parcelle 1252 : fenêtres du XVII^{ème} siècle encore en place



On peut imaginer une entrée côté quai avec une porte cochère sur cour aujourd'hui remplacé par Sorgue et Ventoux Immobilier.

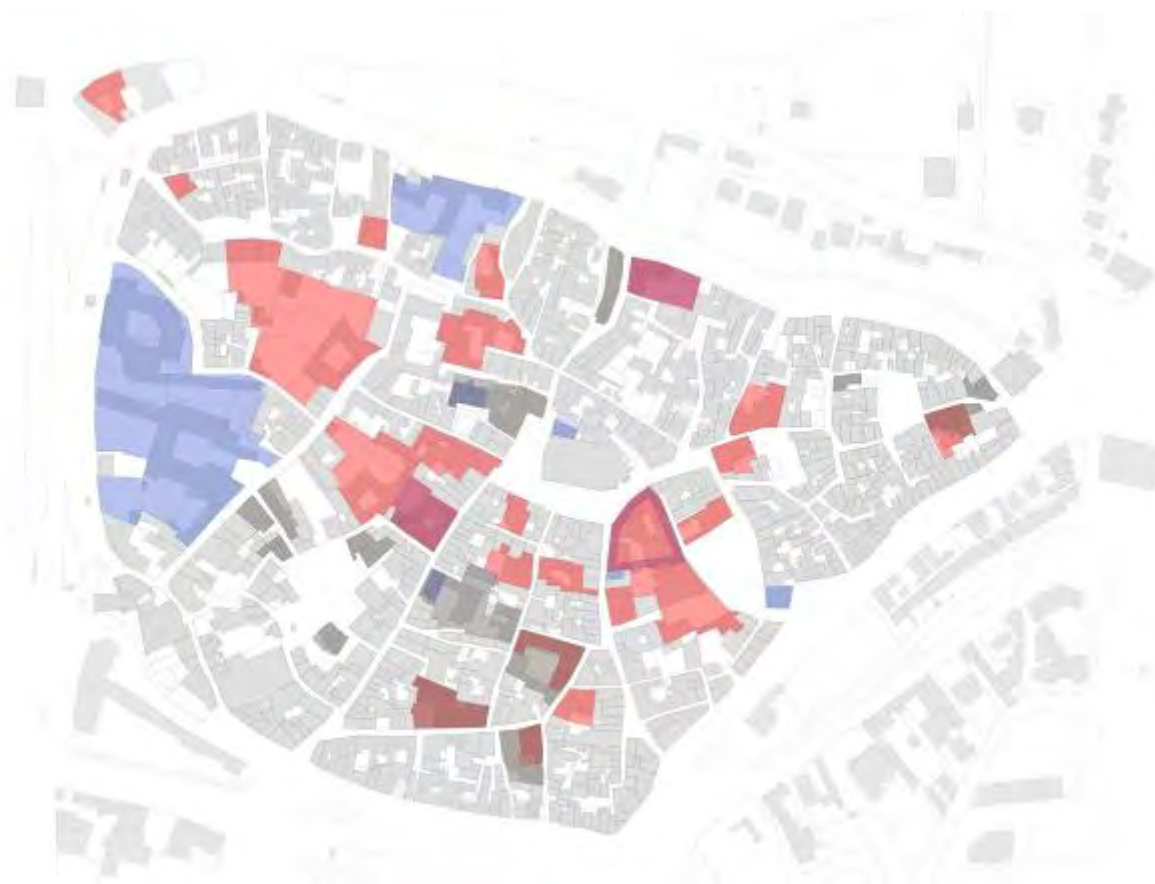
Emprises d'opérations de logements collectifs



Emprises des édifices publics



Superposition des emprises d'opérations de logements collectifs et d'édifices publics avec celles des hôtels particuliers (en rouge). Les emprises qui coïncident ressortent en brun pour les logements collectifs et en violet pour les édifices publics.



Emprises d'opérations de logements collectifs

Superposition des emprises d'opérations de logements collectifs et d'édifices publics avec celles des édifices religieux et anciennes emprises de couvents.

L'hôpital a conservé sa vocation d'origine, faisant l'objet d'extensions impactantes; le couvent des frères Doctrinaires a été démoli et reconstruit. La plupart des édifices ont été l'objet d'opérations privées.

Emprises des édifices publics





c) Le quartier de la juiverie : une exception

INTRODUCTION : Quelques repères historiques

*extraits de : « LES COMMUNAUTES JUIVES D'AVIGNON ET DU COMTAT VENAISSIN AU XVIII^{ème} SIECLE "LES JUIFS DU PAPE" »
Jean-Claude COHEN Nouvelle Gallia Judaica - UMR 8584 . http://ngj.vjf.cnrs.fr/jc_cohen/presentation_cohen.htm*

« Vers les années 70 de notre ère, après la destruction de Jérusalem, la tradition rapporte que les familles les plus considérables de la maison de David et de la Tribu de Juda auraient été exilées dans la Gaule méridionale et la péninsule ibérique (A.Lunel). Ces populations sont donc installées sur ce qui sera le territoire national depuis près de vingt siècles, constituant un judaïsme authentiquement français.

Pendant environ trois siècles, à la différence du contenu des Epîtres de Saint-Paul, la différence entre Juifs et Chrétiens n'est pas encore tranchée ... » ... « A partir des années 500, l'Eglise s'étant suffisamment structurée, le judaïsme et le catholicisme sont, définitivement, des religions différentes, inconciliable. » ... « Le concile de Latran, en 1215, pose les bases d'une législation anti-juive en imposant le port de la rouelle, ancêtre le l'étoile jaune.

La position de l'Eglise est formalisée. Les origines juïques du christianisme empêchent de considérer les juifs comme hérétiques. Ils sont, selon les propos de Saint Augustin, "le peuple témoin". Il faut leur imposer des obligations "afin de les sortir" de leur erreur et les amener au christianisme. Ainsi, régulièrement, ajoutera-t-on, et ce jusqu'à la Révolution, de nouvelles contraintes (interdiction d'occuper des emplois publics, de soigner les Chrétiens, de posséder des terres, d'exercer certains métiers...) pour les limiter au "commerce" de l'usure et des vieux vêtements afin d'en faire l'image souhaitée du Juif.

La situation, en Europe, va se radicaliser en l'espace d'un siècle: en 1394, par "l'Edit de Bannissement", les Juifs sont exclus du Royaume de France, il en est de même, en 1492 en Espagne et en 1496 au Portugal.

La Provence reste une terre hospitalière. Pratiquement rien n'a altéré l'esprit de tolérance.

En 1481, le Comté de Provence, après le Languedoc, est rattaché au Royaume de France et devient soumis à ses lois. L'exil est inévitable. Il sera prononcé en 1500 et exécuté en 1501.

Or, si se trouve qu'en 1274 le roi de France Philippe le Hardi, avait cédé à l'Eglise le Comtat Venaissin, cette partie de l'actuel département du Vaucluse, dont la capitale était Pernes, puis Carpentras. En 1309, le pape Clément V s'installe à Avignon qui devient, à son tour, en 1348, propriété de la papauté. Ils le resteront jusqu'à la Révolution.

L'Eglise, nous l'avons dit, ne pouvait interdire le judaïsme, la majorité des Juifs de Provence va s'installer dans ces Etats français du Pape", "à l'ombre de la croix" et devenir les "Juifs du Pape".

Ce n'est pas avec sympathie que les populations locales virent s'installer les nouveaux venus. Mais, un siècle durant, ils vécurent, à leur guise, dans les villes et les villages.

En 1624, le Vice-Légit, qui gouvernait au nom du pape, décida le regroupement des Juifs dans les "carrières". En provençal, une « carrière » c'est une rue où peuvent passer des charrettes. Il y aura, en tout et pour tout, quatre « carrières », une dans chaque ville: Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue, que leurs nouveaux habitants appelleront "les quatre Saintes Communautés". Chaque « carrière », qui ne mesure qu'une centaine de mètres, est fermée de portes à chaque extrémité. C'est le "ghetto". Les portes s'ouvrent le matin et se referment le soir. Mille cinq cents à deux mille personnes vont naître, se marier, élever leurs enfants et mourir dans ces lieux jusqu'à la Révolution.

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

Le tableau ci-contre synthétise les données d'évaluation de la population des carrières diffusées par Jean-Claude COHEN (et en poché jaune moutarde exprimées par Jean COIGNET dans son étude de 1998).

Une lecture croisée nous permet de mesurer les proportions de population juive sur les quatre villes comtadines qui comportèrent des carrières.

Carpentras s'avère accueillir la communauté la plus importante tout au fil des chiffres connus et bien devant Avignon jusqu'au tournant de la Révolution.

Avignon ne comporte avant 1808 qu'1/5 à 3/4 environ de la population de Carpentras.

Tandis que la communauté de l'Isle ne représente que 1/5 à 2/7 de celle de Carpentras. En revanche, fin XVII^{ème} début XVIII^{ème} elle représente presque le double de celle de Cavaillon. Sur les autres périodes les chiffres ne peuvent être comparés.

	nombre de familles juives		nombre de feux total	
	nombre d'habitants juifs		nombre d'habitants total	
	CARPENTRAS	AVIGNON	L'ISLE	CAVAILLON
1270			600	
1276	64			
1344	12			
1357	67			
1400	42			
1522	54			
1565	74			
1566		102		
1577		77		
1578	43			
1589	52			
1605	73			
1617		76		
1657			200-300/2500	12
1679	97			
1680				15
1682			28	
1686				12
1693	450/5902			
1697			33	17
1699	142			
1703			27	20
1709	605/6854			
1721	132 et 574/7477	65 et 290		
1736			36	
1741			250	
1742	168 et 752			
1746		67 & 279		
1747			29	
1754	88			
1759		385		
1760	1000 à 1200			
1760	212 et 818			
1765			1300 foyers*	
1774				30*
1777		613/30284		
1778				28*
1779			5600	
1780	212 et 818*			
1789	222 et 1000	42 & 350		
1796				17 & 93
1808	36	119	22	49
1817			73	
1851			6503	
1962			9199	
1990			15564	

Juiveries et topographie médiévale.
dans le nord de la France

Le travail d'André GUILLERME sur les villes du nord de la France, nous apporte un éclairage intéressant sur les liens des implantations juives avec le reste des points forts de les cités. On peut remarquer que la plupart des quartiers juifs au XII^{ème} siècle étaient situés à proximité du « palais ».

A notre connaissance l'équivalent n'a pas été étudié pour le sud de la France. C'est un point qu'il serait intéressant de formaliser graphiquement.

Topographie en Comtat Venaissin
L'exception des quatre villes

Nous avons vu que dans le Sud de la France, le Comtat Venaissin fait figure d'exception dans la mesure où le Pape a mis en place une politique de relative protection des juifs dans quelques unes des cités du Comtat.

Ainsi Avignon, Cavaillon, Carpentras et L'Isle-sur-la-Sorgue ont comporté des quartiers juifs nommés « carrières » ou « juiveries » au-delà de la date d'expulsion des juifs de Provence et de France et jusqu'à la Révolution.

A Avignon comme à Carpentras; l'implantation de communautés juives est avérée dès l'époque romane (*1).

Dans la ville d'Avignon le quartier juif est localisé proche du palais épiscopal, dans l'enceinte du XI^{ème} siècle jusque vers 1226 (toponymie Vieille Juiverie).

A Carpentras, une première implantation de la juiverie se fait au sud, en limite de l'enceinte du XII^{ème} siècle, formant une excroissance, puis elle se déplace, en 1340, à la deuxième juiverie à l'emplacement connu actuellement dans l'enceinte du XIV^{ème} siècle.

A l'Isle sur-la-Sorgue, la présence d'une **communauté juive est attestée dès 1268 (*2)**. Il n'y a **pas d'élément qui permettent de supposer un déplacement de la juiverie au XII ou XIV^{ème} siècle**. Ceci est cohérent avec le fait que l'Isle est restée dans son enceinte du XII^{ème} siècle, contrairement aux villes d'Avignon ou Carpentras).

En 1677, on recense 12 patronymes différents, soit 100 à 150 personnes. La Carrière était gérée par les mêmes *baylons* (chefs de communautés) que celle de Cavaillon.

Source 1 : conférence en ligne, le Mikvé d Cavaillon, François GUYONNET.

Source 2 : Dossier de « Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité des sites de l'histoire des « Juifs du pape, V. Site de l'Isle-sur-la-Sorgue ». Rédacteurs Roselyne ANZIANI, Gabrielle CHOIMET, François GUYONNET et Simone MREJEN-O'HANA, juin 2013

Illustration extraite des « temps de l'eau », André GUILLERME, éditions Champ Vallon

L'ensemble des écrits sur les juiveries s'accordent pour décrire des lieux insalubres et surpeuplés.

Jean-Claude COHEN souligne néanmoins que s'il existait de réelles tensions voire violences à l'égard des juifs quand ils se trouvaient dans le reste de la ville, **la carrière formait une sorte de cocon de sécurité et d'entraide sociale efficace**.

François GUYONNET précise qu'avant le XV^{ème} siècle il existait des quartiers juifs mais certains chrétiens y vivaient ; à l'inverse, certains juifs habitaient en dehors de ces quartiers. « C'est à Cavaillon en 1453 qu'eut lieu dans le Comtat la première délimitation précise de l'habitat juif groupé autour de la rue de la Juiverie (rue Hébraïque) désignée comme la « **carrière des juifs** ». **Dès lors, ce terme de « carrière » (rue en provençal) va désigner le quartier juif et la communauté qui l'habite.** » (source 1).

Les juifs avaient l'interdiction d'acheter des immeubles en dehors de la « carrière ». Le périmètre restreint a généré en particulier à Cavaillon une densité importante avec des immeubles allant jusqu'à 10 étages. A l'Isle le périmètre était plus important et la population moins nombreuse, la carrière était donc relativement vaste et aérée.

La carrière des juifs de l'Isle, qui est **refermée le soir par deux portails**, dessert les immeubles d'habitation mais aussi les équipements réservés à la communauté juive.

A Cavaillon, site sur lequel ont été menées des recherches, on sait qu'on trouvait la synagogue, son bain rituel (mikvé), son école, les bureaux de son conseil, un hôpital, une prison, une boucherie, un four à *coudolles* (pain). Les juifs ont par ailleurs leur cimetière séparé des chrétiens. A l'Isle, il se trouve excentré mais préservé et clos. S'il ne fait pas partie de la carrière il forme un ensemble patrimonial avec celle-ci du point de vue de la mémoire collective.

On retiendra que la carrière signifiant la rue, elle constitue le lieu public qui fait le lien communautaire, c'est par extension, ou raccourci qu'on a désigné avec ce terme l'îlot construit desservi par la rue.

Les **limites exactes** et **l'emprise des juiveries** qui font l'objet d'hypothèses sont à penser comme **un état à un moment donné de leur histoire** : celui qui est le plus connu pour l'histoire de l'Isle et dont il reste le plus de vestiges architecturaux apparents est le XVIII^{ème} siècle. On sait qu'à l'Isle, l'implantation des immeubles juifs avant cette période était vraisemblablement dans le même quartier puisque la synagogue a perduré au même emplacement. Avant l'enfermement de la carrière au XVII^{ème} siècle, on peut tout à fait avoir eu des maisons des membres de la communauté juive dans les îlots alentours.

Les écrits collectifs sur la ville de Tolède au Moyen âge (source 2) qui abrita une communauté juive importante vivant alors en intelligence avec les communautés chrétienne et musulmane relatent des constats intéressants :

- la présence de deux quartiers juifs : juderia major et juderia menor
- une **enceinte intérieure** dans la ville qui délimitait la **juiverie** s'ouvrant (et se fermant) par un portail
- un faubourg juif extramuros, où les vastes demeures des juifs enrichis donnaient leur nom aux cours dans lesquelles elles étaient enclavées (à la manière des planets comtadins ou provençaux)
- la présence d'impasses avec des portes qui permettaient de les fermer la nuit.

On remarque que ce sont les cours et impasses qui sont décrites, des espaces autour desquels semblent s'organiser les habitations de plusieurs familles y compris celles des juifs les plus aisés. On doit resituer ces espaces libres « distribuants » dans le contexte d'une ville médiévale « de saveur musulmane » où l'impasses est un système de distribution plus courant encore que dans la ville chrétienne (la ville fut musulmane de 711 à 1085). On doit souligner aussi que la maison tolédane médiévale se caractérise par sa fermeture sur la rue avec une entrée en chicane par un vestibule nommé zaguan et une organisation introvertie sur un patio central.

Une fermeture nocturne des impasses pourrait-elle indiquer la présence de façades plus ouvertes sur la rue que pour les autres maisons d'habitation des musulmans et des chrétiens? Une pratique collective des espaces libres autour desquels s'organisent les habitations?

Il est tentant de proposer que ces espaces collectifs semi-privatisés constitue une particularité de l'organisation de l'habitat juif dans la ville.

Source 1 : François Guyonnet, « Cavaillon », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/6271>

Source 2 : Tolède Xlle-Xllle Musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance. Ouvrage collectif, série Mémoires, éditions Autrement, 1991.

Illustrations site en ligne office du tourisme de Tolède



De nombreuses démolitions



Superposition des cadastres de 1828 et 2016

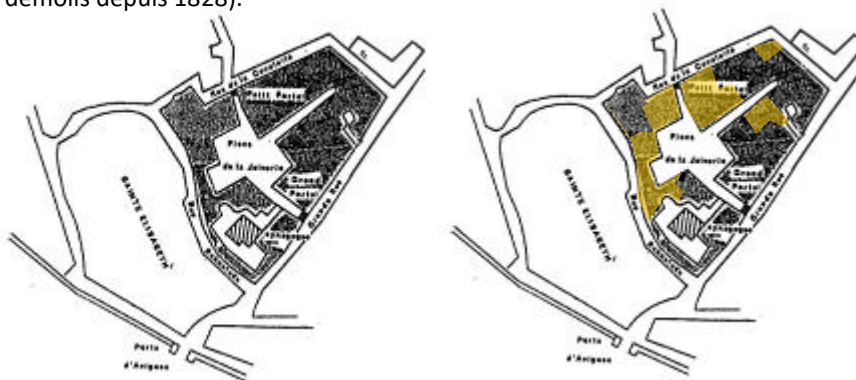
LEGENDE

- Emprises bâties de 1828 conservées en 2016 (sans préjuger des démolitions reconstructions)
- Emprises bâties démolies depuis 1828
- Emprises bâties construites depuis 1828

Il est convenu de penser que la déstructuration de la place de la Juiverie résulte des démolitions d'immeubles relativement récentes.
Il est intéressant de remarquer que paradoxalement, depuis 1828, il y a eu plus de constructions nouvelles que de démolitions.

Si l'espace qui existe aujourd'hui, résultant des démolitions de la synagogue et de quelques immeubles est assez éloigné de celui qui constituait le Planet (ou place au bois en 1828), il l'est encore plus de sa configuration « originelle ». Les démolitions ont dû être considérables entre 1791 et 1828.

Plan de la juiverie suivant René MOLINAS avec à droite, en jaune, le report des immeubles démolis (à rajouter à ceux démolis depuis 1828).



c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville



Que reste-t-il de la juiverie qui perdura vraisemblablement du XIII à la fin du XVIII^{ème} siècle?

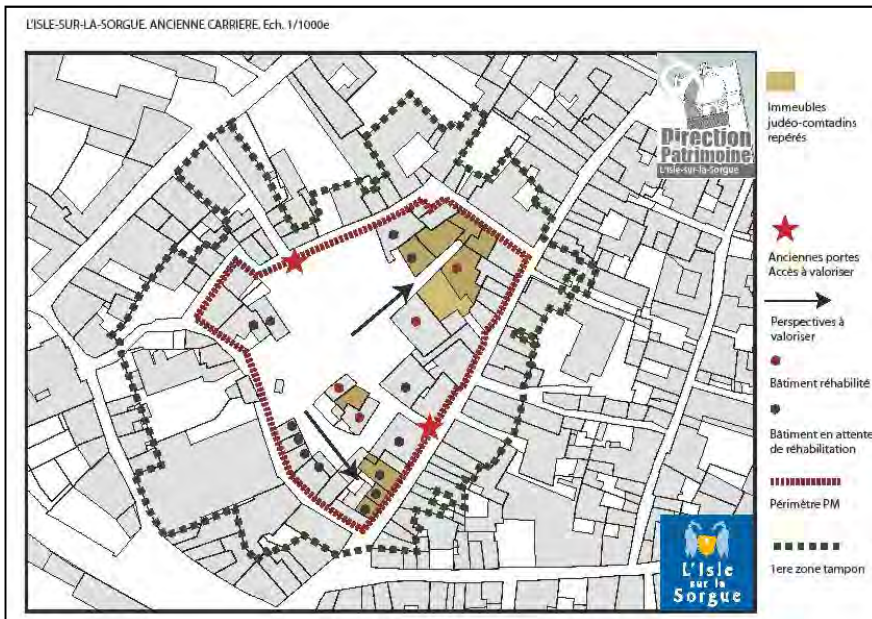
Si la **valeur patrimoniale** du quartier de la juiverie est reconnue comme essentielle du point de vue de la **mémoire collective** et que **quelques immeubles judéo-contadins** (repérés ci-dessous) présentent un intérêt architectural et urbain certain, il apparaît cependant que la **qualité urbaine de la carrière elle-même est aujourd'hui très relative**: le « cocon » décrit par Jean-Claude Cohen est éventré, les démolitions et reconstructions ont généré des limites floues et peu qualitatives du point de vue du bâti, la place de la Juiverie est essentiellement occupée par un espace de stationnement peu valorisant.

Notre analyse, à ce stade de l'étude, a pour but de comprendre ce qui a fait les caractéristiques urbaines de la carrière. Pour ce faire, nous nous baserons sur :

- le dossier de « Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité des sites de l'histoire des « Juifs du pape, V. site de l'Isle-sur-la-Sorgue » Rédacteurs Roselyne ANZIANI, Gabrielle CHOIMET, François GUYONNET et Simone MREJEN-O'HANA, juin 2013

qui a permis de mettre à plat un certain nombre de données et d'enjeux et d'où est extrait le document graphique ci-dessous)

- Le document graphique des archives départementales qui signale l'emprise de la synagogue, en 1809, page suivante
- Le plan de René Moulinas extrait de son ouvrage « Les juifs du pape », page suivante
- Le(s) cadastre(s) napoléoniens (de 1828 pour l'Isle).

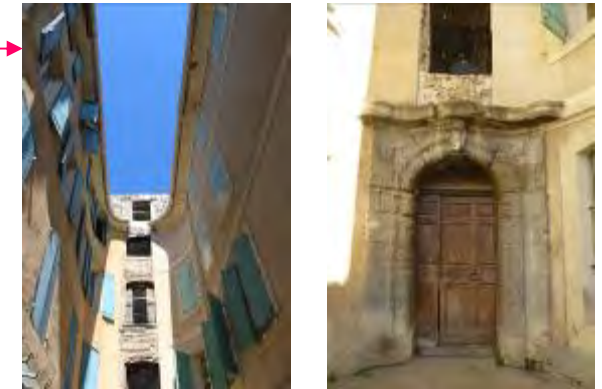


Ci-dessous quelques vues de l'espace dilaté et « fuyant » actuel, non conforme à l'idée de la carrière originelle, espace clos du partage communautaire. On peut observer par ailleurs la présence de façades pignons, de garages, local transformateur, WC public et autres éléments bâtis peu qualitatifs.



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie :
une exception dans la ville



Ci-dessus un des immeubles d'intérêt patrimonial à la fois du point de vue architectural et urbain.

Ci-dessous la perception qu'on en a depuis l'espace public avec les véhicules et ouvrages rapportés qui le dévalorisent mais aussi l'arbre qui le cache.



Jean-Michel LENIAUD dans « *Vingt siècles d'architecture religieuse en France* » CNDP scérEn , constate que "les synagogues du Comtat Venaissin semblent faire exception pour ce qui concerne les édifices en France. Sont construites à Carpentras (1741-1776) et à Cavaillon (1771-1774) (et à l'Isle-sur-la-Sorgue) des synagogues qui sont dans "l'aire d'influence italienne".

Le lieu de culte est installé en étage et non pas de plain pied avec la rue. Le culte est rendu sur la tribune à mi hauteur de la salle à laquelle on accède par deux escaliers latéraux. Elles font partie d'un ensemble communautaire plus ancien comprenant bain rituel, boulangerie et annexes." ... « orientées vers Jérusalem ».

SIMILITUDE de CAVAILLON

Avec sa tribune où le culte est rendu, la synagogue de Cavaillon (vue 1) est de configuration et de style vraisemblablement très proche de celle qu'il y eut à l'Isle. La grille de la tribune de la synagogue de l'Isle (vue 2) , réemployée en barrière de chœur à ND des Anges présente d'ailleurs le même style de ferronnerie fin XVIII^{ème} siècle.

Rien ne prouve encore la présence d'un bain rituel à l'Isle : étant donnée l'importante présence de l'eau, il est possible qu'il y ait eu des bains privés et non pas un mikvé collectif.

Les fouilles faites par F. GUYONNET sur le mikvé de Cavaillon font le constat du maintien du bain rituel sur son emplacement médiéval, et donc a priori de la synagogue, ce qui paraît vraisemblable aussi à l'Isle.

3 : extrait de : François Guyonnet, « Cavaillon », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Provence-Alpes-Côte-D'azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/6271>

1. vue intérieure de la synagogue de Cavaillon



2. barrière de chœur de ND des Anges : ancien garde-corps de la tribune de la synagogue de l'Isle



3. coupe sur le mikvé de Cavaillon

Emprise de la synagogue en 1809

© archives départementales 84



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

QUELQUES DATES SIGNIFICATIVES fin XVIII^{ème}

(extraites essentiellement de la liste de la collection Joannis des archives municipales)

« 1761 : rapport des maçons sur la visite des maisons qui réclament des réparations

1772-1774 : reconstruction de la synagogue.

1791 : incendie de la Synagogue, le garde-corps de la tribune est réemployé en barrière de chœur à Notre Dame des Anges.

1793 : le portail qui fermait la juiverie est déplacé à l'hôtel de Ville. 5 : nouveau rapport des maçons sur les maisons de la Juiverie écroulées ou prêtes à s'écrouler.

1794 : réquisition de l'agent national pour faire fermer les églises et les synagogues.

1795 : rapport maçons maisons écroulées ou prêtes à s'écrouler .

1797 : lettre de Noémie Crémieu concernant la vente des ruines de sa maison détruite par le siège de l'Isle (*)

1800 : lettre de Delpuget à cause de la maison qui menaçait ruine à la Juiverie (c'était là une des conséquences du siège de l'Isle (*)) «

(*) : Le Siège de l'Isle, c'est celui de la ville en juillet 1793 par l'armée de Carteaux sous les ordres du chef d'escadron Doppet : assassinats, incendies ayant détruit des quartiers entiers, pillage des maisons (dans « notes sur l'Isle » de Julien GUIGUE.

Les juiveries comtadines . Recherches de similitudes avec Carpentras et Cavaillon

Le choix est fait de ne pas se pencher sur la juiverie d'Avignon, ville au statut de capitale, a priori marginale par rapport aux petites villes voisines. Sont donc analysés les îlots des juiveries de Carpentras et Cavaillon, ceci à travers la comparaison des plans de cadastre napoléoniens (début XIX^{ème} siècle) représentés ci-dessous à la même échelle.

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

1a



La synagogue coïncidant avec l'entrée nord : vues extraites du site internet du musée Jouve.

1b



Cavaillon



Cavaillon fut la plus petite, la moins peuplée et reste la mieux conservée des trois juiveries.

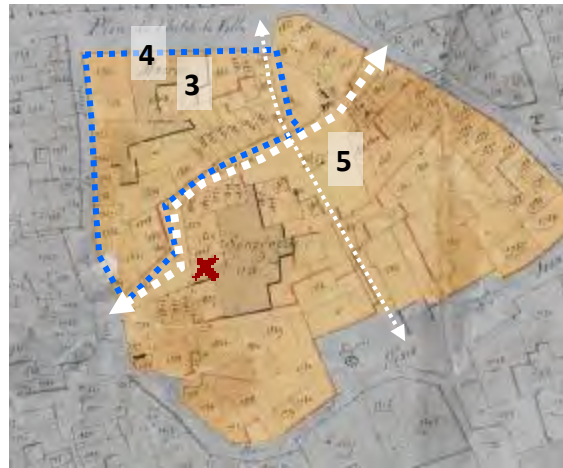
Vues (1a) et (1b) l'entrée nord supposée principale se situe en plan (en 1) :

- à l'emplacement de la synagogue (d'emprise très réduite par rapport à celle de L'Isle)
- en recul par rapport au front urbain rue Hébraïque,
- par un porche (voûté?) avec une disposition en chicane qui a été modifiée depuis 1828.

En (2) le couvent des Dominicains (qui a été créé par acquisition de maisons de particuliers à partir de 1545) est directement adossé à la synagogue. La partie d'immeuble directement mitoyenne à la synagogue a également abrité la maison du rabbin, fin XVIII^{ème} puis l'ensemble un immeuble et magnanerie au XIX^{ème} transformés aujourd'hui en musée Jouve. Ce musée propose une hypothèse de l'évolution en plan de la juiverie qui mériterait d'être réinterrogée en la comparant avec les éléments croisés d'analyse qui suivent.



Carpentras



Elle fut la plus étendue et la plus peuplée des trois juiveries.

La zone cernée en pointillé bleu a été démolie depuis le début du XIX^{ème} siècle. Elle intégrait la mairie (en 3) qui a été reconstruite (en 4) suivant un plan en pavillon isolé avec un vocabulaire d'architecture institutionnelle.

Les démolitions se sont faites a priori en tenant compte des rues existantes ce qui a eu pour effet d'ouvrir la carrière sur le reste de la ville, dessinant une place qui forme le parvis-même de la mairie.

21 juin 1461. La Municipalité de Carpentras passe une convention avec les Juifs déterminant qu'ils habiteront, exclusivement, dans **deux rues perpendiculaires**: la rue de la Muse et celle de la Galliffet. L'entrée en sera barrière par une chaîne. **La carrière est constituée de deux rues.**



On retiendra la situation de la mairie (en 3) au sein même de l'îlot. Elle correspond en réalité à une mitoyenneté : elle constituait avec les autres édifices donnant sur les rues extérieures l'écorce

L'Isle



La comparant aux deux précédentes, on observe que la juiverie est déjà complètement démantelée en 1828.

Les limites de l'îlot peuvent néanmoins être dessinées suivant le plan de René Molinas (page précédente).

La proximité avec la mairie (en 6) est un fait. Si l'on considère que celle-ci succède à une tour nobiliaire médiévale, et qu'en rapprochant notre étude de celle d'André GUILLERME, on peut se poser la question de son propriétaire (statut de palais?). La disposition de la rue principale dans le prolongement de la rue de la Cavalerie



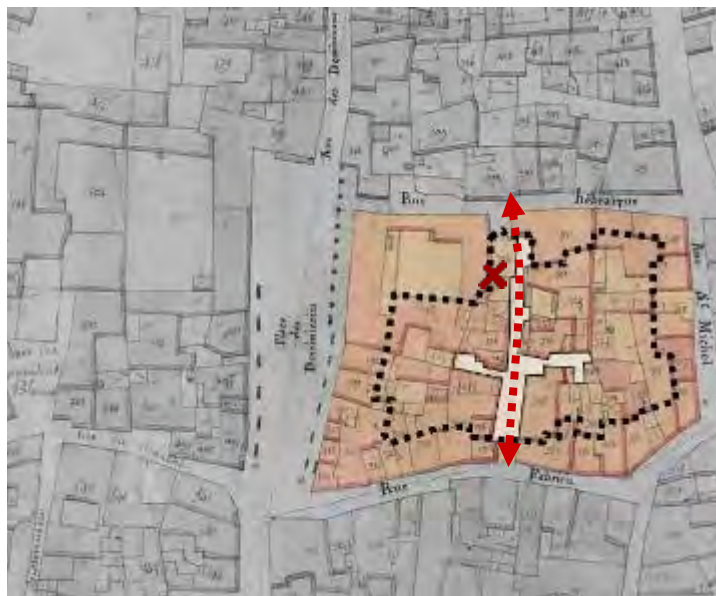
est avérée avec ses deux portails. La configuration des immeubles (en 7), nous incite à proposer l'hypothèse d'une rue initiale condamnée en impasse au plus tard au XVII^{ème} puis traitée de façon très qualitative au XVIII^{ème} siècle.

c) le quartier de la Juiverie :
une exception dans la ville

Juiverie de Carpentras



Juiverie de Cavaillon




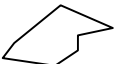




Pour faire suite à l'approche précédente : Mise en évidence comparée des carrières de Carpentras et Cavaillon. La carrière étant la rue, il s'agit de la faire apparaître clairement et à partir de là, se poser la question du fonctionnement de ces îlots.

Le postulat de base est que si les fenêtres des juifs ne peuvent pas donner sur les rues chrétiennes, les immeubles qu'ils habitaient disposaient vraisemblablement de fenêtres qui donnaient sur la carrière ce qui détermine une épaisseur de bâti dans le parcellaire.

Sur la base des cadastres napoléoniens de Carpentras et de Cavaillon, (donc environ 30 ans après la disparition des carrières) ci-contre les essais de mise en évidence:


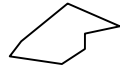





- en aplat blanc les rues
 - en pointillé noir une délimitation des immeubles et parcelles orientées vers l'intérieur de l'îlot donc vers la carrière. Ceci pourrait constituer une limite minimale de la juiverie sachant qu'il faut considérer par ailleurs qu'il est avéré qu'il y a des maisons de juifs avérées hors de ces pointillés et qu'avant la fermeture de la juiverie, le périmètre pouvait déborder des limites de l'îlot.
- L'îlot a subi de nombreuses modifications de limites de parcelles lors des bouleversements successifs, dues aux alternances des effets de « ghettoïsation », puis obsolescence des juiveries.

LEGENDE

-  La synagogue
-  La carrière : espace public communautaire
-  limite des immeubles dont les façades pouvant prendre le jour sur l'intérieur de l'îlot, contour hypothétique minimal de la juiverie:
-  Voie conservée comportant deux accès (fermés la nuit) sur la ville chrétienne
-  Voie condamnée a posteriori
-  La mairie



LEGENDE

-  La synagogue
-  La carrière : espace public communautaire
-  limite des immeubles dont les façades pouvant prendre le jour sur l'intérieur de l'îlot. contour hypothétique minimal de la juiverie
-  Contour de la zone tampon prévue au dossier UNESCO et dans laquelle se trouvent / peuvent se trouver des immeubles juifs
-  Voie conservée comportant deux accès (fermés la nuit) sur la ville chrétienne
-  Voie condamnée a posteriori ?
-  La mairie

Le tracé de la limite des immeubles dont les façades peuvent prendre le jour sur l'intérieur de l'îlot peut s'illustrer par quelques observations faites sur site :



1. l'escalier aujourd'hui dissocié de l'immeuble

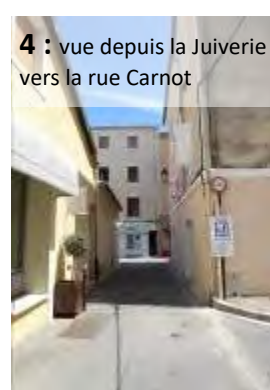
1 : détail de mouluration Remarquer la similarité avec celle de la vue (4) du portail situé vers l'entrée de la Juiverie.



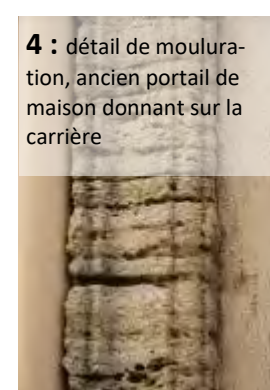
2. retrait de l'accès du musée du jouet par rapport à la rue (ancien accès condamné puis réouvert?)



3. mur aveugle qui reste



4 : vue depuis la Juiverie vers la rue Carnot



4 : détail de mouluration, ancien portail de maison donnant sur la carrière

5 : façade d'immeuble avec les fenêtres murées : on voit les appuis en pierre moulurés qui datent du XIX^{ème} siècle



La particularité des juiveries : un urbanisme introverti

Illustration parcelles CP 1427 et 1292

Ce qui nous apparaît intéressant c'est que ce soit la question de la non ouverture de fenêtres des immeubles juifs sur les rues chrétiennes qui constitue la particularité de la juiverie. Il en découle une **typologie particulière d'immeuble d'habitation** que nous commencerons à aborder dès maintenant en observant particulièrement la parcelle **CP 1427** qui nous a interpellés lors de notre analyse sur site.

L'immeuble comporte en effet deux façades très contrastées : l'une donnant sur l'intérieur, côté Juiverie et l'autre paradoxalement sur la rue Carnot.

René MOULINAS, dans son ouvrage « *Les juifs du pape, présences du judaïsme* » aux éditions Albin Michel, 1992, constate dans les archives du XVIII^{ème} siècle « le maintien du carcan des règlements qui ne se sont pas assouplis depuis le XVII^e, bien au contraire avec par exemple la mise en place d'un portier chrétien (édit de 1781). » ... « Ils reprennent espoir pendant période d'occupation temporaire d'Avignon et du Comtat par les troupes françaises en 1768. Après proclamation de l'annexion des territoires au royaume de France par le parlement d'Aix, **les juifs de l'Isle qui avaient cru pouvoir faire ôter les barreaux de fers de leurs fenêtres et pratiquer de nouvelles ouvertures sur les rues extérieures, furent rapidement rappelés à l'ordre par les consuls**, avec la complète approbation du nouveau gouverneur français, le marquis de Rochechouart. Une ordonnance de police du 25 octobre 1771, leur remit en mémoire les bulles de 1555 et 1566. »

On organise une "visite soigneuse des confrants" de la carrière, **suppression impitoyable de toutes les communications** qui pouvaient subsister par des passages privés, arrières cours ou même caves de chrétiens et de juifs qui étaient mitoyennes" ... ne doit subsister " aucune ouverture d'une maison de chrétien sur la carrière juive, ni **aucune fenêtre** de la maison d'un juif sur les rues ou demeures des chrétiens. Toutes celles dans ce cas ont dû être **obturées par des treillis de fer et des écrans de bois dits "gorges de loup" qui ne laissent voir que le ciel.**"



Emprise de l'immeuble aujourd'hui est bien plus importante que début XIX^{ème} siècle. La parcelle a été redivisée depuis lors en plusieurs parcelles et des appentis ont été rajoutés dans la cour.

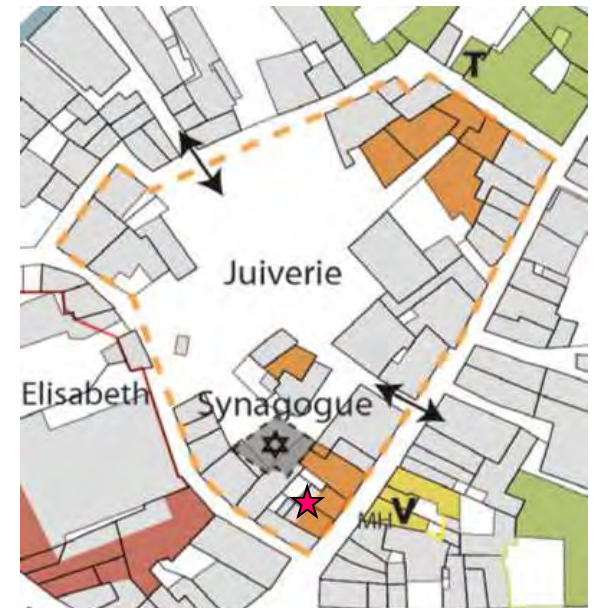


Cadastre napoléonien 1828

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

Pré repérage du bâti remarquable source DPI



Immeuble XVIII^e s. de la Juiverie



Cadastre actuel 2016

Façade sur rue Carnot

La façade attire l'attention par son **austérité** et son **opacité**. Elle présente des fenêtres condamnées : on observe les appuis de fenêtres du XIX^{ème} siècle qui restent en place, signalant les emplacements des baies anciennes. Certaines fenêtres ont été rouvertes sans tenir compte des proportions initiales.

Façade sur rue quasi aveugle comportant des appuis en pierre de taille moulurés qui indiquent les emplacements et largeurs des anciennes baies condamnées



Enduit inadapté (matériau et texture)



Façade sur cour

La façade sur cour apparaît très dénaturée mais elle comporte des éléments d'architecture remarquables dont les vestiges permettent de restituer la façade d'origine : appuis de baie, consoles de balcon filant sculptées, dalles en pierre de taille en chapeau de gendarme pour les balconnets, garde corps en ferronnerie très ouvragés. Reste à vérifier si l'appui de la terrasse sommitale couverte est de la même facture que les appuis de fenêtre, sinon elle est postérieure.



Les détails de ferronnerie du premier et deuxième étage ne sont pas identiques.



Photographie Direction du patrimoine de l'Isle-SLS



Console de balcon filant du 1er étage.

Garde-corps en ferronnerie, angle des deux parcelles





II.1.2. La morphologie urbaine

Distinguer ce qui fut voie d'eau de ce qui fut voie de terre, constitue un défi voire une impossibilité (proche du paradoxe de l'œuf et de la poule)... C'est en analysant par élément, en posant des hypothèses, en comparant avec d'autres villes « d'eau », en cherchant à comprendre la nature-même du tissu que sont proposées certaines hypothèses.

METHODE D'APPREHENSION

Dans son article sur « le parcellaire binaire, modèle de parcellaire médiéval », G. SERAPHIN explique que peu de chercheurs se sont penchés sur l'histoire des formes urbaines médiévales.

« Les plans parcellaires actuels constituent la principale source documentaire permettant d'étudier les parcellaires médiévaux. Leur exploitation est évidemment soumise à réserves et suppose une **permanence des tracés qu'il convient de pouvoir estimer**. Cette permanence peut s'évaluer cependant par le croisement des données fournies par les plans cadastraux anciens dits napoléoniens, par les vestiges archéologiques en place et par les textes. »

Dans le cadre de notre analyse nous nous sommes appuyées sur ces cadastres bien sûr, mais aussi sur les vues aériennes qui nous renseignent notamment sur des différences de hauteur de toiture et peuvent ainsi indiquer la présence de murs qui ont pu être « effacés » des parcellaires du XIX^{ème} et a fortiori du XXI^{ème} siècle par regroupement de parcelles.

Pour ce qui concerne les vestiges archéologiques nous nous sommes basées :

- d'une part sur le Master de Coline POLO et sur les rapports de fouille réalisés et fournis par le service d'archéologie de François GUYONNET, Directeur du Patrimoine de l'Isle,
- d'autre part sur les découvertes glanées au hasard de nos journées de terrain pour ce qui concerne les intérieurs et plus systématiquement pour les indices et vestiges visibles depuis l'espace public et en façade.

VOIES D'EAU

L'influence de la Sorgue est un élément capital à L'Isle :

- sur le choix de l'implantation de l'homme (eau, pêche, île comme protection),
- sur le maintien de l'implantation et la formation d'un *vicus* : un pont sur la voie de Cavaillon à Carpentras,
- sur la forme de la ville : en zone marécageuse, il est nécessaire de creuser des canaux de drainage pour stabiliser et assécher le sol à la fois pour le cultiver et pour y bâtir. A cet effet on démultiplie les bras de la Sorgue,
- sur le développement de l'urbanisation : un lieu propice à l'implantation de moulins, générateurs d'industries et de commerces, et interagissant encore sur le réseau hydraulique pour l'adapter à ses besoins évoluant avec le temps,
- au fur et à mesure de l'histoire, les canaux sont couverts, déviés, utilisés en égouts, canalisés ou comblés, ils disparaissent sous les rues, sous les cours, mais laissent des traces dans le parcellaire et le bâti.

VOIES DE TERRE

Le réseau viarie est le résultat savant du tissage entre la « pétrification » des usages, des relations entre la ville et le territoire qui l'entoure (et à l'intérieur de celle-ci), et le réseau hydrographique qui l'a précédé et qui a été transformé par l'homme.

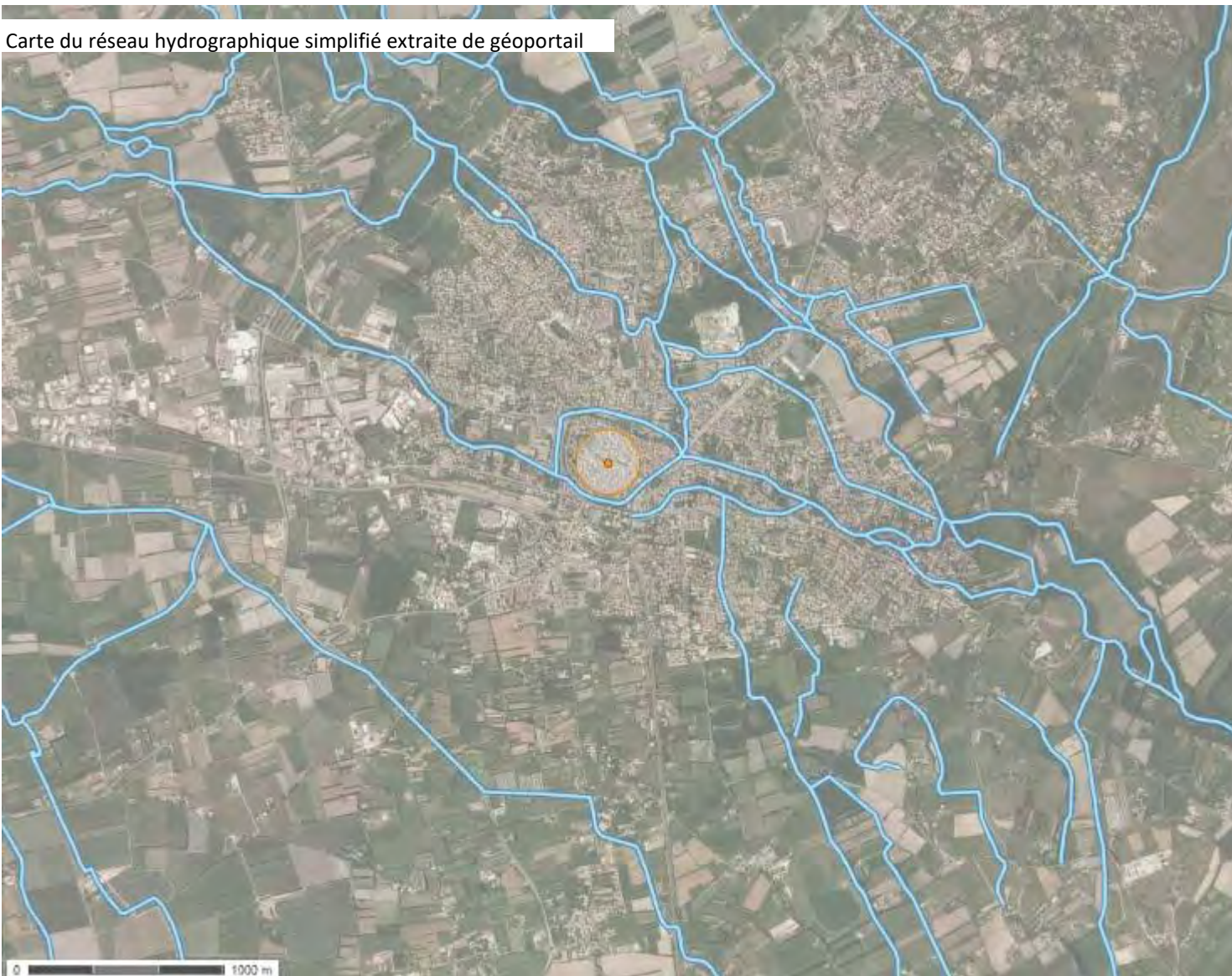
Nous tenterons de présenter non seulement une analyse de l'état existant, mais aussi d'évoquer les transformations que le réseau a pu subir au cours du temps. En effet l'état actuel présente des singularités qui nous ont questionnées.

Quelques hypothèses sont proposées qui devront être confirmées par des sources croisées : nous restons au stade du conditionnel.

L'intérêt nous semble être de poser la question et d'illustrer la mouvance pressentie du tissu urbain renouvelé sur le même territoire durant près de dix siècles.

« Les villes médiévales ont soigneusement utilisé tout un chevelu, à l'intérieur de leurs murailles, de ruisseaux, de bras de rivière, de canaux dont beaucoup ont été depuis couverts ou comblés. On a pu dire que les villes médiévales ont été autant de « Venise » (G. Du-by). Nombre de bourgs et de villes médiévaux se sont constitués aux dépens de terres « sauvages ». Cette période de l'histoire représente une révolution dans l'approche du territoire et elle a généré une quantité importante de défrichement de forêts et d'assèchement de marécages.

Carte du réseau hydrographique simplifié extraite de géoportail



a) Eléments structurants de la forme urbaine

A l'Isle, il existe un point haut émergeant dont on peut supposer qu'il a accueilli les premières constructions en « dur ».

Les habitations originelles, qui dans la mémoire collective sont des cabanes de pêcheurs en bois, on leur imagine des pilotis ne préjugant pas de leur emplacement.

Dès lors qu'on veut cultiver le sol et construire « en dur » ce qui vraisemblablement n'arriva pas avant le XI^{ème} siècle voir le XII^{ème}, il faut réaliser des canaux de drainage du sol. L'espacement et la dimension de ces canaux dépend de la teneur en eau de la terre. La maille qui en résulte s'implante « parallèlement » aux bras naturels de la Sorgue qui sont sinueux. Dans les parties les plus larges de terre à assécher, les bras vont se dédoubler pour se regrouper quand le terrain se resserre.

Si l'on se réfère au vocabulaire du tissage, les bras de Sorgue ainsi créés et démultipliés vont constituer la chaîne du tissu urbain. Certaines voies de terre suivront naturellement ces voies d'eau (jusqu'à un gué par exemple). Les fils de la trame (fils passés perpendiculairement aux fils de chaîne) vont permettre de créer le tissu : voies composant réseau viaire et réseau secondaire de canaux.

On notera aussi que la dimension des parcelles souhaitées peut influencer l'espacement des canaux de drainage et que le découpage de parcelle a tendance à se faire en lanières.

Comparaison de la superposition des réseaux viaire et hydrographique dans les parties rurales de l'Isle

Sur fond de cadastre napoléonien de 1828



On observe :

1/ le contraste entre :

- la sinuosité des bras de Sorgue préexistants
- la rectitude des canaux d'irrigation

2/ l'adaptation des directions de la trame bleue et de la trame parcellaire aux contextes (on peut aboutir à une réelle complexité).

3/ la diversité de disposition des chemins de terre, parfois bordés de canaux, parfois longeant les bras sinueux, parfois indépendants.

4/ la quasi régularité des bandes de terre entre les canaux d'irrigation.



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

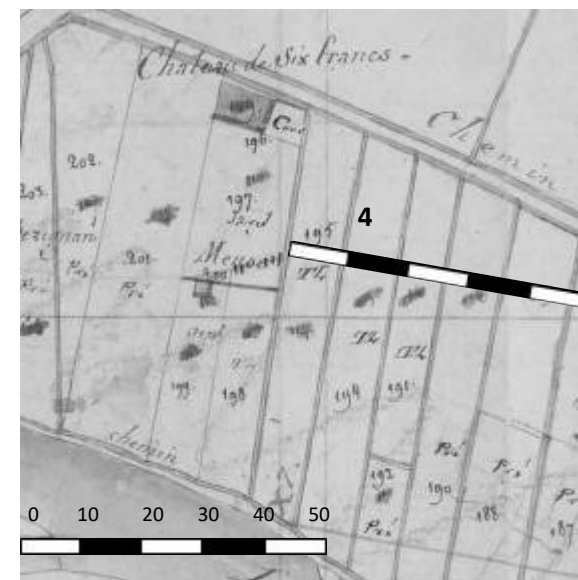
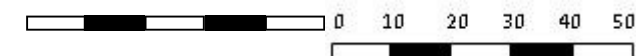
a) Eléments structurants de la forme urbaine



On peut projeter pour la ville la même dynamique morphologique avec la mise en place de canaux de drainage.

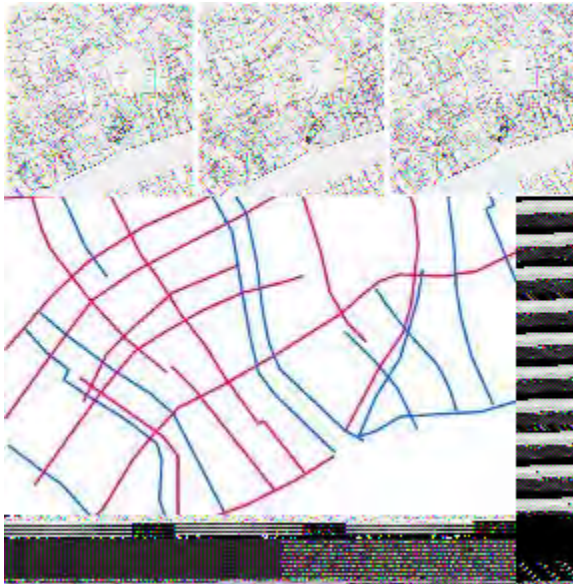
La diversité des géométries des voies :

- celles longeant un cours de Sorgue sinueux
- celles créées indépendamment qui ont un tracé « direct » beaucoup plus rectiligne.



Comparaison, similitude avec Venise

Venise San Polo. Extrait du Cadastre napoléonien 1808-1811.



L'intérêt d'une comparaison avec Venise est que la ville a conservé ses réseaux hydrographique et viaire en place et que l'on peut donc observer les liens entre les deux types de réseaux.



Le parcellaire de Venise, gagnée sur la lagune montre un parcellaire dont les courbes sont similaires à celles du parcellaire de L'Isle.

Mise en évidence du « chevelu » :
- en **bleu** : inflexions de cours d'eau et canaux de drainage et chemins qui en découlent
- en **rose** : trame souple de voies perpendiculaires et parallèles

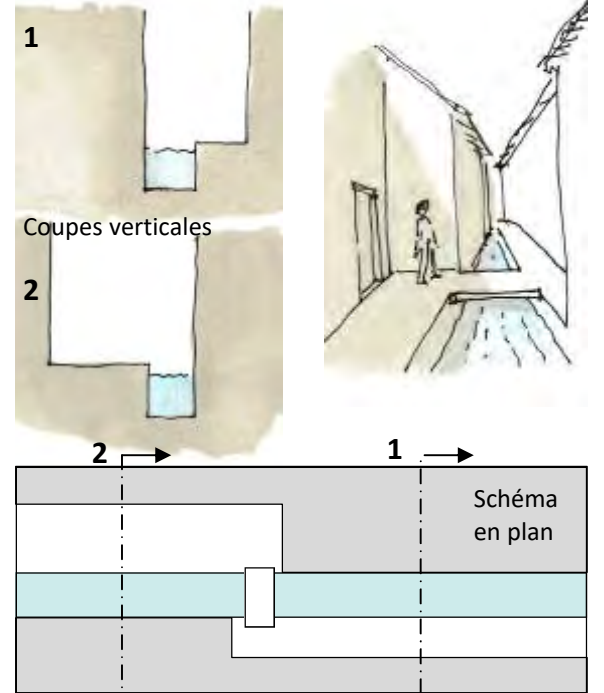


Réseaux tissés entre eux à l'Isle



La similitude de la souplesse du tissu urbain saute aux yeux quand on compare les deux parcellaires du début du XIXème siècle qui par ailleurs ont l'avantage d'avoir le même graphisme.

Ce qu'on peut garder en tête pour les voies secondaires, voire de desserte interne c'est que :
- d'une part les chemins de terre peuvent être parallèles ou perpendiculaires aux chemins d'eau,
- d'autre part les chemins de terre parallèles aux chemins d'eau peuvent parfois passer sur l'autre berge du canal (cf. croquis ci-dessous) ce qui peut se traduire par un ressaut (ou baïonnette) dans le parcellaire, ressauts présents dans le parcellaire de Venise comme dans celui de l'Isle.



Comment identifier l'ancien réseau hydrographique, le distinguer du réseau viaire.

Comparaison, similitude avec Chambéry

Le bourg neuf naît à partir d'un château (**ch**) du XI^{ème} siècle, situé sur un poype émergeant de la plaine marécageuse. Elle comporte une église paroissiale (**e1**). Grâce à l'acquisition du Comte de Savoie en 1232, elle est choisie pour être capitale de la Savoie et devient une villefranche. La surface de la ville intramuros (fin XIV^{ème} siècle) est de 18 500 m² environ (17 500 m² environ pour l'Isle).

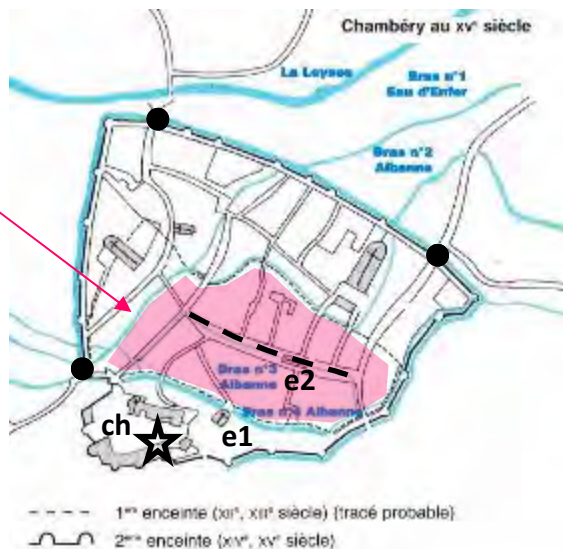
La ville s'est d'abord implantée entre les bras de l'Albanne (ci-contre **en rose**), puis développée en tirant parti du réseau hydrographique. Aujourd'hui elle a complètement recouvert les canaux qui la parcouraient encore au XVIII^{ème} siècle. Cependant il reste des plans qui nous renseignent de façon précise sur les dispositifs en place : d'une part la mappe sarde datant de 1730 environ, et

d'autre part des plans de 1790 nommés « plans des canaux » qui les font apparaître très clairement. On sait par ailleurs que les alignements de bâti et de parcellaire, l'implantation de cours et de lieux d'aisance correspondent à des **canaux de drainage** qui avaient déjà disparu au XVIII^{ème} siècle (cf. source C. TOWNLEY).



Mappe sarde. La ville. 1730. Archives départementales 73

Plan des canaux. 1790. Ilot compris entre la rue Juiverie et la rue Bonivard, repéré avec étoile blanche sur le plan ci-dessus. Source Archives Départementales 73.



Exemple de fouilles réalisées en 2008 à Chambéry sur un quartier urbanisé à partir du XIV^{ème} siècle. L'emprise est aujourd'hui recouverte d'un centre commercial. Souligné avec un tireté bleu : un des canaux qui fut recouvert et transformé en égout au cours des siècles.

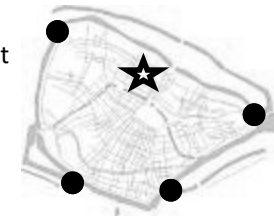


II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

a) Eléments structurants de la forme urbaine

Limites de la similitude

Si Chambéry peut constituer un repère intéressant à l'échelle du dessin du parcellaire on remarque que par ailleurs les dynamiques morphologiques qui ont mené à un contour très similaire ne dessinent pas du tout le même réseau viaire structurant, celui de Chambéry s'étant greffé sur « la colonne vertébrale » fondatrice de la ville neuve avec son église (**e2**), perpendiculaire à l'accès au château (**ch**).

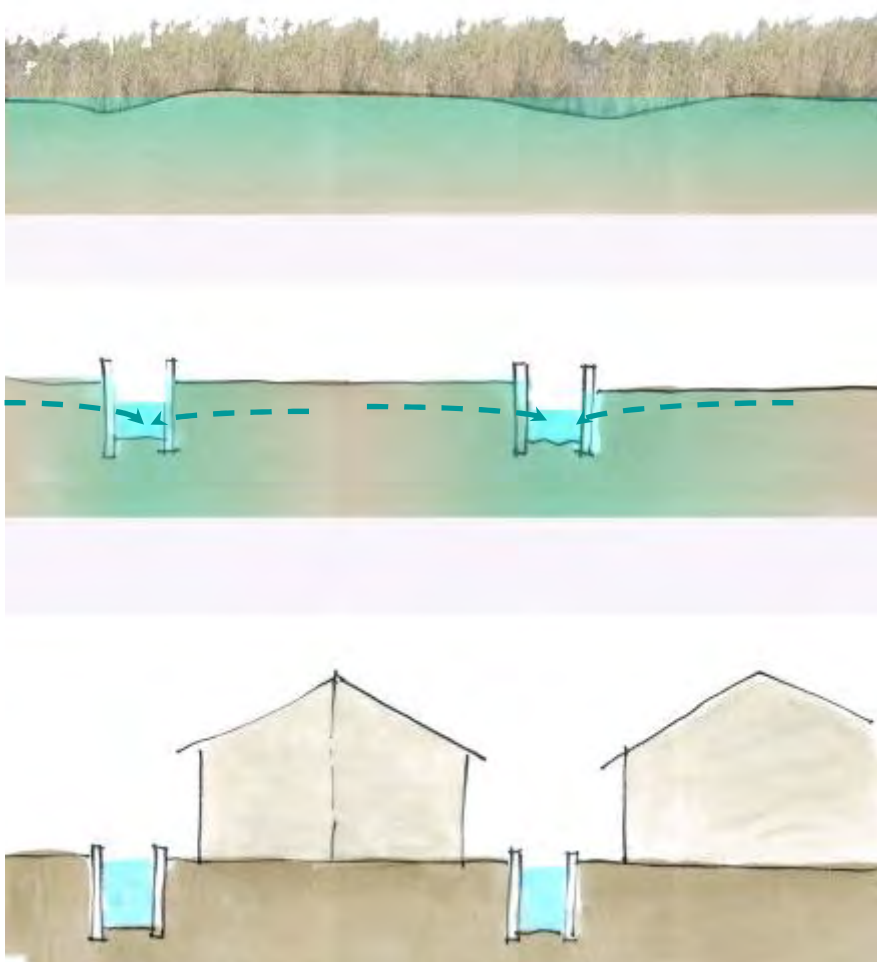


Globalement il ne faut pas conclure trop rapidement : si l'îlot de l'Isle n°36 ci-dessous présente une forme quasi identique à celui de Chambéry ci-contre, aucun indice ne nous permet de conclure que c'était un canal qui formait sa « colonne vertébrale ». Il semblerait plutôt qu'il s'agissait d'une ruelle (vestige de porte romane).



Principe d'assèchement de la plaine marécageuse : les canaux de drainage

Les canaux de drainage ayant pour objet d'assécher le terrain peuvent tout à fait dessiner une grille avec des directions perpendiculaires entre elles ou visant à redécouper de façon homogène la surface pour la rendre adaptée à l'usage qui en est souhaité.



Phase 1 avant drainage :

La plaine marécageuse : la Sorgue s'étale et imbibe le sol.

Phase 2 : création de canaux de drainage :

Des canaux sont creusés avec ou sans l'aide de pieux de bois et palplanches (ou batardeaux) (respectivement illustrations 1 et 2).

Ils ne se différencient des canaux d'irrigation au par leur objectif qui est d'assécher le terrain d'assiette de la futur urbanisation.

Les eaux situées dans le terrain en surface et sur une épaisseur donnée migrent vers la partie excavée.

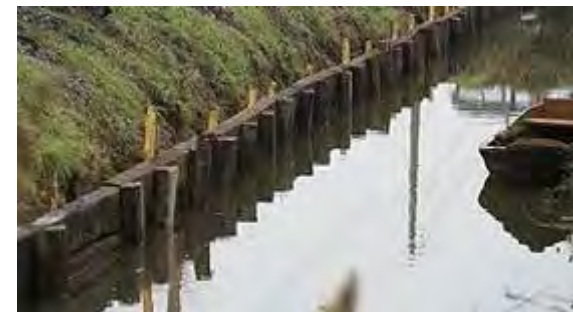
Phase 3 : construction :

Les canaux sont conservés, au moins provisoirement, et participent à la forme de l'urbanisation. Ils sont liés aux voies de terre et conditionnent l'implantation du bâti (ou sont creusés suivant le principe d'occupation du sol pour les constructions souhaitées).

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

a) Eléments structurants de la forme urbaine

1



2



Postulats de départ

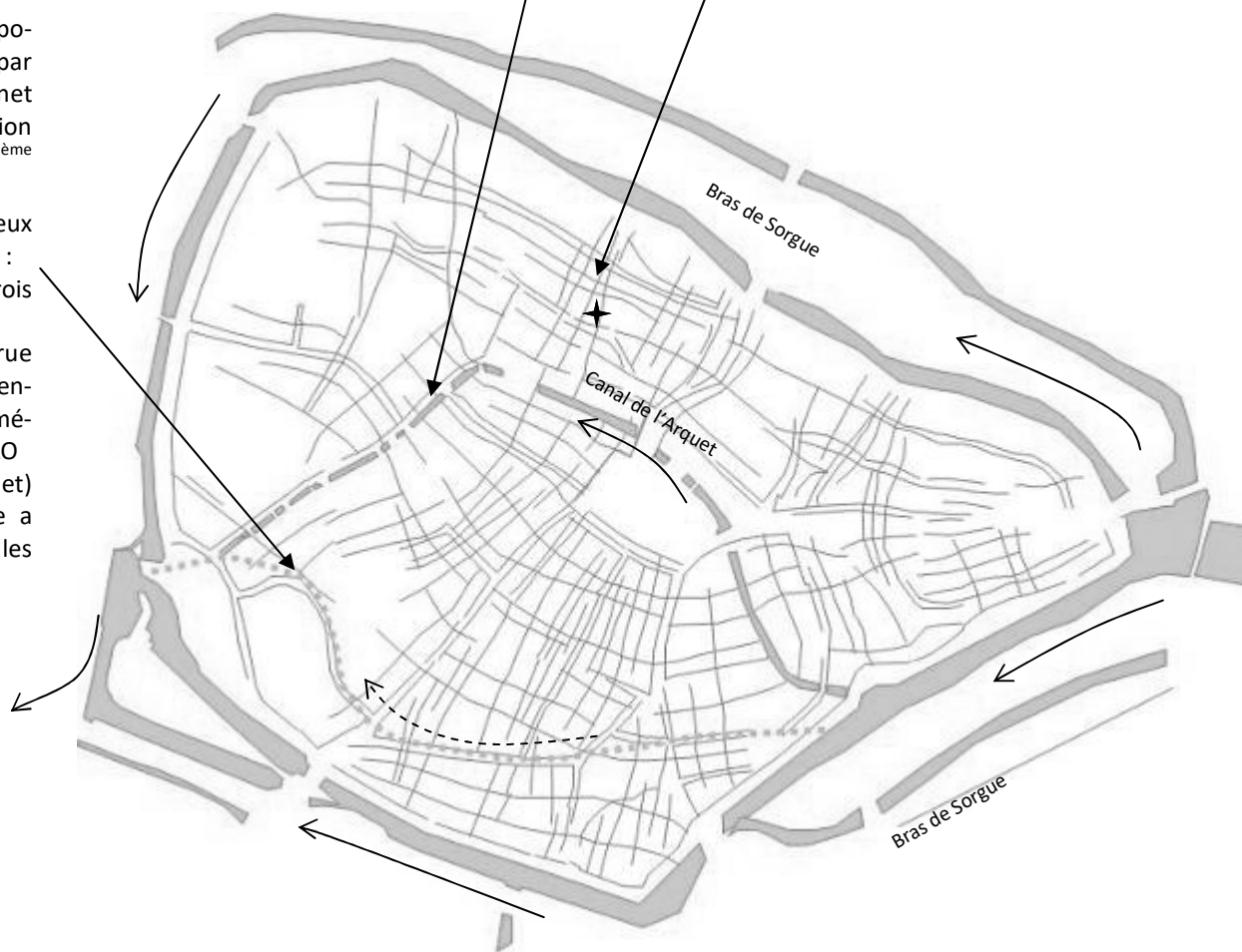
Canal de l'Arquet qui aurait été créé à l'initiative du Comte de Toulouse . Il s'agit a priori d'un bras de Sorgue qui tournait déjà, au moins en partie, bitant contre le point culminant. Il a été maîtrisé et canalisé ce qui a permis à la fois de gagner un terrain à urbaniser de façon plus sûre mais aussi de créer un linéaire exploitable pour l'énergie hydraulique dans l'enceinte de la ville.

Point culminant de l'Isle. Il coïncide avec les premières implantations (au sec), *Villae Veteris* = Ville vieille.

Bras de sorgue hypothétique : dessiné par François Guyonnet dans une restitution de l'Isle avant le XIII^{ème} siècle.

Il répond aux deux indications que sont :

- la présence de trois îles à l'Isle
- le nom de la rue « carrera nova » mentionnée dans le mémoire de Coline POLO (actuelle rue Michelet) qui suppose qu'elle a été créée après les autres .



Graphiquement, la largeur des cours d'eau est reportée mais tous les réseaux sont intentionnellement représentés en gris qu'ils correspondent aujourd'hui à une voie ou bien à une limite parcellaire car dans l'état actuel nous ne pouvons pas décréter ce qui a été du canal et de la voirie.

On sait que l'évolution de l'occupation du sol, a entraîné l'effacement de certaines voies, la disparition de certains canaux transformés en égouts ou simplement recouverts par des voies dans le processus de densification.

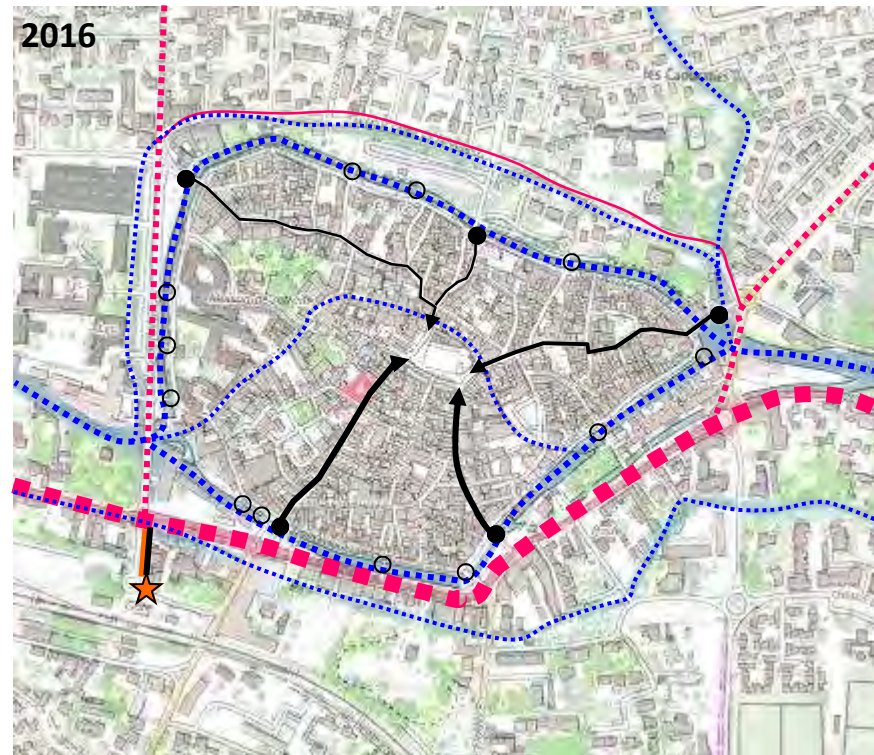
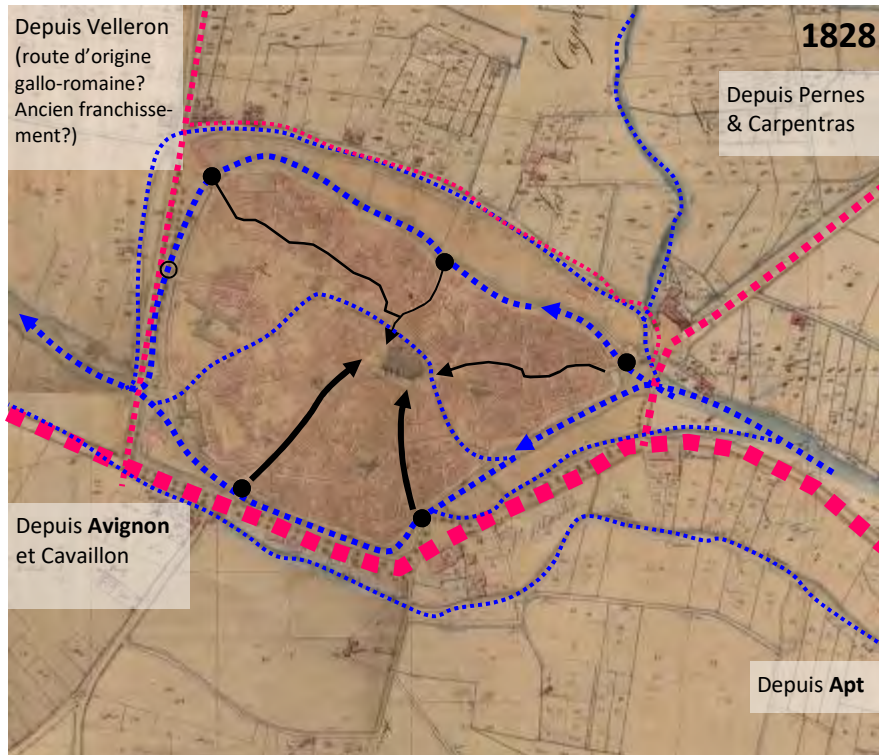
Nous nous proposons d'analyser dans les pages suivantes des fragments de parcellaire dont les tracés nous ont interpellés, ceci croisé avec les éléments architecturaux ou autres vestiges constatés sur site.

Ceci pour tenter de démêler les chemins de terre des chemins d'eau, autant d'éléments structurants de la forme urbaine, de comprendre la nature même du tissu et de proposer des pistes de restitutions hypothétiques...

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE
a) Eléments structurants de la forme urbaine

Carte extraite de l'article de Pierre BROISE

Carte de Cassini, XVIII^{ème} siècle (source site géoportail)



Insula ... les voies principales qui y mènent arrivent suivant la tangente à « l'écusson » avant de se prolonger par des voies qui convergent vers la place centrale de la collégiale.
 Depuis Carpentras et le nord, on arrive en tangente à l'est. Depuis le sud (Cavillon) et l'ouest (Avignon), comme depuis l'Est (Apt) on arrive sur la tangente sud.
 Les voies principales intérieures dépendent des points d'accès les plus aisés depuis le reste du territoire.

Permanence et prédominance des accès historiques

Les accès historiques convergents : un réseau radioconcentrique

Le réseau viaire comporte **cinq voies principales** qui correspondent aux anciens accès par les portes de la ville. Ces voies qui convergent vers le cœur de la ville à savoir la place de la Liberté. Celle-ci fut à la fois le lieu du cimetière, la place du marché et forme encore le parvis et l'écrin de la collégiale Notre Dame des Anges.

Ces voies présentent des différences notables, que nous nous proposons d'analyser:

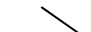
- la rue Carnot (**4**) ancienne Grande Rue, et la République (**3**) ancienne Rue Victoire et rue Droite présentent une géométrie relativement droite et directe, ainsi que la rue du Docteur Tallet (ancienne rue du Portalet) (**1**), plus courte
- la rue Denfert-Rochereau (**5**) ancienne rue et place de Ville Vieille, et la rue Raspail (**2**) ancienne rue de Bohigas qui portaient toutes deux les noms des portes correspondantes, sont bien plus sinueuses que les précédentes.

 La ceinture « derrière les murs », devenue « les quais »

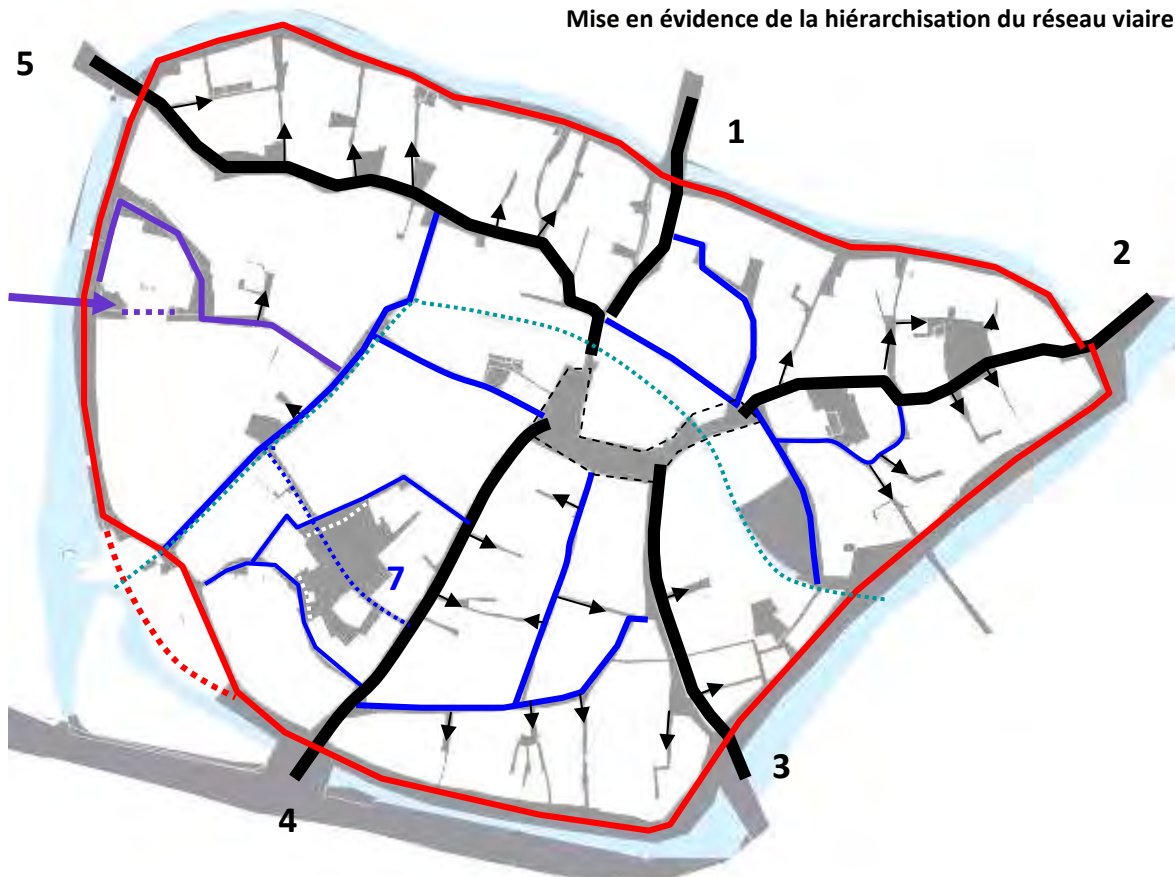
 Les voies de mise en relation interne

 La rue Alphonse Benoit

Rue qui a été déviée et que nous traiterons à part.

 Les voies de desserte des îlots y compris les venelles et les impasses.

Mise en évidence de la hiérarchisation du réseau viaire.



Mise en évidence en noir des gabarits du réseau viaire et des espaces publics.



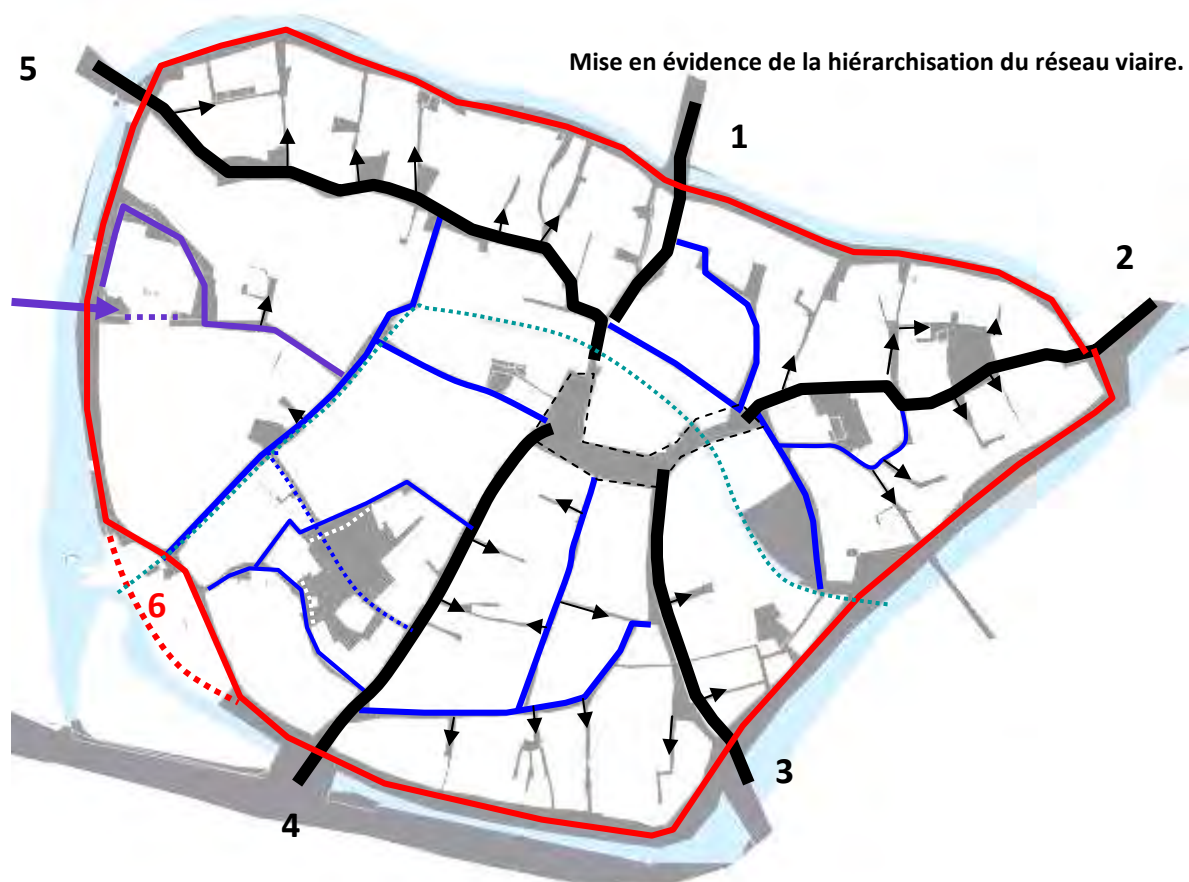
La ceinture « derrière les murs »

— La ceinture « derrière les murs », devenue « les quais »

Elle cerne aujourd'hui la ville. Elle se trouvait entre les maisons et le rempart. On peut l'observer sur le plan cadastral de 1828 dans la partie située entre la porte de Villevieille (5) et la Charité (6). La frange bâtie au nord lui donnait une bordure irrégulière probablement interrompue au droit de l'hôtel de Campredon. Entre le rempart et les bras de Sorgue qui entouraient la ville, sur la portion conservée, on constate l'existence d'un chemin qui permettait l'accès aux roues hydrauliques notamment. La rue « derrière les murs » était donc plus étroite que les quais actuels.

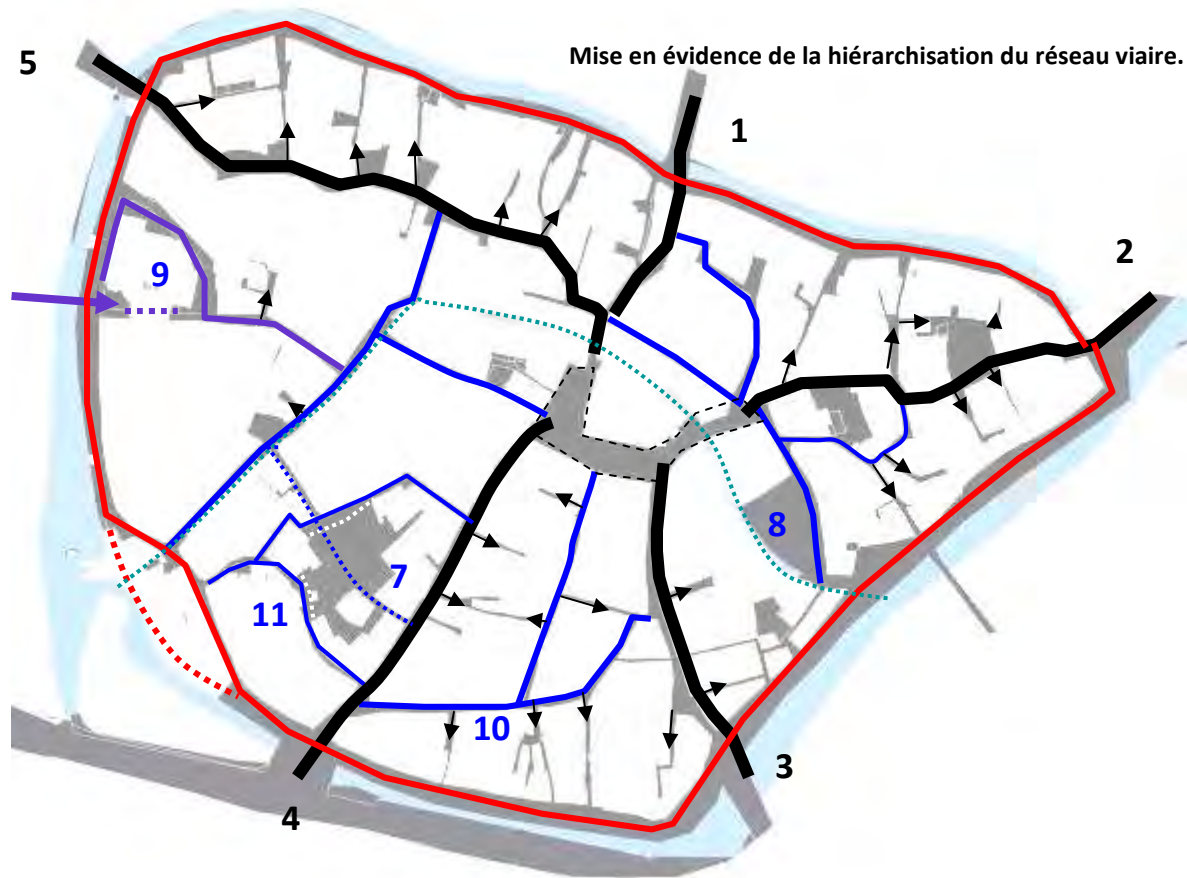
C'est seulement dans le tronçon repéré en (6) qu'elle était et reste séparée du rempart (et donc maintenant du bras de Sorgue) par l'ensemble urbain de la Charité.

La ville se défait d'une partie de son enceinte dès la fin du XVIII^{ème} puis milieu XIX^{ème} siècle. La rue « derrière les murs » devient la vitrine de la ville, en particulier au sud, remplissant progressivement le rôle des Cours plantés extramuros.



Cadastre de 1828





Les voies de mise en relation interne

Elles permettent s'assurer la desserte intérieure de la ville intramuros. Elles suivent une logique radioconcentrique et remplissent essentiellement un rôle de mise en relation des voies convergentes entre elles. Elles portent l'empreinte d'anciens tracés de canaux ou bras de Sorgue. Certaines rues comme la rue Michelet (10) s'est nommée *via nova* et son nom de *voie nouvelle* peut constituer un indice supplémentaire de son évolution, comme le dessin sinueux de son prolongement par la rue Reboutade (11). Par ailleurs nous nous interrogerons sur des effacements possibles de voies disparues au fil du temps.

Les rues du quartier de la juiverie (7) constitue une exception que nous avons développé dans le chapitre qui le concerne (voies « cautérisées » pour fermer la « carrière », puis « réouverte » au reste de la ville.

Nous développons plus loin les deux autres mutations principales et récentes de voies intramuros à savoir :

- la création de la place Rose Goudard (8) qui en débouchant sur le quai a fondamentalement changé le statut et le fonctionnement urbain de cette zone de la ville en l'ouvrant sur l'extérieur,
- La déviation de la rue Alphonse Benoit (9) qui au contraire a refermé la liaison qui avait été décidée fin XIX^{ème} siècle.

Les voies de desserte interne des îlots y compris les venelles et les impasses.

Les ruelles innervent les îlots pour leur desserte interne, elles ont un aspect plus privatif, difficilement circulables, elles ne se différencient pas fondamentalement des impasses qui ont le même statut de desserte.

Il est intéressant d'observer que les **largeurs des voies** sont à peine plus étroites pour les voies (2) et (5) si on les mesure en dehors des parties en évasement et raccordement avec les autres voies.

1- rue du docteur Tallet (ancienne rue du Portalet) : 3m80 minimum au débouché de la rue JJ Rousseau et l'îlot central ayant été reconstruit, les autres largeurs sont faussées.

2- rue Raspail : 2m80 minimum à 5m maximum

3- rue de la République : 3m70 minimum à 7m70 maximum

4- rue Carnot : de 3m60 minimum à 5m60 maximum

5- Rue Denfert-Rochereau : 3m à 6m10 avec une largeur de 15m50 sur la partie élargie en place devant l'hôtel de Ganges.

Mise en évidence des voies convergentes qui seraient supposées générer un système viaire plus ou moins radioconcentrique, ce qui n'est pas le cas.



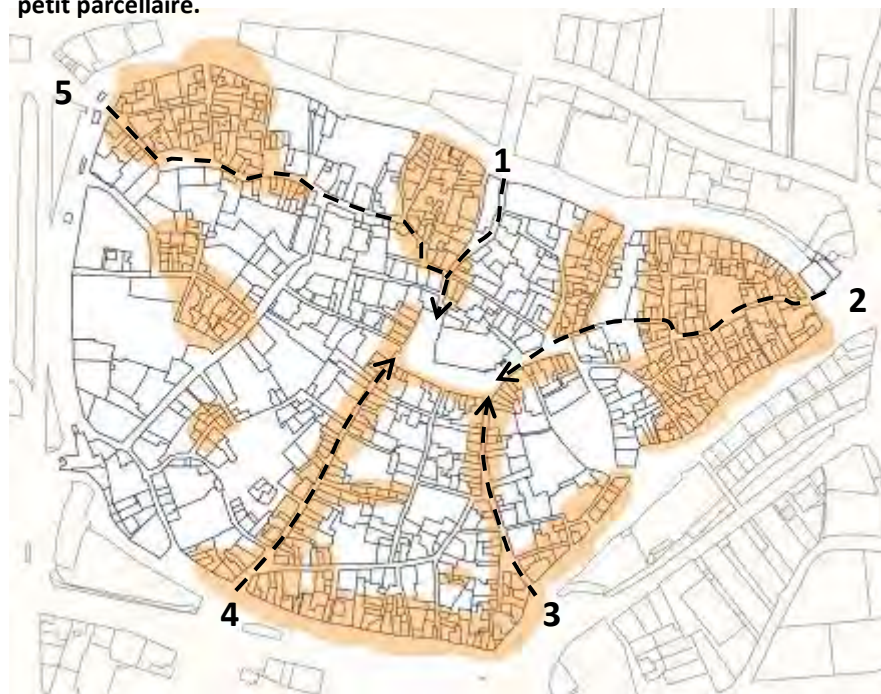
La lecture en parallèle du plan du petit parcellaire ci-dessous peut nous éclairer sur des fonctionnements différents des deux voies.

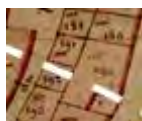
La géométrie relativement droite et directe des rues Carnot (4) et de la République (3) coïncide avec des alignements sur rue de petites parcelles qui comportent aujourd'hui nombre de commerces et ont vraisemblablement abrité des activités artisanales et commerciales et représenté la vitrine de la ville depuis que les voies existent.

Les quartiers de Villevielle et Villeneuve qui sont respectivement traversés par les rues Denfert-Rochereau (5) et Raspail (2) sont, eux, essentiellement constitués de petites parcelles, et ceci dans l'épaisseur totale du tissu urbain.

La rue du Portalet doit être considérée à part car elle desservait une porte secondaire donnant accès aux jardins nord.

Parallèle avec la mise en évidence des zones d'implantation principales du petit parcellaire.





Tracé hypothétique de rue ancienne disparue



Tracé hypothétique de bras de Sorgue disparu

☆ Point culminant de la ville intramuros



Alignement de façade ou de parcellaire en place en 1828



Mise en évidence d'alignements de parcellaires et voies



ANALYSE

Tracé 1 : hypothèse de rue ancienne se basant sur le fait que l'alignement mis en évidence sur le cadastre de 1828 (et en grande partie pour le cadastre contemporain) fait ressortir non seulement les alignements de parcellaire mais aussi de façades situées aujourd'hui en retrait par rapport à la rue ou la place Denfert-Rochereau.

Tracé 2 : hypothèse d'abandon de voie ancienne lors de la création de la place rue Denfert Rochereau.

Tracé 3 : hypothèse d'interruption d'une voie ancienne lors de la création de la place Denfert-Rochereau.

Tracé S : hypothèse de tracé du bras de Sorgue avant création du canal par le Comte de Toulouse : suivant direction du bâti.





Tracé hypothétique de rue ancienne disparue



Alignement de façade ou de parcellaire en place en 1828, coïncidant avec le tracé hypothétique



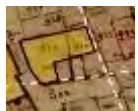
Mur en *opus spicatum* du XII à XIV^{ème} siècles



Tracé hypothétique de bras de Sorgue disparu



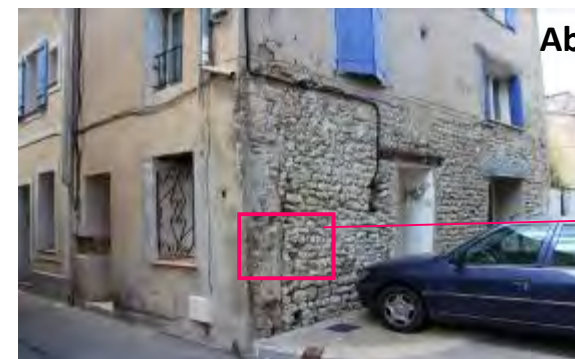
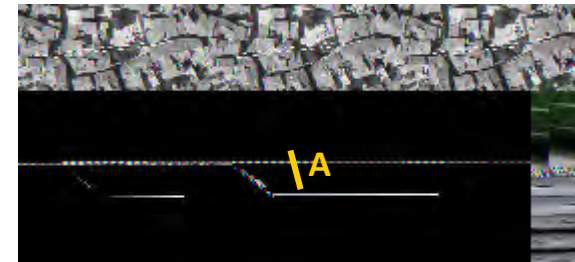
Mise en évidence d'alignements de parcellaires et voies



Édifices avec vestiges du XV et XVI^{ème} siècles

ANALYSE

Tracé 1 : hypothèse de rue ancienne se basant sur le fait que le cadastre de 1828 (et photo aérienne et cadastre contemporain) fait ressortir des alignements remarquables de parcellaire et de façades sur cour. Elle constituerait une voie bien plus directe que celle qui résulte aujourd'hui de siècles de remaniements. Le mur de refends du XII à XIV^{ème} siècles, repéré en **A** et aujourd'hui dénudé (cf. vues Aa et Ab) semble avoir subi des modifications (angle rajouté en appareil moderne?) au sud, sur l'angle rue Raspail. L'angle nord n'a pas été examiné (**à vérifier**). Cette hypothèse pourrait suggérer une densification des XV ou XVI^{ème} siècles. Celle-ci aurait alors entraîné la couverture d'un bras de Sorgue (**tracé 2**) que la voie suivait partiellement auparavant (?).





Ancienne rue des Battus Noirs, (Pénitents noirs) dont la fonction était d'assurer la sépulture des malades, la rue longeait le cimetière de l'ancien hôpital.

Cette partie de la ville est une des plus remaniée. Le quartier a subi des transformations importantes (démolition et reconstructions).

Situation



LEGENDE

- Emprises bâties de 1828 conservées en 2016
- Emprises bâties démolies depuis 1828
- Emprises bâties construites depuis 1828



La rue Alphonse Benoit est aujourd'hui dénaturée, interrompue par la construction de l'ensemble hôpital-maison de retraite qui a imposé de le contourner.

Le détour imposé a pour effet d'enclaver l'ouest du centre ancien.

Elle était depuis fin XIX^{ème} prolongée au-delà du pont par une composition axiale (rare à l'Isle) avec le lycée Benoit.

L'édifice fut financé grâce aux dons d'Alphonse Benoit qui a donné son nom à la rue. Ceci avait accentué son statut de voie convergente et relié la ville intramuros à l'établissement scolaire et par là-même au territoire « extramuros ».

La disposition du portail coïncidant avec son intersection de l'axe de l'Hôtel Dieu.



Le réseau viaire : les voies dont les modifications récentes les ont fait changer de statut

La place Rose Goudard, ancienne rue de l'Arquet

LEGENDE

- Emprises bâties de 1828 conservées en 2016
- Emprises bâties démolies depuis 1828
- Emprises bâties construites depuis 1828



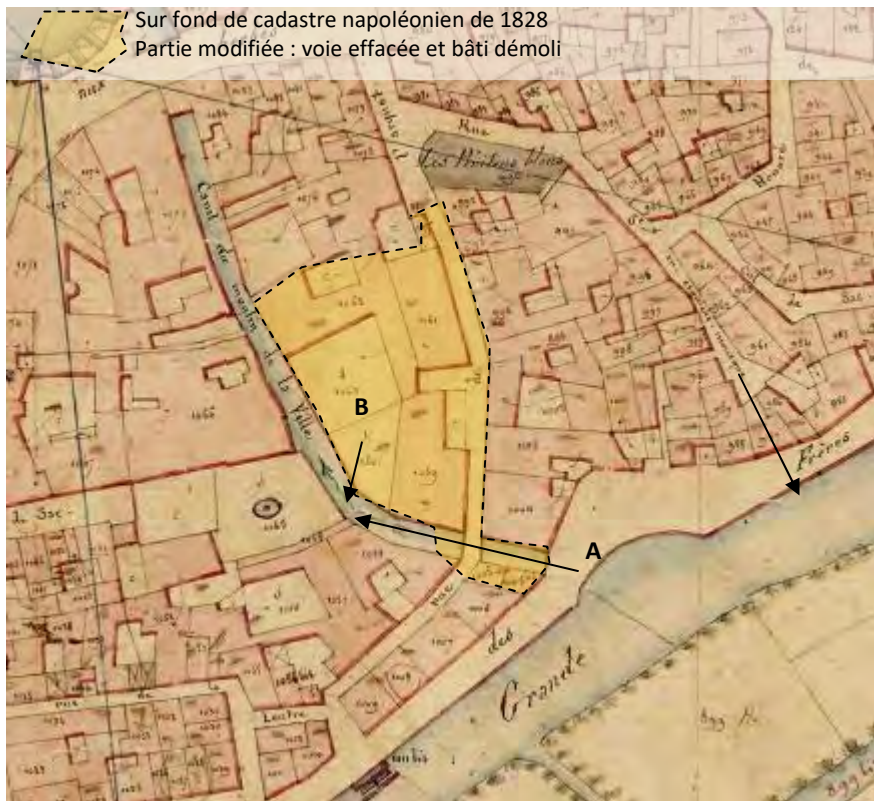
La rue de l'Arquet, qui franchissait le canal par le pont de l'Arquet a été transformée en place Rose Goudard. Des maisons ont été démolies et l'Arquet a été recouvert pour que la relation entre place et quai soit facilitée.

Le pont a disparu avec sa vue pittoresque. On aperçoit ci-dessous (suivant la vue A, ancienne, le jardin de l'hôtel de Palerne (et aujourd'hui le même mur de clôture en vue B)

II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

a) Eléments structurants de la forme urbaine






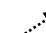

Situation



Le réseau viaire : les voies de la desserte interne

LES IMPASSES : état actuel, état en 1828 et états hypothétiques antérieurs

LEGENDE

-  Emprises bâties en 1828, conservées bâties en 2016 (ce qui ne préjuge pas des démolitions reconstructions)
-  Emprises bâties démolies depuis 1828
-  Emprises bâties construites depuis 1828
-  Impasses conservées en 2016
-  Impasse existant en 1828 et transformée en rue par démolition de bâti au XX^{ème} siècle
-  Prolongement antérieur supposé d'impasse actuelle
-  Hypothèses de tracés de voies anciennes effacées et liées à la réflexion



II.1.2. LA MORPHOLOGIE URBAINE

a) Eléments structurants de la forme urbaine

Les impasses ne desservent que marginalement la ville contemporaine. Elles sont en revanche représentatives du processus de renouvellement de la ville sur elle-même : celles qui sont aujourd'hui conservées n'ont vraisemblablement pas toujours été des impasses. Leur formation apparaît comme le résultat de la densification de la ville dans ses remparts.

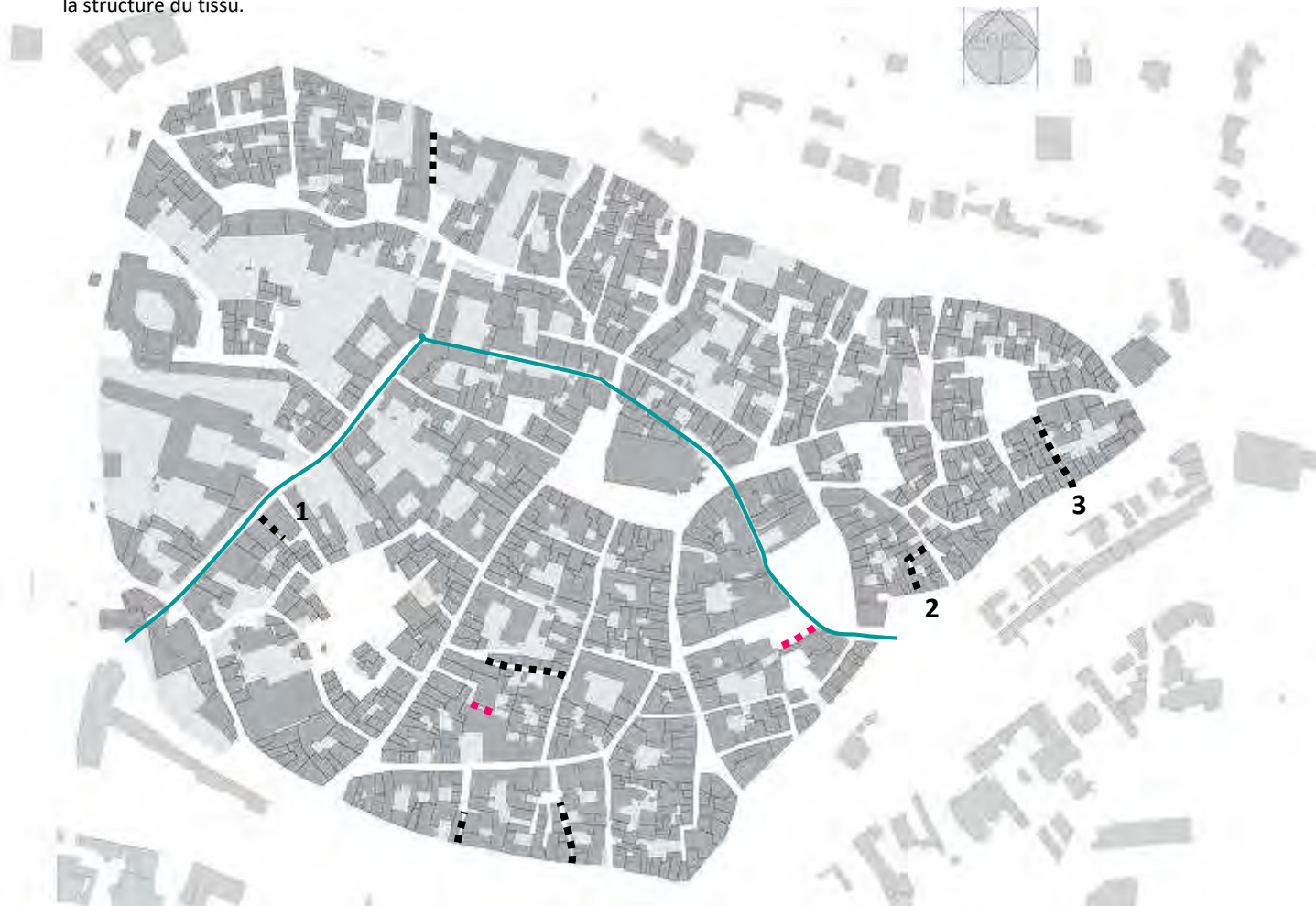
Le réseau viaire secondaire comme le parcellaire en grille souple s'organise en fonction du réseau viaire principal radio concentrique et du réseau hydrographique.

A l'examen fin des plans cadastraux (qu'il conviendrait de généraliser et de confronter aux archives historiques), des alignements de parcellaire et de bâti nous incitent à proposer quelques hypothèses de dispositions antérieures de voies de desserte :

- **impasse (1)** : on peut poser l'hypothèse d'une rue initiale (préexistante aussi au sud) qui rejoignait la rue Garibaldi (illustrée page 7) avant que l'hôtel de Gange ait été construit.
- **impasse (2)** : elle traduit une privatisation contemporaine de l'espace public : la voie qui débouchait certainement sur les quais a été effacée de la pratique collective, même si elle persiste au cadastre.
- **impasse (3)** : l'enchaînement des cours dessine une ancienne ruelles tandis que juste à droite, on distingue une ruelle « parallèle » qui avec celle de l'impasse définit un parcellaire binaire (comme vu sur l'îlot 37 à Villeneuve)
- **l'impasse (4)** a été privatisée par un arc de porte cochère du XVIII^{ème} siècle côté intérieur et par une porte piétonne côté quai. Le passage n'est plus possible, il existe toujours d'un point de vue spatial
- **l'impasse (5)** (rue Ledru Rollin) comporte un nombre important de vestiges de baies du XVI^{ème} siècle. On pourrait envisager qu'elle ait été créée à cette période, et oser proposer qu'elle puisse résulter de la privatisation d'une rue située juste au sud et qui aurait prolongé la rue Alphonse Benoit jusqu'à la rue de la République (voire au-delà, avant la création du canal de l'Arquet).
- **l'impasse (6)** a pu être une rue ouverte (cf. notre chapitre précédent sur le quartier de la juiverie).

Les venelles (ou ruelles, traverses) sont des rues secondaires, étroites et généralement de peu de longueur. Parfois privée, la venelle a pour origine un vide séparatif entre deux édifices, auquel cas elle a pu permettre de desservir des édifices à l'arrière ou servir à l'évacuation des eaux usées. Nous avons illustré la trace de ce type d'ouvrage dans le chapitre « développement urbain » sur le quartier de Villeneuve. Principalement à l'usage des piétons, la largeur insuffisante pour le passage d'un véhicule. Nous avons choisi de représenter :

- les **venelles et ruelles** qui ne sont pas en impasse, peuvent être partiellement sous couvert et dont au moins une partie est de largeur inférieure à 2m, sachant qu'aujourd'hui dans les rues de 2m50 de large, les véhicules circulent.
- les **venelles privatives** qui peuvent être en impasse mais sont visibles de l'espace public et jugées intéressantes pour la compréhension de la structure du tissu.



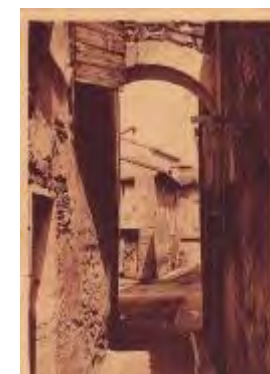
Venelle (1) : fermée, elle conserve son rôle de recueil des eaux pluviales des toitures et suppose des dispositions différentes à celles établies de l'alignement des murs gouttereau. Largeur environ 1m30.










Venelle (2) : probablement conservée du fait que la rue Roumanille était auparavant en cul de sac. Voir « mémoire de parcellaire médiéval à Villeneuve du chapitre précédent. Largeur minimale 85 cm.



Venelle (3) : rue de l'Anguille, par laquelle on aperçoit (sur la vue ancienne) les maisons démolies pour la création de la place du Planet. Largeur minimale 1m.





-  Bras de Sorgue existant et vraisemblablement originel (y compris sur l'Arquet)
-  Bras du canal de l'Arquet conforté à l'initiative du Comte de Toulouse
-  Bras de Sorgue abandonnés ?
(1) à l'occasion du confortement du canal de l'Arquet
(2) à l'occasion d'une densification intramuros
-  Anciens canaux de drainage ?
-  Anciens tracés de voies supposés
-  Pour mémoire : point culminant
-  Pour mémoire : les tours nobiliaires



REPERAGE DES INDICES

1. venelle de recueil des eaux ?
2. venelle ?
3. façade XVe en retrait par rapport à la rue avec alignement de parcellaire
5. portail en retrait
6. exutoire dans mur de clôture
7. exutoire de rejet dans le canal de l'Arquet encore actif? Ou canal de dérivation?
8. vide interstitiel d'ancienne venelle refermée ou canal)
9. vide d'ancienne cour sur le tracé de la venelle ou du canal présumé
10. vide interstitiel d'ancienne venelle (ou canal) refermée

Etc.

INDICES & VESTIGES, n°1

Venelle rejetant un petit canal secondaire sur l'Arquet
 Noter que le faitage des toitures est parallèle à la venelle qui recueille les eaux pluviales.
 Pierres de bordure latérales et ouvertures (trous d'eau) dans les murs interdisant le passage.



INDICES & VESTIGES, n°2

Venelle qui ne constitue pas une desserte mais bien un vide interstitiel.
 Elle se prolonge par un tracé de parcelle étroites sur plusieurs îlots et jusqu'à la rue hébraïque.



INDICES & VESTIGES, n°3

Immeuble avec façade en retrait comportant des baies du XV et XVI siècles.



INDICES & VESTIGES, n°5

Interruption dans la continuité de l'alignement sur rue.

Cette porte a pu être un accès avant la fermeture de la juiverie (l'entrée se faisant alors par deux portails uniques).
Son maintien peut-il indiquer la permanence d'un canal de drainage?



INDICES & VESTIGES, n°6

Place de la Juiverie exutoire : vestige de déverse domestique soit dans un ancien canal de drainage, soit plus simplement dans la ruelle perpendiculaire?



INDICES & VESTIGES, n°7

Arrivée d'eau encore effective par canal secondaire sur le canal de l'Arquet.

Ou bien canal de dérivation sans lien avec un ancien tracé?



Il y a existence avérée d'une ancienne venelle dont il est difficile d'affirmer qu'elle fut un canal de drainage, perpendiculaire au cours naturel des bras de Sorgue.

INDICES & VESTIGES, n° 8



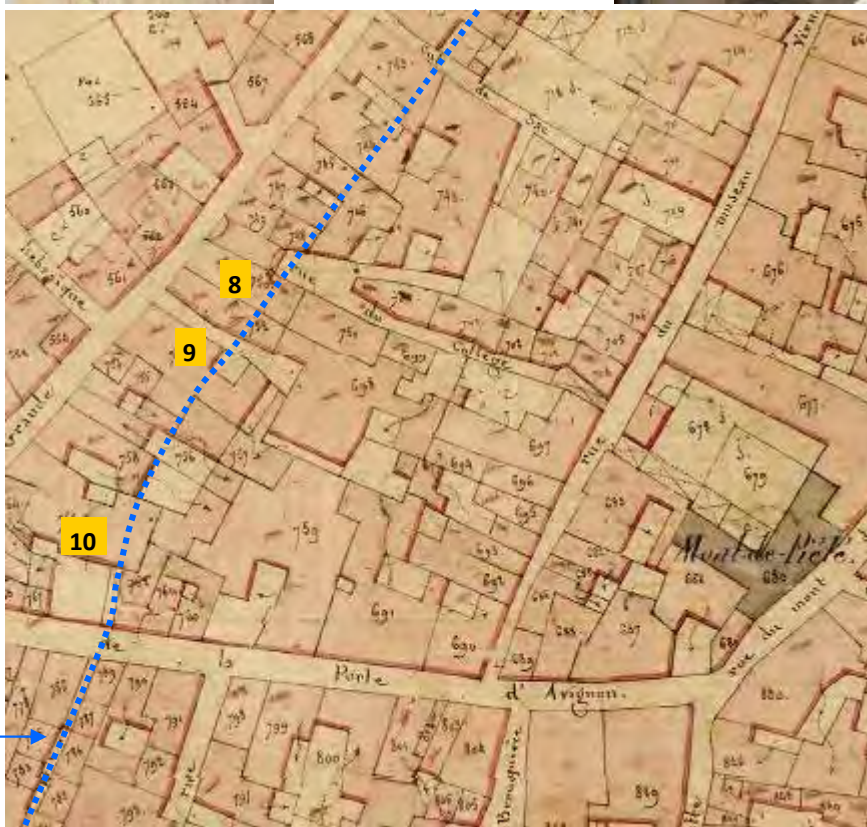
Vide interstitiel d'ancienne venelle fermée
Indice n°8



Ancienne cour aujourd'hui construite mais hauteur réduite par rapport aux immeubles qui l'encadrent.



INDICES & VESTIGES, n° 9



Tracé de la venelle restant sur le cadastre de 1828. Aujourd'hui passage couvert desservant des logements en cœur d'îlot. Les petites parcelles latérales étaient-elles desservies par une venelle ou sont-elles le fruit de la privatisation d'un chemin qui semble pouvoir de se poursuivre dans le parcellaire au nord et qui suivait alors un canal de drainage?

INDICES & VESTIGES, n° 10



Vestige de vide interstitiel d'ancienne venelle fermée.

Épaisseur de bâti atypique dans la séquence urbaine

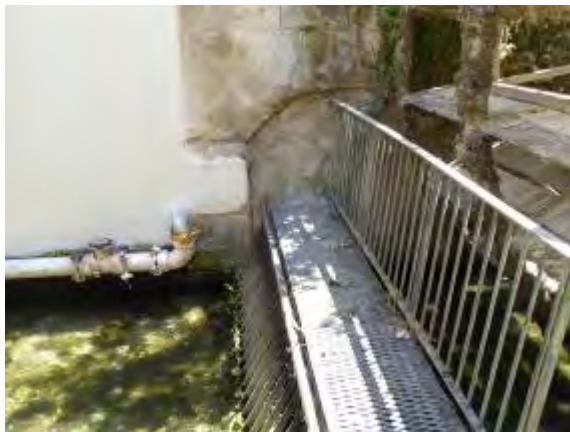


INDICES & VESTIGES, n° 11

Arc signalant a priori un accès de canal secondaire sur le canal de l'Arquet



L'arc est en extrados à escalier, ce qui suppose qu'il date au plus tôt de fin XVI^{ème} mais plus vraisemblablement du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle. L'installation de la roue lui est a priori postérieure.



Par ailleurs le parcellaire montre une succession de vides et de ressauts qui peuvent dessiner un alignement coïncidant avec l'arc visible en (11).

CONCLUSION

Ces tentatives de mise en parallèle d'indices sur site avec le parcellaire de 1828 montrent bien des logiques d'alignements qui se poursuivent sur l'ensemble du territoire de la ville de l'Isle.

En revanche il reste nombre d'ambiguïtés et d'interrogations qui ne nous ne permettent pas de conclure avec certitude sur une différenciation entre voies d'eau et voies de terre.

Elles ont pu coïncider, s'inverser entre elles. Vraisemblablement les canaux de drainage destinés à l'assèchement ont disparu assez rapidement pour se pétrifier dans le tissu urbain. Les traces restent lisibles sur les cadastres de 1828 ou contemporain, que ce soit de simples alignements, des limites parcellaire, des creux dans le bâti ou vestiges de venelles.